

VEL SATIS

NOTICE D'UTILISATION



ELF développe pour RENAULT
une gamme complète de lubrifiants :
huiles moteur, huiles de boîtes manuelles
et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée
en Formule 1, ces lubrifiants sont
de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques
de RENAULT, cette gamme répond parfaitement
aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement
aux performances de votre véhicule.



Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur,
l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains
véhicules. Veuillez vous référer au document d'entretien.

**RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de toutes les fonctionnalités et de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- de maintenir son fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les fonctionnalités et les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Si certains points restaient encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feraient un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existant pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant RENAULT.

Bonne route au volant de votre véhicule.



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar à froid)

Versions avec roues 17"	2.0 T	3.5 V6	2.2 dCi	2.0 dCi 3.0 dCi
Utilisation hors autoroute				
– Avant	2,1	2,2	2,2	2,3
– Arrière	2,0	2,0	2,0	2,0
Utilisation autoroute (1)				
– Avant	2,2	2,5	2,3	2,4
– Arrière	2,0	2,0	2,0	2,0
Roue de secours	3,7			
Dimensions des jantes	7 J 17 - 5,5 J 17 (roue de secours)			
Dimensions des pneumatiques	225/55 R 17 W - 185/60 R 17 C (roue de secours)			

Sécurité pneumatique et chaînes à neige

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.** La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar à froid)

Versions avec roues 18"	2.0 T	3.5 V6	2.2 dCi	2.0 dCi 3.0 dCi
Utilisation hors autoroute				
– Avant	2,1	2,3	2,3	2,4
– Arrière	2,0	2,0	2,0	2,0
Utilisation autoroute (1)				
– Avant	2,2	2,6	2,4	2,5
– Arrière	2,0	2,0	2,0	2,0
Roue de secours	3,7			
Dimensions des jantes	7,5 J 18 - 5,5 J 17 (roue de secours)			
Dimensions des pneumatiques	245/45 R 18 W - 185/60 R 17 C (roue de secours)			

Sécurité pneumatique et chaînes à neige

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.** La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions avec roues 17"	2.0 T	3.5 V6	2.2 dCi	2.0 dCi 3.0 dCi
Utilisation hors autoroute				
– Avant	30	32	32	33
– Arrière	29	29	29	29
Utilisation autoroute (1)				
– Avant	32	36	33	35
– Arrière	29	29	29	29
Roue de secours	47			
Dimensions des jantes	7 J 17 - 5,5 J 17 (roue de secours)			
Dimensions des pneumatiques	225/55 R 17 W - 185/60 R 17 C (roue de secours)			

Sécurité pneumatique et chaînes à neige

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.** La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de **3 PSI**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en PSI à froid)

Versions avec roues 18"	2.0 T	3.5 V6	2.2 dCi	2.0 dCi 3.0 dCi
Utilisation hors autoroute				
– Avant	30	33	33	35
– Arrière	29	29	29	29
Utilisation autoroute (1)				
– Avant	32	38	35	36
– Arrière	29	29	29	29
Roue de secours	47			
Dimensions des jantes	7,5 J 18 - 5,5 J 17 (roue de secours)			
Dimensions des pneumatiques	245/45 R 18 W - 185/60 R 17 C (roue de secours)			

Sécurité pneumatique et chaînes à neige

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

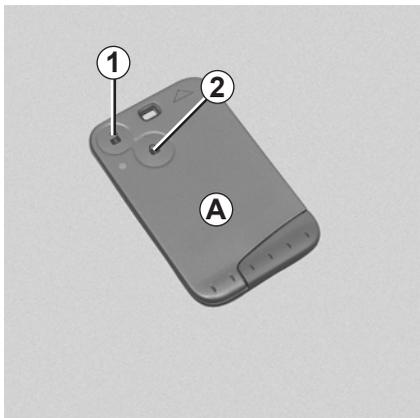
(1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque.** La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflage des pneumatiques augmentée de **3 PSI**. Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.



Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Cartes RENAULT : généralités, utilisation, super condamnation	1.2
Portes	1.10
Système antidémarrage	1.16
Appuis-tête – Sièges	1.18
Volant de direction	1.23
Ceintures de sécurité.	1.24
Dispositifs de retenue complémentaires	1.28
aux ceintures avant	1.28
aux ceintures arrière	1.32
latéraux	1.33
Sécurité enfants : généralités	1.35
Choix de la fixation du siège enfant	1.37
Installation du siège enfant	1.39
Désactivation, activation airbag passager avant	1.42
Poste de conduite	1.44
Tableau de bord	1.46
Matrice	1.49
Ordinateur de bord	1.55
Synthèse parole.	1.59
Heure et température extérieure	1.61
Rétroviseurs	1.62
Avertisseurs sonores et lumineux	1.64
Réglage des projecteurs	1.69
Essuie-vitres / Lave-vitres	1.70
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.73

CARTES RENAULT : généralités



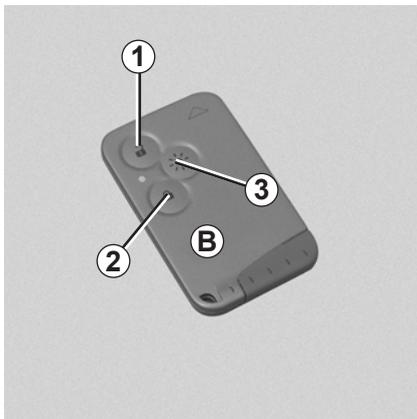
Carte RENAULT à télécommande A

Elle est reconnaissable à la présence des deux boutons **1** et **2**.

Elle permet :

- le déverrouillage ou verrouillage des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « Lève-vitres électriques » et « Toit ouvrant électrique » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur (reportez-vous au paragraphe « Démarrage/Arrêt moteur » en chapitre 2).

CARTES RENAULT : généralités (suite)



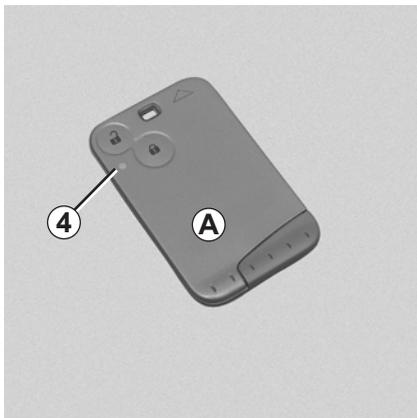
Carte RENAULT en mode mains libres B

Elle est reconnaissable à la présence des trois boutons **1**, **2** et **3**.

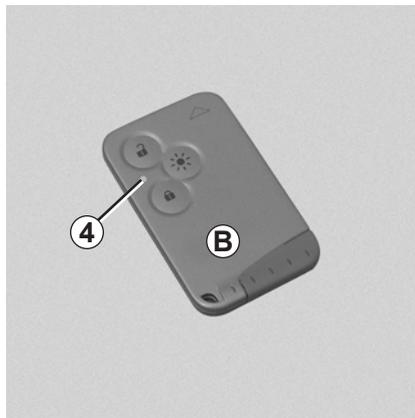
Elle permet :

- le déverrouillage ou verrouillage **automatique**, si vous le souhaitez, des ouvrants (portes, coffre) et de la trappe à carburant ;
- le déverrouillage ou verrouillage volontaire des ouvrants et de la trappe à carburant (reportez-vous en pages suivantes) ;
- suivant véhicule, la fermeture automatique des vitres et du toit ouvrant (reportez-vous aux paragraphes « Lève-vitres électriques » et « Toit ouvrant électrique » en chapitre 3) ;
- le fonctionnement de certains dispositifs (ex : radio, sièges à commandes électriques...) ;
- le démarrage moteur, (reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Démarrage/Arrêt moteur ») ;
- de commander la fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » (reportez-vous au paragraphe « Eclairage et signalisation extérieure » en chapitre 1).

CARTES RENAULT : généralités (suite)



Les cartes RENAULT **A** et **B** sont alimentées par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de pile **4** ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile », en chapitre 5).



Particularité : pour certains véhicules, la carte RENAULT enregistre des réglages choisis par l'utilisateur de la carte : les choix des réglages de climatisation automatique, certaines radios, les réglages du siège électrique (si celui-ci est mémorisé), le positionnement des rétroviseurs... Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

Portée de la télécommande

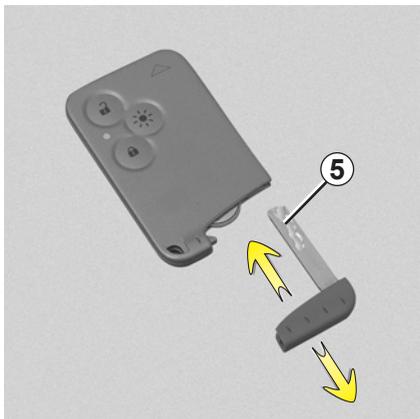
Elle varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la carte RENAULT pouvant verrouiller ou déverrouiller intempestivement les portes !



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, mains...). Risque de blessures graves.

CARTES RENAULT : généralités (suite)

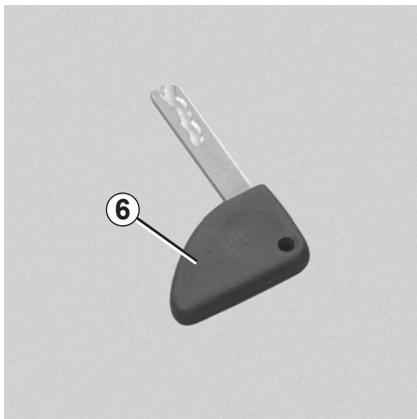


Clé de secours intégrée 5 ou indépendante 6

(suivant véhicule)

Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à verrouiller ou déverrouiller la porte avant gauche lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...



Pour l'utilisation de la clé de secours, reportez-vous aux paragraphes « Verrouillage des portes » et « Déverrouillage des portes ».

Une fois entré dans le véhicule à l'aide de la clé de secours, introduisez la carte RENAULT dans le lecteur de carte pour pouvoir démarrer.

Remplacement, besoin d'une carte RENAULT supplémentaire

En cas de perte ou si vous désirez une autre carte RENAULT, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

En cas de remplacement d'une carte RENAULT, il sera nécessaire d'amener le véhicule et **toutes ses cartes RENAULT** chez votre Représentant RENAULT pour initialiser l'ensemble.

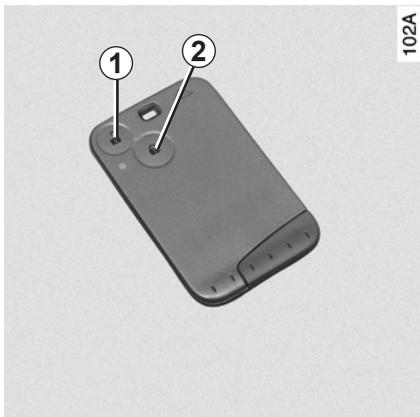
Vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre cartes RENAULT par véhicule.

Défaillance de la carte RENAULT.

Assurez-vous d'avoir une pile en bon état, du bon modèle, et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT : pile » en chapitre 5.

CARTE RENAULT À TÉLÉCOMMANDE : utilisation



Déverrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de déverrouillage **1**.

Le déverrouillage est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse.

Particularité (pour certains pays) :

- un appui sur le bouton **1** permet de déverrouiller uniquement la porte conducteur,
- deux appuis successifs sur le bouton **1** permettent de déverrouiller tous les ouvrants.

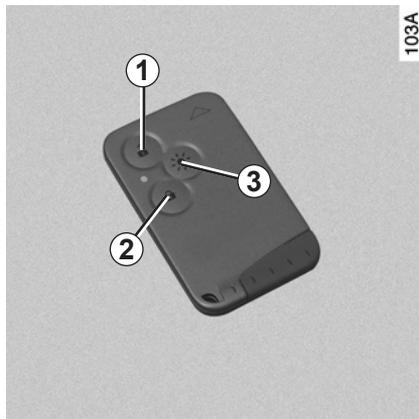
Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton de verrouillage **2**.

Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse :

- si une porte avant est ouverte ou mal fermée, il n'y a pas de verrouillage des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse,
- si l'un des autres ouvrants est ouvert ou mal fermé, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation



Mode mains libres

Déverrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main dans la poignée d'un ouvrant (portes ou porte de coffre), les serrures se déverrouillent automatiquement.

Le déverrouillage est visualisé par **un clignotement** des feux de détresse.

Si vous avez verrouillé le véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage **2** de la carte RENAULT, le mode mains libres n'est plus actif. Le déverrouillage ne peut se faire que par un appui sur le bouton **1** de déverrouillage de la carte RENAULT.

Verrouillage des portes

Carte RENAULT sur vous, portes fermées, éloignez-vous du véhicule : les portes se verrouillent automatiquement.

Nota : la distance à laquelle se verrouille le véhicule dépend de l'environnement.

Le verrouillage est visualisé par **deux clignotements** des feux de détresse, **l'allumage fixe** des répétiteurs latéraux (pendant environ 10 secondes) et l'audition d'**un bip sonore**.

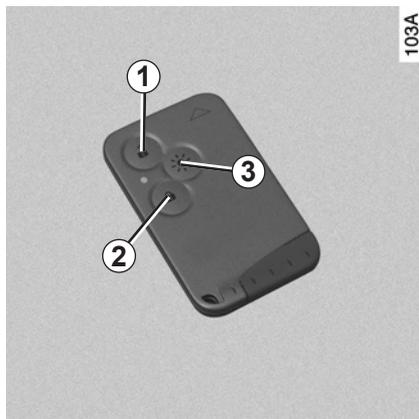
Ce bip sonore peut être choisi parmi plusieurs possibilités ou supprimé, consultez votre Représentant RENAULT.

Nota : si vous avez déverrouillé le véhicule en appuyant sur le bouton de déverrouillage de la carte RENAULT et si vous n'êtes pas retourné en mode mains libres, le véhicule ne se condamnera pas automatiquement. Il vous faudra appuyer sur le bouton **2** de verrouillage de la carte RENAULT.



Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant la carte RENAULT à l'intérieur.

CARTE RENAULT EN MODE MAINS LIBRES : utilisation (suite)



Sortir du mode mains libres

Si vous souhaitez passer en mode manuel, vous pouvez sortir du mode mains libres en condamnant ou en décondamnant le véhicule par un appui sur la touche **1** ou **2**.

Le fonctionnement de la carte RENAULT est le même que décrit précédemment au paragraphe « Carte RENAULT à télécommande : utilisation » en ce qui concerne le verrouillage et le déverrouillage des portes.

Retourner en mode mains libres

Le mode mains libres revient systématiquement à chaque mise sous contact du véhicule.

Fonction « éclairage à distance »

Cette fonction permet, par exemple, de repérer de loin le véhicule stationné dans un parking.

Un appui sur la touche **3** allume les feux de position, les codes, les répétiteurs latéraux et l'éclairage intérieur pendant environ 30 secondes.

Nota : un nouvel appui sur la touche **3** pendant les 30 secondes éteint les éclairages.



Ne quittez jamais votre véhicule en y laissant la carte RENAULT à l'intérieur.

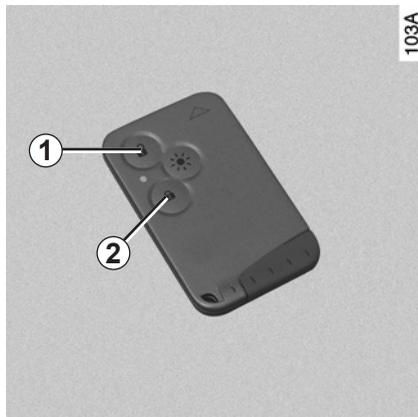
SUPER CONDAMNATION



Super condamnation des ouvrants

(pour certains pays)

Celle-ci permet de verrouiller les ouvrants et d'empêcher ainsi l'ouverture des portes par les poignées intérieures (cas, par exemple, d'un bris de glace suivi d'une tentative d'ouverture de porte de l'intérieur).



Pour activer la super condamnation, vous pouvez :

- soit exercer deux pressions brèves sur le bouton **2** ;
- soit exercer une pression longue sur le bouton **2**.

Le verrouillage est visualisé par quatre clignotements des feux de détresse.

Particularité : la super condamnation n'est pas possible si les feux de détresse ou les feux de position du véhicule sont allumés.

Particularité du mode mains libres

L'activation de la super condamnation fait sortir du mode mains libres.

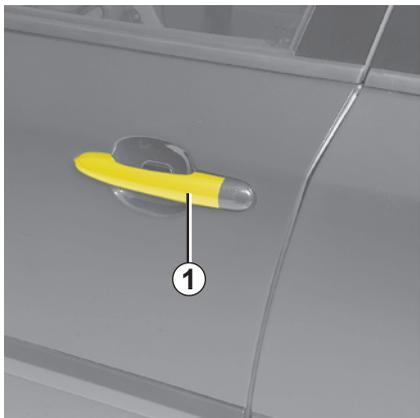
Pour déverrouiller les portes, vous devez appuyer sur le bouton **1** (reportez-vous au paragraphe « Carte RENAULT en mode mains libres : utilisation »).

Le mode mains libres revient systématiquement à chaque mise sous contact du véhicule.



N'utilisez jamais la super condamnation des portes s'il reste quelqu'un à l'intérieur du véhicule !

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



Ouverture de l'extérieur

Une fois les portes déverrouillées à l'aide de la carte RENAULT, saisissez la poignée **1** et tirez vers vous jusqu'à ouvrir la porte.



Ouverture de l'intérieur

Manceuvrez la poignée **2**.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES (suite)



Sécurité enfants

Véhicules équipés du contacteur 3 avec témoin intégré

Appuyez sur le contacteur 3 pour condamner le fonctionnement des lève-vitres arrière et l'ouverture des portes arrière.

L'allumage du témoin intégré au contacteur confirme la condamnation des portes.



En cas de défaillance, un bip sonore vous en avertit et le témoin intégré ne s'allume pas.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres et des portes arrière en appuyant sur le contacteur 3, côté dessin.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule Carte RENAULT à l'intérieur et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.



Autres cas

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 4 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES

Verrouillage/déverrouillage des portes de l'extérieur

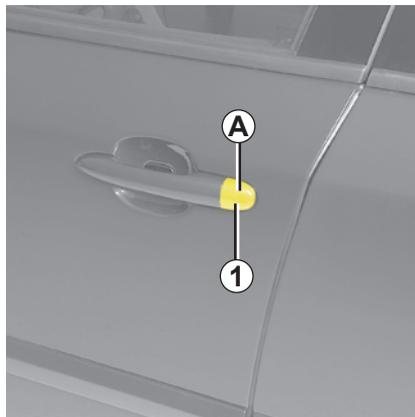
Celui-ci se fait à l'aide de la carte RENAULT : reportez-vous aux paragraphes « Cartes RENAULT » en chapitre 1.

Dans certains cas, la carte RENAULT peut ne pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphones portables...);
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...

Il est possible alors :

- d'utiliser la clé de secours (intégrée à la carte ou, suivant véhicule, indépendante) pour la porte avant gauche ;
- de verrouiller manuellement chacune des portes ;
- d'utiliser la commande de verrouillage/déverrouillage des portes de l'intérieur (reportez-vous au paragraphe « Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur » en chapitre 1).

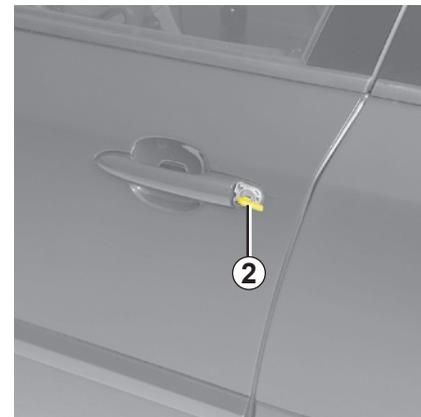


Utilisation de la clé de secours intégrée 2

Insérez l'embout de la clé de secours 2, au niveau de l'encoche 1.

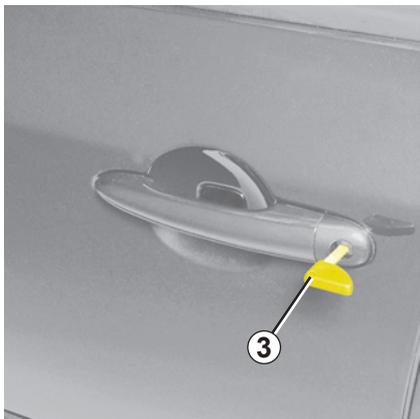
Effectuez un mouvement vers le haut pour ôter le cache A.

Évitez de poser la carte RENAULT à proximité d'appareils électroniques (ordinateur portable...) : risque de déchargement de la pile.



Introduisez la clé 2 dans la serrure et verrouillez ou déverrouillez la porte.

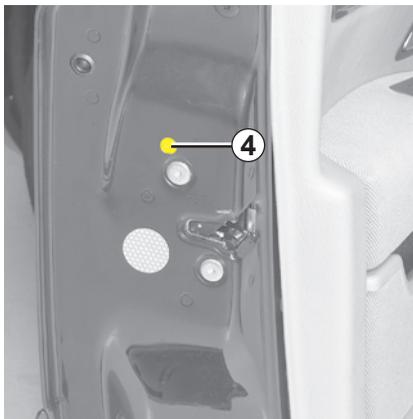
VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Utilisation de la clé de secours indépendante 3

(suivant véhicule)

Introduisez la clé 3 dans la serrure de la porte côté gauche et verrouillez ou déverrouillez la porte.



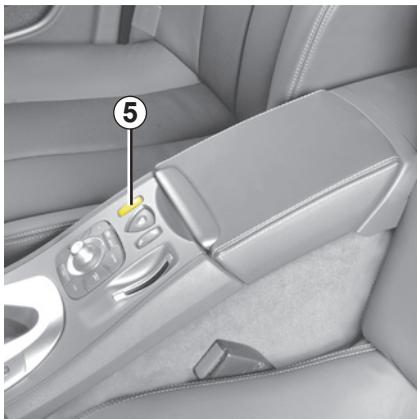
Verrouillage manuel des portes

Porte ouverte, faites pivoter la vis 4 (à l'aide d'un outil type tournevis plat) et fermez la porte.

Celle-ci est désormais verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur du véhicule.

VERROUILLAGE/DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Commande de verrouillage/déverrouillage de l'intérieur

Les contacteurs 5 et 6 commandent simultanément les portes, le coffre et la trappe à carburant.

Particularité du contacteur 5

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, il y a un verrouillage/déverrouillage rapide des ouvrants.

Verrouillage des ouvrants sans la carte RENAULT

Contact coupé, une porte avant ouverte, exercez un appui de plus de cinq secondes sur le contacteur 5.

À la fermeture de la porte tous les ouvrants seront verrouillés.

Le déverrouillage de l'extérieur du véhicule ne sera possible qu'avec la carte RENAULT.



Témoin d'état des ouvrants

Contact mis, le témoin intégré aux contacteurs 5 et 6 vous informe de l'état de verrouillage des ouvrants :

- témoin allumé, les ouvrants sont verrouillés ;
- témoin éteint, les ouvrants sont déverrouillés.

Lorsque vous condamnez les ouvrants de l'extérieur, le témoin 5 reste allumé pendant environ une minute.



Ne quittez jamais votre véhicule en laissant une carte RENAULT à l'intérieur.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

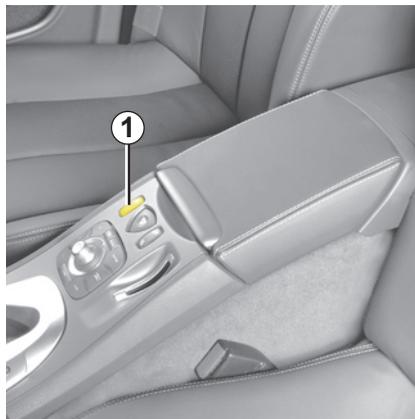
Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté condamnation (côté cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté décondamnation (opposé au cadenas) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 10 km/h.

La décondamnation se fait :

- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 10 km/h ;

- par appui sur le bouton de décondamnation des portes **1** ou **2**.



Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, les témoins intégrés aux boutons **1** et **2** ne s'allument pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il est interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la carte RENAULT du véhicule.

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après l'arrêt du moteur.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages...) peut être dangereuse.

Elle doit être effectuée par le personnel qualifié RENAULT.



Principe de fonctionnement

À la mise sous contact (insertion complète de la carte RENAULT dans le lecteur) le témoin **1** s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Si le code n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin **1** et le lecteur clignotent indéfiniment (clignotement rapide), le véhicule ne peut pas démarrer.

Témoins

Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après l'arrêt du moteur, le témoin **1** clignote en permanence.

Témoin de fonctionnement du système

À la mise sous contact vous pouvez démarrer le moteur. Le témoin **1** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint.

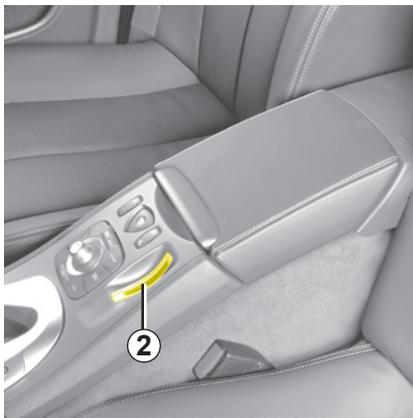
SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (suite)



Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact, si le témoin **1** continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

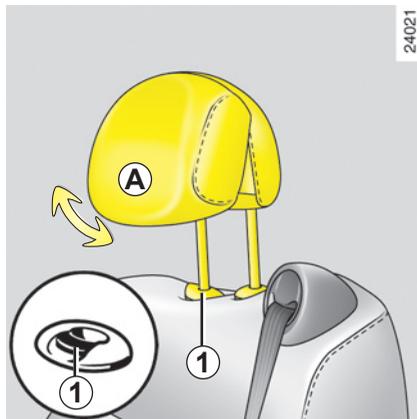
En cas de perturbations et/ou de non reconnaissance de la carte RENAULT mains libres, insérez celle-ci dans le lecteur de carte **2**.



En cas de défaillance de la carte RENAULT (clignotement rapide du témoin **1** et du lecteur de carte **2**), utilisez, si possible, la seconde carte RENAULT (livrée avec le véhicule).

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

APPUI-TÊTE AVANT



Pour régler la hauteur

Assis sur le siège, tirez l'appui-tête vers vous et faites-le coulisser simultanément.

Pour enlever l'appui-tête

L'appui-tête à mi-hauteur, soulevez la languette **1** puis levez l'appui-tête jusqu'à son extraction.

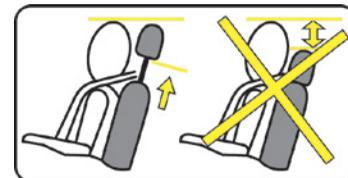
Pour régler l'inclinaison

Il est possible de régler l'inclinaison de l'appui-tête. Pour cela, écartez ou rapprochez la partie avant **A** de l'appui-tête jusqu'au confort désiré.

Pour le remettre en place

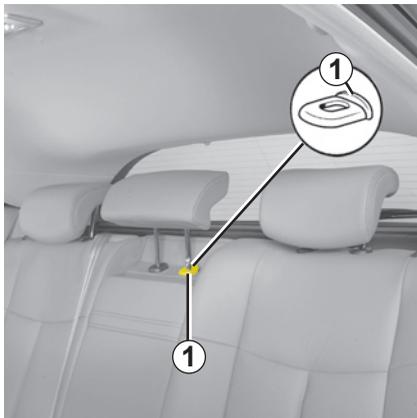
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant.

Abaissez l'appui-tête jusqu'à son enclenchement.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ; le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour régler la hauteur

Tirez l'appui-tête vers vous tout en le faisant coulisser lentement de haut en bas.

L'appui-tête ne descend pas jusqu'en bas. Pour cela, appuyez simultanément sur la languette **1** et l'appui-tête.

Pour l'enlever

Appuyez sur la languette **1**.

Pour le remettre en place

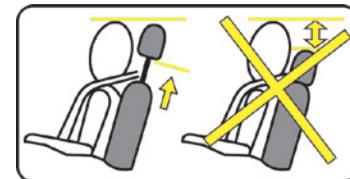
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Position de rangement des appuis-tête arrière

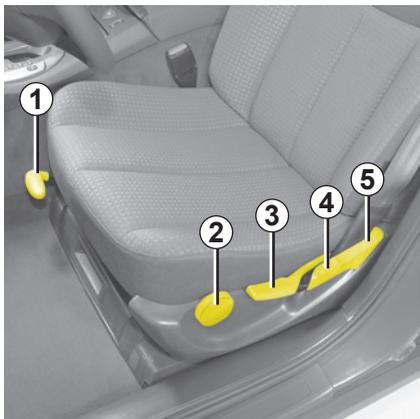
Appuyez sur la languette **1** et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT À COMMANDES MANUELLES



Pour avancer ou reculer

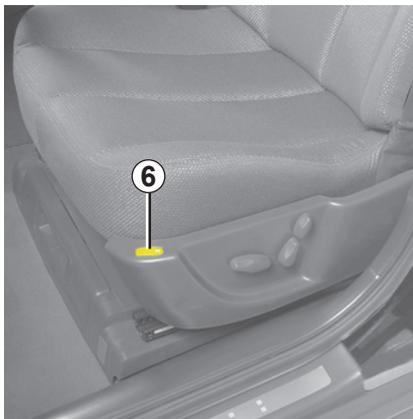
Levez le levier **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier

Levez le levier **5** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.

Pour régler l'inclinaison de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez la molette **2**.



Pour régler la hauteur de l'assise du siège conducteur

Manœuvrez le levier **3** autant de fois que nécessaire :

- vers le haut pour monter l'assise ;
- vers le bas pour descendre l'assise.

Pour régler le haut du dossier

Manœuvrez l'interrupteur **4** dans le sens désiré.

Siège chauffant

Contact mis, actionnez le contacteur **6**. Un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Le système qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES AVANT AVEC COMMANDES ÉLECTRIQUES

Les contacteurs **1**, **3** et **4** reproduisent la forme du siège : le contacteur **1** sert aux réglages de l'assise et les contacteurs **3** et **4** servent aux réglages du dossier.

Pour les véhicules qui en sont équipés, le bouton **2** sert à mémoriser la position de conduite choisie. Il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Le système fonctionne :

- carte RENAULT en position « accessoires » (premier cran) ;
- pour les véhicules avec le bouton **2**, il fonctionne aussi à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.

Réglages de l'assise : contacteur 1

Pour avancer

Actionnez-le vers l'avant.

Pour reculer

Actionnez-le vers l'arrière.

Pour rehausser

Levez l'arrière du contacteur.

Pour abaisser

Baissez l'arrière du contacteur.



Pour incliner

Levez ou baissez l'avant du contacteur.

Réglages du dossier

Pour incliner le haut de dossier

Actionnez-le contacteur **3** vers l'avant ou l'arrière.

Pour incliner le dossier complet

Actionnez le contacteur **4** vers l'avant ou l'arrière.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Sièges chauffants

Contact mis, actionnez le contacteur **5**. Un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

MÉMORISATION DU SIÈGE CONDUCTEUR

Il est possible de mémoriser une position de conduite par carte RENAULT.

Une position de conduite regroupe les réglages du siège conducteur et les réglages des rétroviseurs extérieurs.

Lorsqu'une position de conduite est mémorisée, le déverrouillage des portes par la carte RENAULT et l'ouverture de la porte entraînent un rappel automatique des réglages du siège et des rétroviseurs extérieurs liés à la carte RENAULT utilisée.

Le système fonctionne :

- carte RENAULT en position « accessoires » (premier cran) ;
- à l'ouverture de la porte conducteur, contact coupé, pendant environ 40 minutes.



Procédure de mémorisation du siège conducteur

La carte RENAULT introduite complètement dans le lecteur de carte, réglez le siège à l'aide des contacteurs **1**, **3** et **4** (voir paragraphe « Sièges avant avec commandes électriques » en chapitre 1).

Appuyez sur le bouton **2** jusqu'à entendre un bip sonore : la position de conduite est mémorisée.

Répétez cette procédure pour chacune des cartes RENAULT.

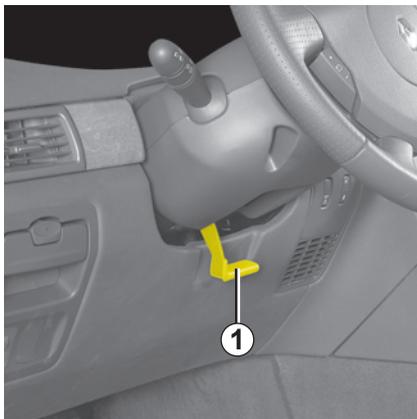
Rappel d'une position mémorisée

Véhicule à l'arrêt, exercez un appui bref sur le bouton **2**.

Nota : le rappel de la position mémorisée est interrompu s'il y a appui sur l'un des boutons de réglage du siège durant le rappel.

En roulage, il n'est pas possible de procéder à un rappel de position de conduite.

VOLANT DE DIRECTION



Réglage en hauteur et en profondeur

Abaissez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; relevez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du verrouillage des sièges arrière. Reportez-vous aux paragraphes « sièges arrière : fonctionnalités » et « réglages des sièges arrière » en chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos ;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés ;
- **réglez la position du volant ;**
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.

13622



Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de bassin **1** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés...

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **2** dans le boîtier **4** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **2**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau lentement et sans à-coups.

- Si votre ceinture est complètement bloquée :
 - tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
 - laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
 - déroulez à nouveau ;
 - si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.
- Si votre ceinture se bloque durant sa mise en place et/ou après encliquetage du pêne **2** dans le boîtier **4** celle-ci fonctionne toujours mais avec un confort dégradé. Consultez rapidement un Représentant de la marque.
- Si vous conservez votre ceinture verrouillée à l'arrêt (carte RENAULT enlevée), celle-ci se bloquera après environ quarante minutes.
Déverrouillez-la, par exemple, en appuyant sur le bouton du boîtier, ou en ouvrant une porte ou en insérant votre carte RENAULT dans le lecteur...

Déverrouillage

Pressez le bouton **3** du boîtier **4**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture conducteur et, suivant véhicule, de la ceinture passager avant

Il s'allume fixe puis, lorsque le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes, ensuite le témoin passe de nouveau en allumage fixe.

Nota : un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas, déclencher le témoin.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



Ceintures arrière latérales

Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **1** dans le boîtier **2** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **1**). S'il se produit un blocage de la sangle avant l'encliquetage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau lentement et sans à-coups.

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.

Déverrouillage

Pressez le bouton **3** du boîtier **2**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.



Rangement du pêne de ceinture centrale arrière

Un logement est prévu à cet effet derrière le boîtier **2**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT

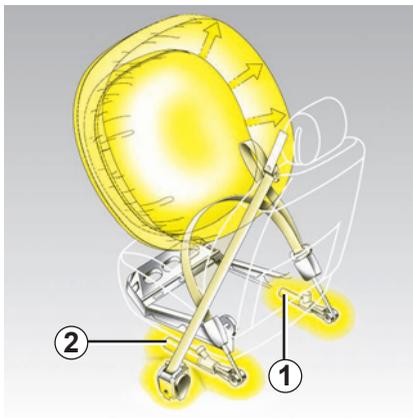
Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de boucle,**
- **prétensionneurs de ventrale pour le siège conducteur,**
- **limiteurs d'effort,**
- **airbags frontaux conducteur et passager.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de boucle (qui se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture) ;
- le prétensionneur de ventrale (pour le siège conducteur), l'airbag frontal « petit volume » et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal « grand volume ».



Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher :

- le piston **1** qui rétracte instantanément la ceinture ;
- le piston **2** sur le siège conducteur.

Les prétensionneurs servent à plaquer la ceinture contre le corps et à augmenter ainsi son efficacité.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des dispositifs de retenue.

- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (suite)

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

Airbag conducteur et passager

Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord (zone de l'airbag **A**) et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de dispositifs de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.

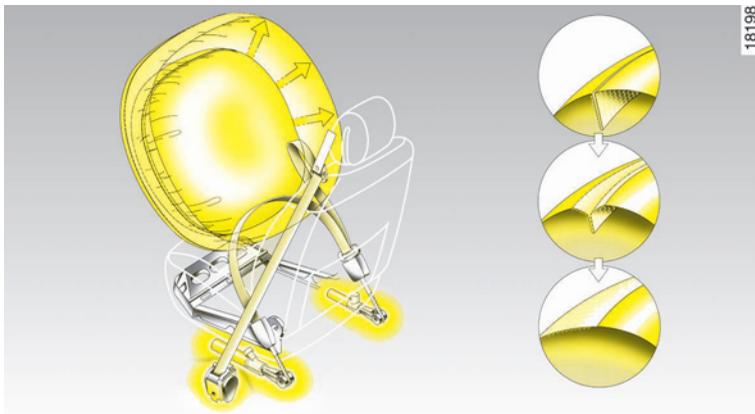
Chaque système Airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (suite)



Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, l'(es) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Particularité de l'airbag frontal

Suivant la violence du choc, celui-ci possède deux volumes de déploiement :

- airbag « petit volume », c'est le premier degré de déploiement ;
- airbag « grand volume », les coutures de l'airbag se déchirent de manière à libérer un volume plus important du sac (cas des chocs les plus violents).



Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système (prétensionneurs, airbag).

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1), cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.
- Réactivez les airbags passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.

(Reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbags passager avant » en chapitre 1.)

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES ARRIÈRE

Ils sont constitués de :

- **prétensionneurs de ceintures intégrés aux enrouleurs (ceintures latérales),**
- **limiteur d'effort.**

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, deux cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier le jeu de la ceinture.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité arrière (ceintures latérales)

Contact mis, lors d'un choc de type **frontal** important, un piston rétracte instantanément la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.

Un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de dispositifs de retenue complémentaires (airbags, prétensionneurs...) dans l'habitacle.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des dispositifs de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

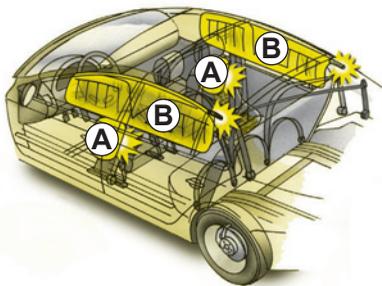
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déclenche pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

18199



Airbags latéraux A

Il s'agit d'un airbag équipant chaque siège avant et, suivant véhicule, des sièges arrière et qui se déploie sur le côté du siège (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Les fentes sur les dossiers (côté portière) correspondent à la zone de déploiement de l'airbag : il est interdit d'y introduire des objets.

Airbags rideaux B

Il s'agit d'un airbag équipant chaque côté supérieur du véhicule et qui se déploie le long des vitres latérales avant et arrière afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Un marquage sur le pare-brise vous rappelle la présence de dispositifs complémentaires (airbags, pré-tensionneurs...) dans l'habitacle.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant RENAULT pour savoir si de telles housses existent en RENAULT Boutique. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau RENAULT.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag (airbags, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système Airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portières, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Ouverture et fermeture des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade!

Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.

Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant et faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



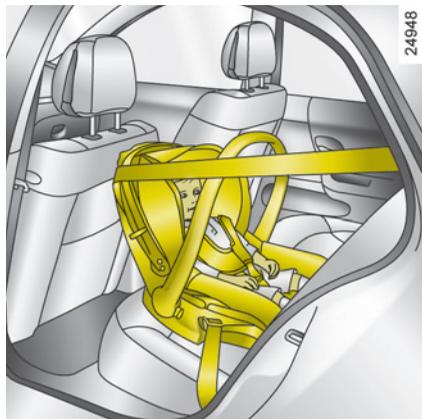
Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

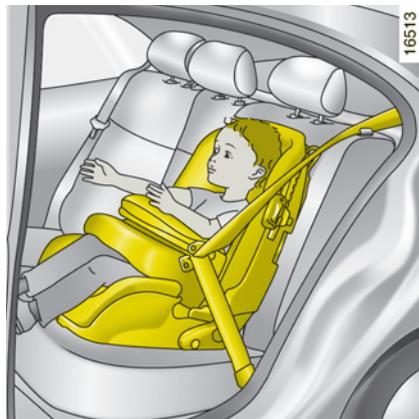
SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



Sièges enfants dos à la route

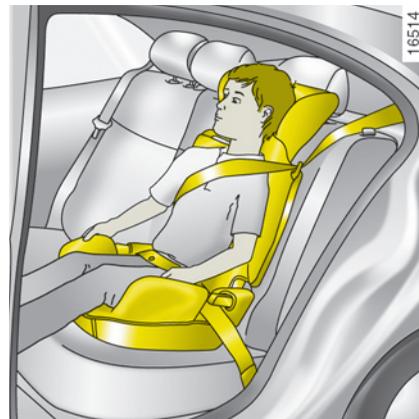
La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



Sièges enfants face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras.

Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant

Il existe deux systèmes de fixation des sièges enfant : la ceinture de sécurité ou le système ISOFIX.

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos.

Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

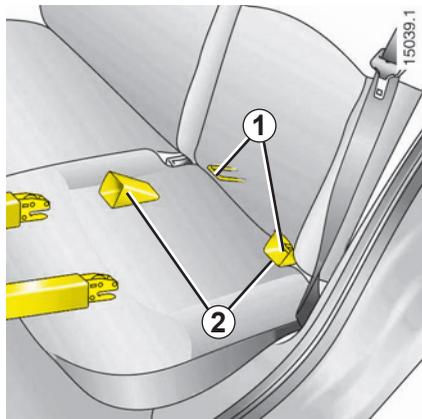
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux et, dans certains cas, d'un troisième anneau.



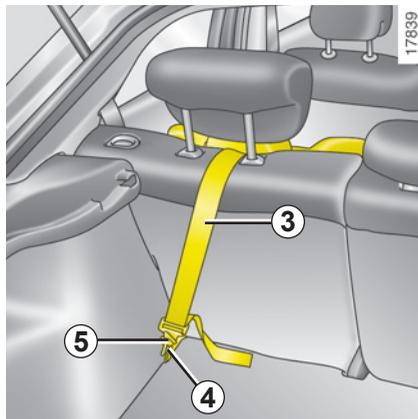
Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix de la fixation du siège enfant (suite)



Les deux anneaux **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont repérés par un marquage.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Anneau de fixation du siège en position face à la route, utilisez la sangle **3** livrée avec le siège :

- faites passer la sangle **3** entre les deux tiges de l'appui-tête arrière ;
- fixez le crochet **5** sur l'anneau **4** situé dans le coffre.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ) ;
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

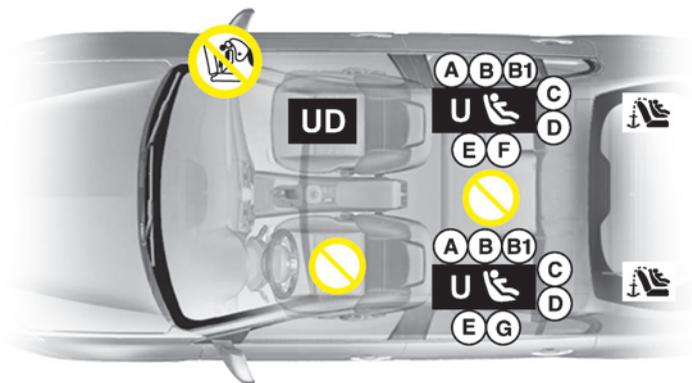
Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (suite)

27557



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel » ;



Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. L'anneau d'ancrage est situé dans le coffre.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (suite)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (5)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	X	U - IL (2)	X
Coque/siège dos route Groupe 0, 0+ et 1	< à 13 kg et 9 à 18 kg	C, D, E	U	U - IL (3)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (4)	X
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		X	U (4)	X

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (1) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire de plus, ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager



Désactivation d'airbag passager avant

(Pour les véhicules qui en sont équipés)

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager avant.

Pour désactiver l'airbag : coupez le contact, poussez et tournez le verrou **1** sur la position **OFF**. L'airbag est désactivé.



Contact mis, vérifiez **impérativement**

que le témoin **2**,  est bien allumé sur le tableau de bord ou sur l'afficheur de la planche de bord suivant véhicule.

Le message « Airbag Passager Désactivé » s'affiche pendant 10 secondes environ.

Le témoin 2 reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant, l'airbag passager étant désactivé.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.



DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et le pare-soleil vous rappellent ces instructions.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation, activation airbag passager (suite)



Activation des airbags passager avant

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez les airbags afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver les airbags : véhicule à l'arrêt, poussez et tournez le verrou 1 sur la position **ON**.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin 2  est éteint.

Les dispositifs complémentaires à la ceinture de sécurité passager avant sont activés.



Anomalies de fonctionnement

En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **véhicule à l'arrêt**.

En cas de manipulation véhicule roulant, les témoins  et  s'allument.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

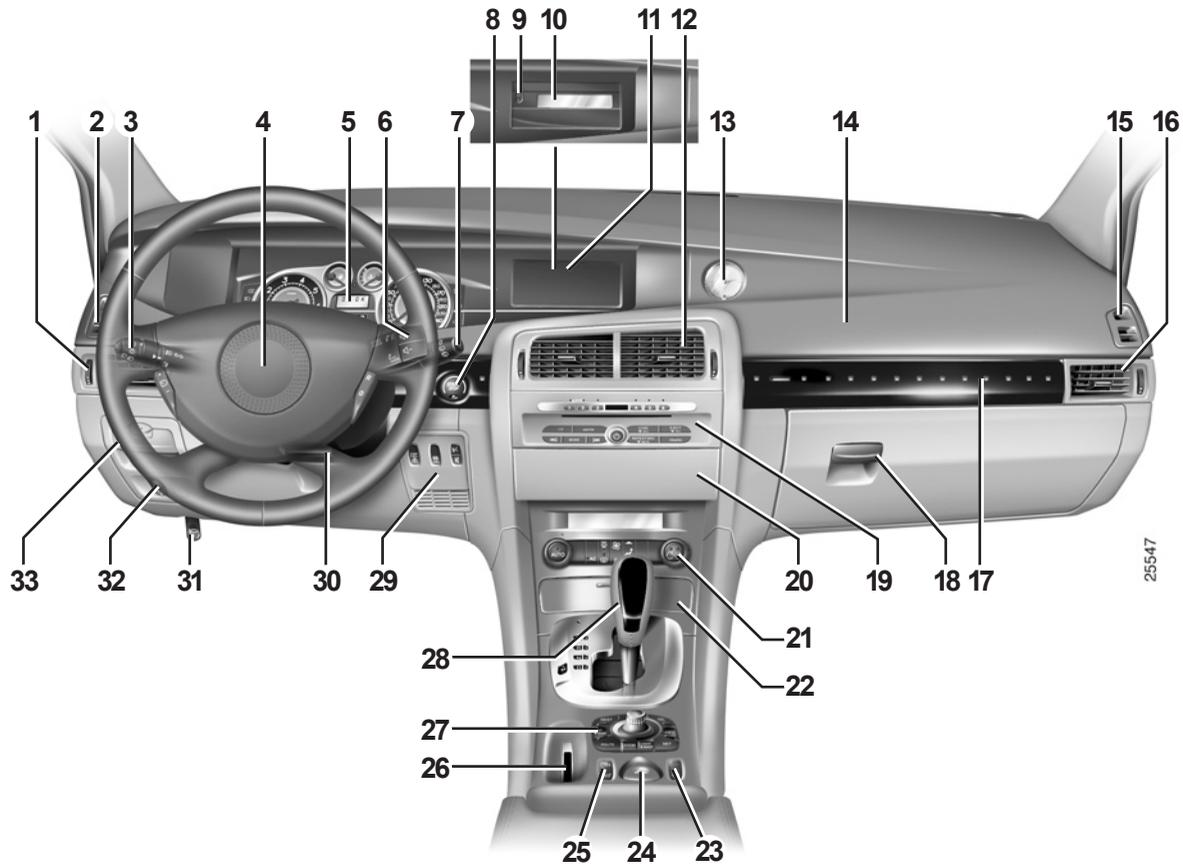


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et le pare-soleil vous rappellent ces instructions.

POSTE DE CONDUITE



POSTE DE CONDUITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- 1 Aérateur latéral.
- 2 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 3 Manette de :
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feux de brouillard arrière,
 - commande intégrée de téléphone mains libres.
- 4 Emplacement Airbag conducteur, avertisseur sonore, commandes de vitesse.
- 5 Tableau de bord.
- 6 Commandes à distance radio. Commande intégrée de téléphone mains libres.
- 7 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière. Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 8 Commande de démarrage ou arrêt du moteur.
- 9 Témoins de :
 - alerte de non port des ceintures avant,
 - désactivation de l'airbag passager avant.
- 10 Affichage, suivant véhicule, de la température, des informations radio, téléphone, système de navigation...
- 11 Afficheur de système de navigation.
- 12 Aérateurs centraux.
- 13 Montre.
- 14 Emplacement Airbag passager.
- 15 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 16 Aérateur latéral.
- 17 Rangement et porte-gobelets.
- 18 Boîte à gants.
- 19 Emplacement radio.
- 20 Vide-poches ou emplacement système de navigation.
- 21 Commandes de climatisation.
- 22 Cendrier et allume-cigares.
- 23 Contacteur de condamnation électrique des portes.
- 24 Contacteur des feux de détresse.
- 25 Contacteurs du limiteur-régulateur de vitesse.
- 26 Lecteur de carte RENAULT.
- 27 Commande du système de navigation.
- 28 Levier de vitesses.
- 29 Contacteur de :
 - aide au parking,
 - contrôle dynamique de conduite (E.S.P.),
 - synthèse parole.
- 30 Commande de réglage en hauteur et en profondeur du volant.
- 31 Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 32 Contacteurs de :
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle,
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux (selon version).
- 33 Frein de parking assisté

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord A : il s'éclaire à la mise sous contact.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin  nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin système antidémarrage

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après trois secondes environ. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il reste allumé, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de désactivation airbag passager avant (présent sur le tableau de bord ou sur l'afficheur de la planche de bord)

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité des enfants » au chapitre 1.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après trois secondes environ. S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après trois secondes environ. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord. Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque **en conduisant avec ménagement**. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et s'accompagne d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de fonctionnement du siège chauffant



Témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin du limiteur et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin de filtre à particules (version diesel)

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des versions diesel avec filtre à particules » au chapitre 2.



Témoins liés au fonctionnement de la boîte de vitesses automatique



P Reportez-vous au chapitre 2,
R paragraphe « Boîte de vitesses
N automatique ».
D

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs



Compte-tours 1

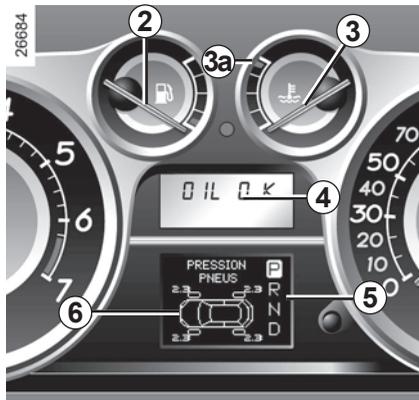
La zone **1a** indique un régime moteur interdit.

Indicateur de niveau de carburant 2

Indicateur de température du liquide de refroidissement 3

En marche normale, l'aiguille doit se trouver en dessous de la zone **3a**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « sévère ».

Il n'y a alerte que si le témoin s'allume.



Affichage du niveau d'huile moteur/Alerte niveau huile moteur minimum 4

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

Ordinateur de bord

Au terme des 30 secondes, l'afficheur bascule en fonction ordinateur de bord. Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

Indicateur du rapport de boîte engagé 5 (pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)



Matrice 6

Cet afficheur regroupe plusieurs types d'informations. Reportez-vous au paragraphe « Matrice » en pages suivantes.

Indicateur de vitesse 7 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

MATRICE



La matrice **1** regroupe des messages d'informations, des messages d'anomalie de fonctionnement et des messages d'alerte.

Les messages apparaissent sur la matrice soit isolément, soit en alternance (lorsqu'il y a plusieurs messages à afficher). Dans ce cas, l'ordre d'apparition des messages est celui du degré d'urgence : priorité aux messages d'alerte, puis aux messages d'anomalie de fonctionnement...

Les messages d'information

Ceux-ci peuvent soit aider dans la phase de mise en route du véhicule, soit informer d'un choix ou d'un état de conduite.

Des exemples de messages d'information sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'anomalies de fonctionnement

Ce sont certains messages de couleur orange. Ils peuvent apparaître isolément ou avec le témoin .

Ils imposent un arrêt prochain chez le Représentant RENAULT pour une intervention sur le véhicule.

Des exemples de messages d'anomalies de fonctionnement sont donnés en pages suivantes.

Les messages d'alerte

Ce sont les messages de couleur rouge. Ils peuvent apparaître isolément ou en alternance avec le témoin .

Ils annoncent un arrêt immédiat (compatible avec la circulation) et l'appel d'un Représentant RENAULT.

Des exemples de messages d'alerte sont donnés en pages suivantes.

L'extinction de la matrice est due à une action sur la touche de défilement de l'ordinateur de bord. Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'information	Interprétation des messages
 <p>26112</p>	<p>« Pile carte à changer » Défaillance de la pile de la carte.</p>
 <p>26341</p>	<p>« Pression pneus » Pression des pneumatiques suffisante.</p>
 <p>26104</p>	<p>« Mettre le levier de vitesses sur P » Condition de démarrage non conforme pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique.</p>
 <p>17857-1</p>	<p>« Régulateur de vitesse » Indication du choix de la vitesse réglée (voir paragraphe « Régulateur de vitesse » en chapitre 2).</p>

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement	Interprétation des messages
 <p>25092</p>	<p>« Boîte de vitesses à contrôler » Défaillance de la boîte de vitesses, consultez rapidement un représentant.</p>
 <p>25094</p>	<p>« Niveau d'huile à réajuster » Le niveau d'huile moteur est à réajuster, effectuez un contrôle rapidement sur sol horizontal.</p>
 <p>25095</p>	<p>« ESP à contrôler » ESP défaillant.</p>
 <p>25097</p>	<p>« Airbag à contrôler » Airbag conducteur défaillant.</p>
 <p>25100</p>	<p>« Antipollution à contrôler » Fonctionnement défaillant.</p>

MATRICE (suite)

Exemples de messages d'anomalie de fonctionnement	Interprétation des messages
 <p>GONFLER PNEUS AUTOROUTE 2,2 2,4 250085</p>	<p>« Gonfler pneus autoroute » La vitesse de roulage n'est pas adaptée à la pression de gonflage des pneumatiques. Ralentissez ou gonflez les pneumatiques à la pression pleine charge.</p>
 <p>E.S.P. 250086</p>	<p>« ESP » ESP en régulation.</p>
 <p>PRESSON PNEU A REAJUSTER 2,2 250923</p>	<p>« Pression pneu à réajuster » Une roue qui devient pleine signale une roue dégonflée.</p>
 <p>INJECTION A CONTROLER 250080</p>	<p>« Injection à contrôler » Défaillance électronique de l'injection.</p>
 <p>AIRBAG PASSAGER DESACTIVE 250091</p>	<p>« Airbag passager désactivé » Airbag passager déconnecté.</p>

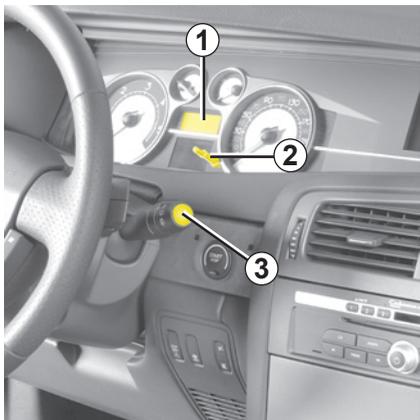
MATRICE (suite)

Messages d'alerte	Interprétation des messages
 <p>25072</p>	<p>« Surchauffe du moteur » Température du liquide de refroidissement trop élevée.</p>
 <p>25073</p>	<p>« Panne de l'injection : arrêter le moteur » Défaillance grave de l'injection, arrêtez le véhicule.</p>
 <p>25074</p>	<p>« Panne du système de freinage » Défaillance du circuit de freinage.</p>
 <p>25075</p>	<p>« Crevaision changer roue » Cet exemple montre que la roue arrière gauche est crevée.</p>
 <p>25077</p>	<p>« Panne recharge » Défaut de charge de la batterie.</p>

MATRICE (suite)

Messages d'alerte	Interprétation des messages
 <p>25078</p>	<p>« Panne pression huile » Défaut de pression d'huile.</p>
 <p>25081</p>	<p>« Panne frein de parking » Frein de parking assisté hors service.</p>
 <p>25082</p>	<p>« Serrer frein de parking »</p>
 <p>25084</p>	<p>« Risque de blocage de la direction » Défaillance du verrou de colonne de direction.</p>

ORDINATEUR DE BORD



Afficheur 1

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Exercez alors un appui long sur la touche 2.

Touche de sélection de l'affichage

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche 3 :

- a) totalisateur général de distance parcourue,
- b) totalisateur partiel de distance parcourue,
- c) carburant utilisé,
- d) consommation moyenne,
- e) consommation instantanée,
- f) autonomie prévisible,
- g) distance parcourue,
- h) vitesse moyenne,
- i) autonomie vidange,

Interprétation des valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - le véhicule sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

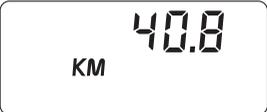
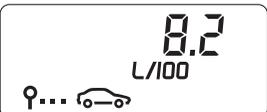
Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

Nota

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage
 <p>25051</p>	 a) Totalisateur général de distance parcourue.
 <p>25062</p>	 b) Totalisateur partiel de distance parcourue.
 <p>25047</p>	 c) Carburant utilisé (en litres) depuis le dernier Top Départ.
 <p>25049</p>	 d) Consommation moyenne (en l/100 km) depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage
 <p>25048</p>	<p>➔ e) Consommation instantanée (en l/100 km) Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 35 km/h.</p>
 <p>25045</p>	<p>➔ f) Autonomie prévisible avec le carburant restant (en km selon pays) Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>
 <p>25050</p>	<p>➔ g) Distance parcourue (en km) depuis le dernier Top Départ.</p>
 <p>25053</p>	<p>➔ h) Vitesse moyenne (en km/h) depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.</p>

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage des informations décrites ci-après DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection	Interprétation de l'affichage
 <p>The image shows a digital display with the number '18400' and 'KM' below it. To the left of the display is a car icon with a right-pointing arrow. To the right is a warning icon (a triangle with an exclamation mark). Above the display, the number '25046' is written vertically. A yellow arrow points from the display towards the text on the right.</p>	<p>i) Autonomie de révision Distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision. Plusieurs cas se présentent :</p> <ul style="list-style-type: none">– autonomie inférieure à 1 500 km ou date de révision prochaine prévue dans deux mois. La valeur de l'autonomie est remplacée par des tirets et le message « vidange à prévoir » apparaît sur la matrice pendant 25 secondes environ.– autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte. Le dessin  apparaît tout le temps quelle que soit l'information sélectionnée sur l'afficheur, la valeur est remplacée par des tirets, le message « faire vidange rapidement » s'affiche sur la matrice et le témoin  s'allume. <p>Le véhicule nécessite alors une révision le plus rapidement possible.</p> <p>Nota : suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.</p> <p>Réinitialisation de l'afficheur après la révision conforme au programme d'entretien</p> <p>L'autonomie de révision ne doit être réinitialisée qu'après une révision conformément aux préconisations du programme d'entretien de votre véhicule. Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile. Ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévues dans le programme d'entretien.</p> <p>Contact mis, sélectionnez l'information « autonomie vidange » sur l'afficheur. Maintenez la touche 2 enfoncée plus de 10 secondes. La valeur sur l'afficheur clignote 4 fois puis est remplacée par la valeur d'autonomie réinitialisée. Celle-ci clignote 4 fois. Lâchez la pression sur la touche 2, la valeur s'allume fixe et est mémorisée.</p>

SYNTHÈSE PAROLE

Le véhicule vous parle...

Les informations parlées sont émises automatiquement et renforcent les indications visuelles.

Par la synthèse de la parole, vous êtes renseigné à tout moment sur l'état des organes principaux de votre véhicule.

Ces informations parlées sont assorties de précautions et de conseils et, dans certains cas, de l'allumage du ou des témoins correspondants au tableau de bord.

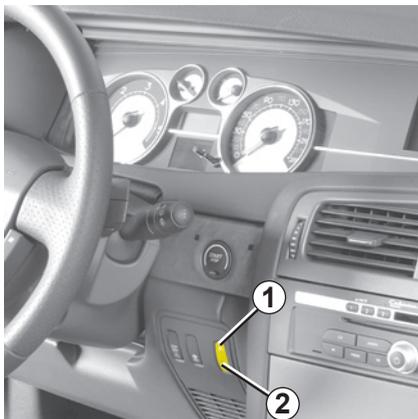
Dans ce cas, reportez-vous en chapitre « Tableau de bord ».

Type d'informations parlées

Les informations parlées dépendent du niveau d'équipement du véhicule, elles portent sur la surveillance des fonctions :

- pression d'huile,
- circuit de freinage,
- circuit électrique,
- surchauffe moteur,
- niveau mini de carburant,
- injection,
- transmission automatique,
- porte(s), coffre, capot moteur mal fermés,
- feux de position allumés,
- frein de parking assisté serré,
- mauvais fonctionnement des lampes (veilleuses, feux stop...),
- direction assistance variable,
- niveau mini lave-vitre,
- oubli de la ceinture de sécurité,
- niveau mini huile moteur,
- contrôle dynamique de conduite (E.S.P.),
- défaut de pression de gonflage des pneumatiques/crevaisson,
- ...

SYNTHÈSE PAROLE (suite)



Les commandes liées aux informations parlées

Touche « Discrétion » 2 enfoncée

Passage en mode discrétion, les messages sont alors remplacés par un gong.

Si vous désirez entendre le message parlé, appuyez sur la touche **1** de répétition.

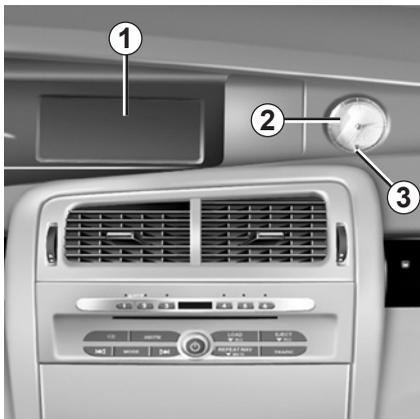
Touche « Répétition des messages » 1 enfoncée

Diffusion des informations parlées mémorisées ou existantes au moment de la demande.

Si aucun défaut n'est détecté, le message parlé est : « Bienvenue, je suis l'ordinateur de bord, la surveillance est opérationnelle ».

Si vous appuyez sur la touche répétition durant la diffusion d'un message parlé, celui-ci est interrompu et rediffusé complètement.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Mise à l'heure de la montre 2

Pressez la touche 3 :

- en permanence pour une avance rapide des aiguilles,
- par saccades pour un réglage précis de l'heure.

Indicateur de température extérieure 1

Particularité :

Lorsque la température extérieure est comprise entre -3 °C et $+3\text{ °C}$, les caractères °C clignotent (signalisation de risque de verglas).



Indicateur de température extérieure

La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut suffire à elle seule pour détecter le verglas.

Véhicules équipés des systèmes d'aide à la navigation, téléphones...

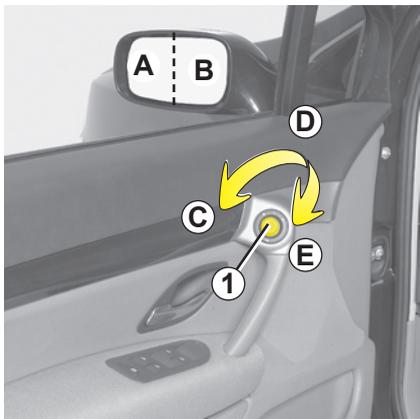
Reportez-vous à la notice spécifique de la fonction pour connaître les particularités des véhicules liées à la présence de ces équipements.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

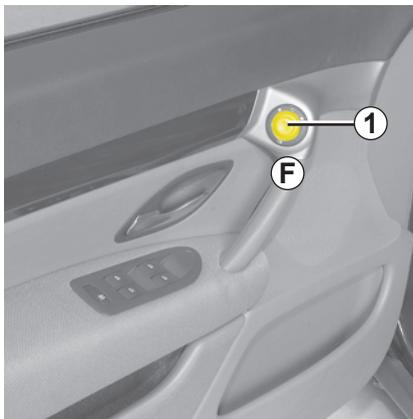
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



Contact mis, manœuvrez le bouton **1** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.



Rétroviseurs rabattables

Manœuvrez le bouton **1** en position **F** : les rétroviseurs extérieurs se rabattent. Pour les remettre en position de roulage, revenez en position **C**, **D** ou **E**.

Si les rétroviseurs ont été manœuvrés manuellement, réinitialisez le système en effectuant un rabattement électrique complet.



Suivant véhicule, lors du verrouillage des portes, les rétroviseurs extérieurs se rabattent automatiquement.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.

Rétroviseurs électrochromes

Ils s'obscurcissent automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

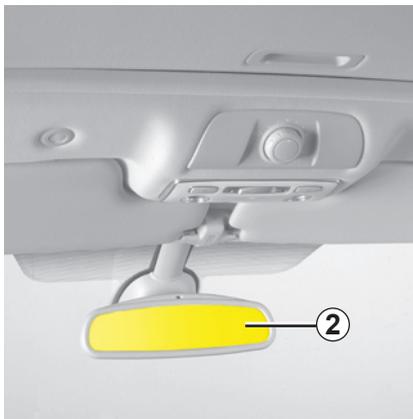
Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.



Rétroviseur électrochrome 2

Le rétroviseur s'obscurcit automatiquement la nuit lorsque vous êtes suivi par un véhicule éclairé (en feux de route).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX

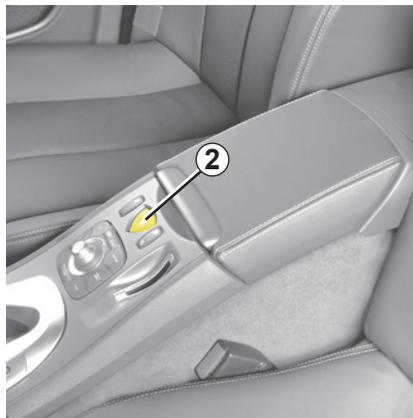


Avertisseur sonore

Appuyez sur le coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, tirez la manette **1** vers vous.



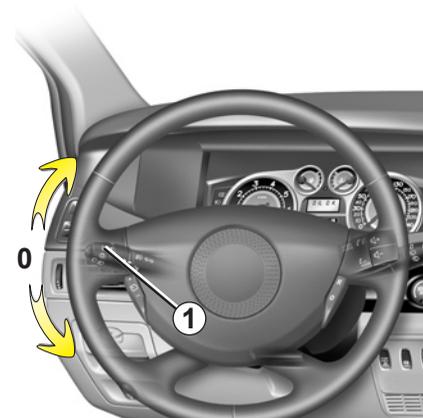
Signal « danger »

Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ;
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



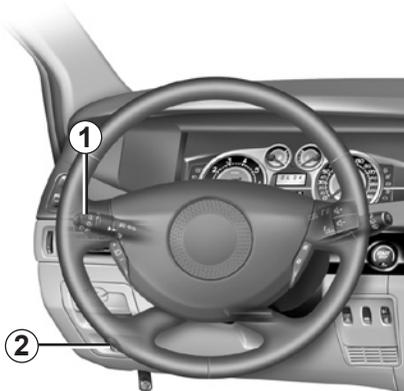
Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

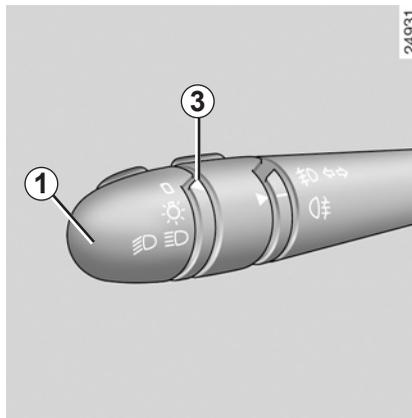
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIURES



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Le tableau de bord s'éclaire, l'intensité lumineuse peut être réglée par la molette **2**.



Feux de croisement

Fonctionnement manuel

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Dans tous les cas un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Fonctionnement automatique

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position **0**).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

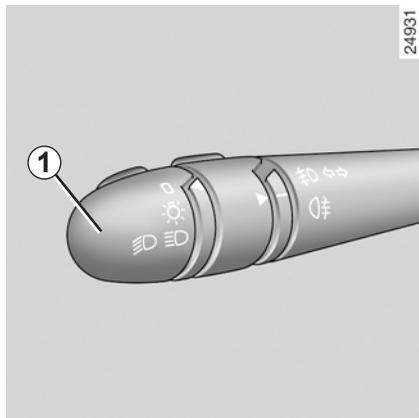
Pour la désactiver, contact mis moteur à l'arrêt, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position **0** à feux de position. Un signal sonore confirme cette action et le message « Automatisation des feux désactivé » s'affiche.

Pour l'activer, contact mis moteur arrêté ou non, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position **0** à feux de position. Le message « Automatisation des feux activés » s'affiche.

Pour passer en feux de route tirez la manette **1** vers vous. Tirez une nouvelle fois vers vous pour revenir en feux de croisement.

Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou à la condamnation du véhicule à l'aide de la carte RENAULT.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feux de route

Feux de croisement allumés, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

Ramenez la manette **1** à sa position initiale.

Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement »

Cette fonction (utile par exemple pour l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé, carte RENAULT retirée du lecteur, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps maximum de deux minutes.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

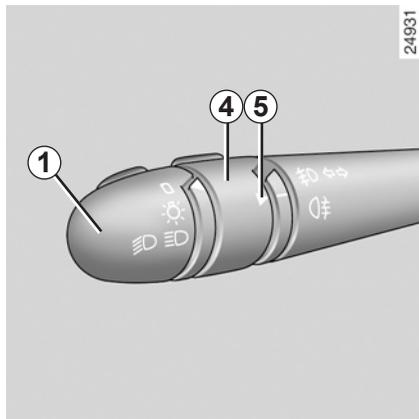
À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie...).



Avant de prendre la route : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles) (suivant véhicule).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feux de brouillard avant

Feux allumés, tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5** puis relâchez, un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Feux de brouillard arrière

Feux allumés, tournez l'anneau central **4** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **5**, un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

Extinction

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **4** pour amener le repère **5** face au repère du feu de brouillard que vous voulez éteindre

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

Cas particulier

Utilisation des feux de brouillard avant et/ou arrière lorsque le fonctionnement automatique des feux de croisement est activé.

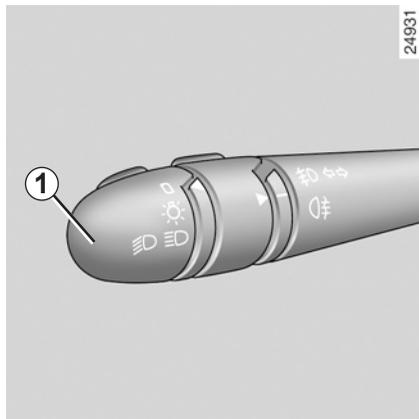
Allumage des feux de brouillard

Il est nécessaire de sélectionner la position de feux de croisement **avant** d'amener l'anneau central **4** en position feux de brouillard.

Extinction des feux de brouillard

Tournez l'anneau central **4** face au repère du feu de brouillard que vous voulez éteindre, et l'extrémité de la manette **1** de la position feux de croisement à la position **0** pour retrouver le fonctionnement automatique des feux de croisement.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Extinction des feux

Fonctionnement manuel

Il existe deux possibilités (suivant véhicule) :

- ramenez la manette **1** à sa position initiale ;
- les feux s'éteignent lors de l'arrêt du moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule. Dans ce cas, au démarrage moteur suivant, les feux se rallumeront dans la position de la manette **1**.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Les feux s'éteignent lors de l'arrêt moteur à l'ouverture de la porte conducteur ou au verrouillage du véhicule.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

Dans le cas où les feux ont été allumés après la coupure moteur, un bip sonore se déclenche à l'ouverture de la porte conducteur pour vous signaler que les feux sont restés allumés.

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



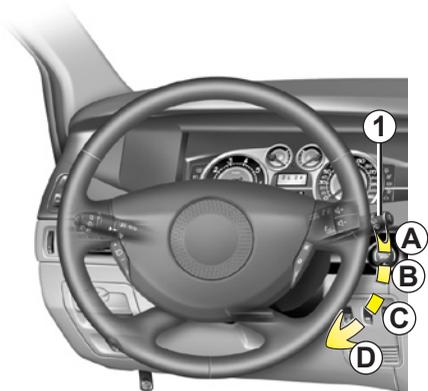
Pour les véhicules qui en sont équipés, la commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Sur les autres versions le réglage est automatique.

	Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge	
	Toutes versions sauf 2.2 dCi	2.2 dCi
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0	0
Conducteur avec un passager à l'avant et trois passagers à l'arrière	1 ou 2	1 ou 2
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	2	3
Conducteur avec bagages (atteignant la masse maxi autorisée en charge)	3	4

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT



Essuie-vitre avant avec fonction essuyage automatique

Contact mis, manœuvrez la manette 1 de A à D.

A arrêt.

B fonction essuyage automatique

Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.

L'anneau central de la manette 1 permet de faire varier la sensibilité de – à ■ :

- représentant la sensibilité mini
- représentant la sensibilité maxi.

C balayage continu lent.

D balayage continu rapide.

Suivant véhicule, à chaque coupure de contact, il est impératif de revenir en position arrêt A pour retourner en position essuyage automatique.

Automatisme de la sélection de vitesse de balayage

En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :

- d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente ;
- d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

À l'arrêt, toute action sur la manette 1 est prioritaire et annule donc l'automatisme.

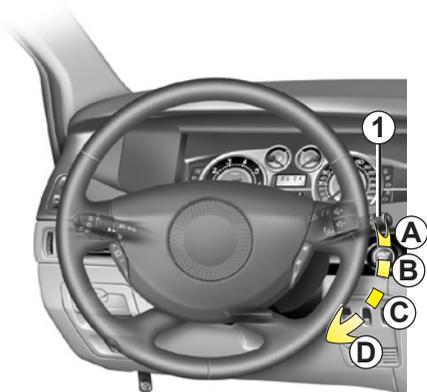
Nota : en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position A (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE AVANT (suite)



Lave-vitre, lave-projecteurs

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

– Projecteurs éteints

Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.

– Projecteurs allumés

Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront en position de repos.



Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position **A** (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE ARRIÈRE



Essuie-vitre arrière à cadencement

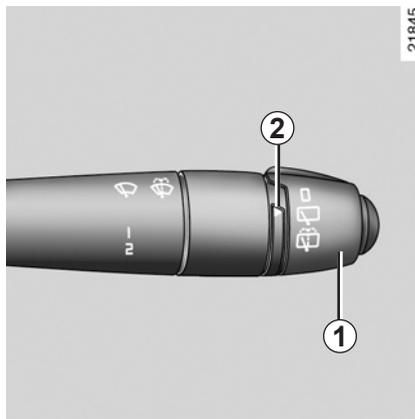
Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.



Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.



Particularité

Si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir :
80 litres environ.

Véhicule déverrouillé, pour ouvrir la trappe à carburant **A**, appuyez sur l'endroit repéré par la flèche.

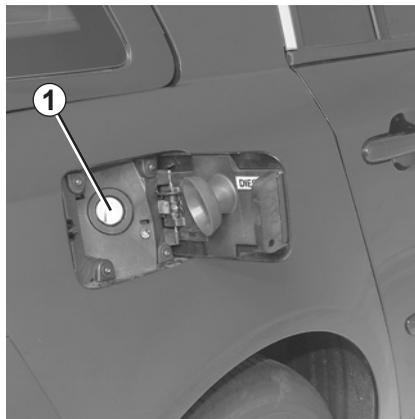
La trappe s'entrouvre. Faites-la alors pivoter.

Le bouchon est intégré au conduit de remplissage.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Particularité des cartes mains libres

La trappe à carburant se verrouille quelques minutes après les autres ouvrants du véhicule.



Ne jamais appuyer avec les doigts sur le clapet **1**.

Ne pas laver la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et **impérativement** conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous au paragraphe « Caractéristiques moteur » en chapitre 6.

Versions Diesel

Utilisez **impérativement** du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette située à l'intérieur du portillon **A**.

Versions essence

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb. L'Indice d'Octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette située sur le portillon **A**. Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.



Ne pas mélanger d'essence au gazole, même en faible quantité.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Remplissage carburant

Introduisez le pistolet pour repousser le clapet **1** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

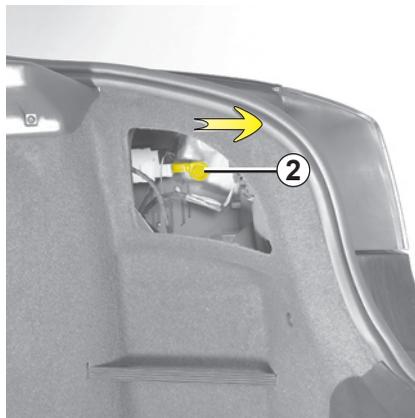
À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet **1** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).



Cas exceptionnel

En cas de défaillance de la carte RENAULT, il est possible de déverrouiller le portillon **A** en manœuvrant manuellement la tige de déverrouillage (à l'intérieur du coffre).

Pour y accéder, enlevez la grille donnant accès aux ampoules de feu arrière, côté trappe à carburant, et tirez vers vous la tige de déverrouillage **2**.



Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage	2.2
Démarrage – Arrêt moteur	2.3
Particularités des versions essence	2.7
Particularités des versions diesel	2.8
Particularités des versions diesel avec filtre à particules	2.9
Levier de vitesses	2.10
Direction assistée	2.10
Frein de parking assisté	2.11
Conseils antipollution, économies de carburant	2.14
Environnement	2.17
Système de surveillance de pression des pneumatiques	2.18
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.22
Système antipatinage	2.24
Système antiblocage des roues : ABS	2.26
Assistance au freinage d'urgence	2.28
Limiteur de vitesse	2.29
Régulateur de vitesse	2.32
Aide au parking	2.36
Utilisation de la boîte de vitesses automatique	2.40

RODAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km environ** que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

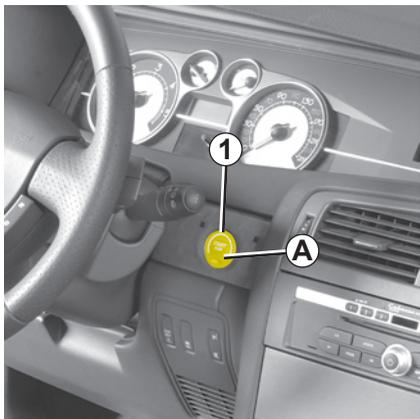
Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est pas avant 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

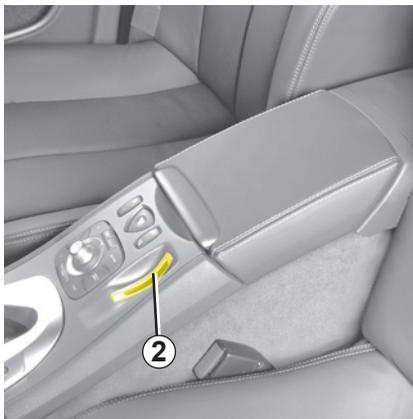
DÉMARRAGE/ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE À TÉLÉCOMMANDE



À l'ouverture de la porte, le lecteur de carte RENAULT 2 s'allume.

Le message « insérer carte » apparaît sur la matrice au tableau de bord.

Insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte 2 qui possède deux crans : le premier correspond à la position « accessoires », le deuxième à la position « démarrage moteur ».



Position « accessoires »
(Premier cran)

Moteur non tournant, les accessoires éventuels (radio...) fonctionnent.

Position « démarrage moteur »

(Deuxième cran)

La carte RENAULT complètement enfoncée dans le lecteur de carte 2 (jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage de la colonne de direction), le bouton 1 s'allume pour confirmer l'autorisation de démarrer le moteur : exercez une pression brève sur le bouton 1 pour démarrer.

Dès que le moteur démarre, le bouton 1 s'éteint et le témoin « moteur tournant » A s'allume.

Nota : le bouton 1 est éteint si vous n'êtes pas en condition de démarrage (par exemple : préchauffage diesel en cours, vitesse engagée...).

Cas exceptionnel

Dans certains cas, (par exemple roues bloquées contre un trottoir), il sera nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton 1 pour déverrouiller la colonne de direction.

DÉMARRAGE/ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE À TÉLÉCOMMANDE (suite)



Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez d'une pression brève sur le bouton **1** : il y a coupure du contact et le témoin « moteur tournant » **A** s'éteint.

Pour certains véhicules avec boîte de vitesses automatique, amenez le levier en position parking **P**.

Retirez la carte du lecteur de carte **2**.



Le retrait de la carte entraîne l'allumage du plafonnier (lorsque celui-ci est en position « allumage automatique »), le blocage de la colonne de direction (par précaution, vérifiez son bon verrouillage) et l'extinction des accessoires.

Nota : si vous laissez la carte dans le lecteur de carte, un bip sonore vous en avertit à l'ouverture de la porte conducteur et le lecteur de carte clignote.



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier avec la carte RENAULT sur vous, **assurez-vous que le moteur est bien arrêté.**



Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT dans l'habitacle et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la carte RENAULT entraîne le blocage de la direction.

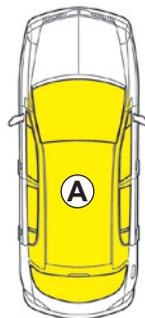
DÉMARRAGE/ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE RENAULT MAINS LIBRES



Positions « stop », « accessoires » et « plus après-contact »

Carte RENAULT hors lecteur, moteur non tournant et sans intervenir sur les pédales (frein, embrayage), des appuis successifs sur le bouton **1** permettent de sélectionner l'une après l'autre ces positions.

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareil fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT) le fonctionnement de la carte RENAULT peut être perturbé. Dans ce cas, il est nécessaire d'insérer la carte dans le lecteur.



25342

Démarrage du moteur

La carte RENAULT à l'intérieur du véhicule (périmètre **A**) hormis certaines zones en hauteur (pare-soleil, portelunettes...):

- enfoncez la pédale d'embrayage et appuyez sur le bouton **1** ;
- ou
- le levier de vitesses au point mort (véhicule à boîte de vitesses mécanique) ou en position **P** ou **N** (véhicule à boîte de vitesses automatique), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton **1**.

Nota : l'appui sur la pédale doit se faire pendant toute la durée du démarrage.

Arrêt du moteur

Véhicule à l'arrêt, appuyez sur le bouton **1**. Les accessoires (ex : radio) utilisés à ce moment continuent de fonctionner.

A l'ouverture de la porte conducteur, la direction se verrouille (par précaution, vérifiez son bon verrouillage) et les accessoires s'arrêtent de fonctionner.



Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT dans l'habitacle et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

DÉMARRAGE/ARRÊT MOTEUR AVEC CARTE RENAULT MAINS LIBRES

Cas particuliers

- Moteur tournant, une porte du véhicule ouverte et carte hors du véhicule (cas, par exemple, d'un conducteur qui descend ouvrir le portail de son garage) : le moteur continue à tourner.
- Moteur tournant, portes du véhicule fermées et carte hors du véhicule (cas, par exemple, du passager déposé en un lieu alors que la carte RENAULT est restée sur lui) : le message « carte non détectée » apparaît au tableau de bord, le témoin lumineux clignote sur le lecteur de carte de secours **2** et un bip retentit à la fermeture du dernier ouvrant.
- Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareil fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT), le fonctionnement de la carte RENAULT peut être perturbé.



Anomalie de fonctionnement du mode mains libres

Le témoin lumineux **3** et le lecteur de carte **2** clignotent.



Insérez la carte RENAULT dans le lecteur de carte **2**. Appuyez sur la pédale de frein et/ou d'embrayage puis procédez comme indiqué dans « Démarrage/arrêt moteur avec carte à télécommande ».



Lorsque vous quittez votre véhicule, en particulier avec la carte RENAULT sur vous, **assurez-vous que le moteur est bien arrêté.**

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule à un Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans le document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant de la marque.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES



Le témoin **1** s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'allumage du témoin, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 80 km/h (60 km/h pour le moteur 2.0 dCi) compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin. Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le témoin  et le message « Antipollution à contrôler » s'allument, consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

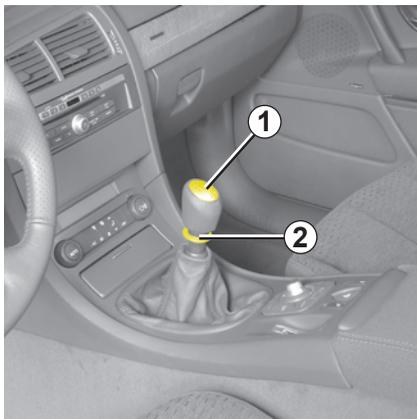
En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

LEVIER DE VITESSES/DIRECTION ASSISTÉE



Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis amenez le levier de vitesses en marche arrière.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle : suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** et, suivant véhicule, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Contact mis, les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière.

Véhicules équipés de l'aide au parking : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Aide au parking » pour en connaître les particularités.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Direction assistée

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Direction à assistance variable

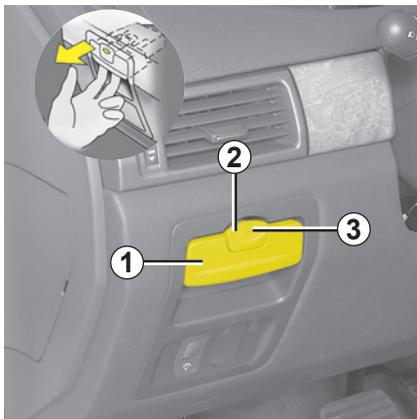
La direction à assistance variable est dotée d'un système à gestion électronique qui adapte le niveau d'assistance en fonction de la vitesse du véhicule.

La direction est plus douce en manœuvre de parking (pour plus de confort) alors que l'effort augmente progressivement avec l'accroissement de la vitesse (pour une meilleure sécurité à grande vitesse).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

FREIN DE PARKING ASSISTÉ



Serrage du frein de parking assisté

Mode manuel

Tirez et relâchez la palette **1**.

Mode automatique (suivant pays)

Le frein de parking assisté assure l'immobilisation automatique du véhicule lors de l'arrêt du moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt du moteur.

Dans tous les autres cas, le calage moteur par exemple, le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement. Le mode manuel doit alors être utilisé.

Le serrage du frein de parking assisté est confirmé par l'allumage fixe du témoin **3** sur la planche de bord et du témoin **4** au tableau de bord. Les témoins **3** et **4** s'éteignent au verrouillage des portes. Le message « frein de parking serré » apparaît au tableau de bord.

Nota :

A l'ouverture de la porte conducteur, si le frein de parking assisté n'est pas serré, un bip sonore retentit et le message « frein de parking desserré » apparaît au tableau de bord.

Dans ce cas pour immobiliser le véhicule, il est impératif de tirer puis relâcher la palette **1**.

Pour certains pays, le serrage en mode automatique n'est pas activé. Reportez-vous au paragraphe « mode manuel ».



Avant de quitter le véhicule, vérifiez le serrage effectif du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage fixe du témoin **3** sur la planche de bord et du témoin **4** au tableau de bord.



Desserrage du frein de parking assisté

Mode manuel

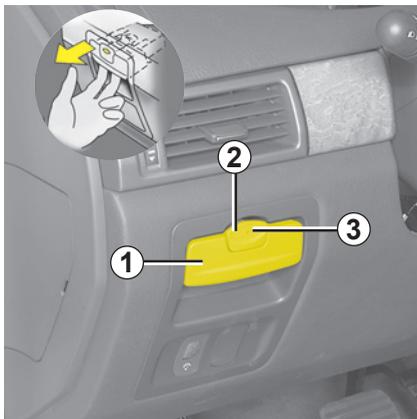
Pour desserrer le frein de parking assisté : moteur tournant, tirez sur la palette **1** tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **2** et relâchez. Le témoin **3** et le témoin **4** s'éteignent.

Mode automatique

Le desserrage se fait automatiquement dès le démarrage du véhicule en accélérant.

Le message « frein de parking desserré » apparaît au tableau de bord.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (suite)



Cas particuliers

Si vous devez stationner sur plan incliné ou si vous devez stationner avec une remorque par exemple, maintenez la palette **1** tirée pendant quelques secondes pour obtenir le freinage maximum.



Pour stationner frein de parking assisté desserré (risque de gel par exemple), porte avant conducteur fermée pour la carte mains libres :

- arrêtez le moteur par appui sur le bouton de démarrage/arrêt moteur ;
- engagez une vitesse (boîte de vitesses mécanique) ou la position **P** (boîte de vitesses automatique) ;
- tirez la palette **1** tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **2** et relâchez ;
- retirez la carte RENAULT du lecteur pour la carte à télécommande.

Arrêt temporaire

Le frein de parking assisté ne se serre pas automatiquement moteur tournant.

Dans tous les cas, il est possible d'actionner manuellement le frein de parking assisté, par exemple, lors d'un arrêt à un feu rouge, sur une voie en plan incliné.

Pour cela, tirez et relâchez la palette **1**.

Le desserrage se fera automatiquement dès le redémarrage du véhicule en accélérant.



Lorsque le moteur tourne si vous quittez votre véhicule, il est impératif de l'immobiliser par serrage manuel du frein de parking assisté.

Le serrage est visualisé par l'allumage fixe du témoin **3** sur la planche de bord et du témoin **4** au tableau de bord.

FREIN DE PARKING ASSISTÉ (suite)

Versions avec boîte de vitesses automatique

Lorsque la porte conducteur est ouverte ou mal fermée, le desserrage automatique est désactivé.

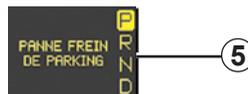
Refermez correctement la porte puis repassez en **N** ou **P** pour réactiver le système.

Anomalies de fonctionnement

- En cas de défaillance, le message d'alerte « panne frein de parking » apparaît sur la matrice **5** et selon les cas, les témoins **3** et **4** clignotent en permanence.



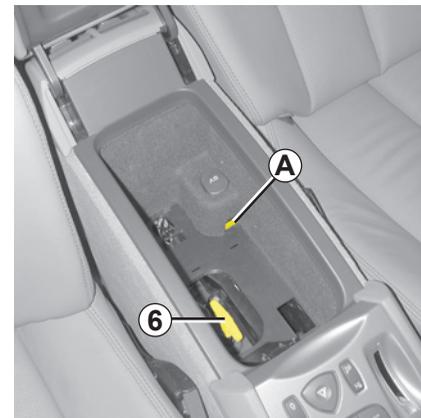
Ne quittez jamais votre véhicule carte RENAULT dans le véhicule en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait débloquer le frein de parking assisté et provoquer un roulage involontaire.



- En cas d'indisponibilité du frein de parking assisté, le témoin **4** clignote pendant environ 10 secondes au démarrage moteur puis s'éteint.

À chaque action sur la palette **1** et à chaque coupure moteur les témoins **3** et **4** clignoteront pendant environ 10 secondes.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.



Déverrouillage de secours (panne batterie ou indisponibilité système)

Pour desserrer le frein de parking assisté, tirez sur la poignée **6** (retirez la moquette du bac de rangement en tirant sur la partie **A**) jusqu'à entendre le bruit de déverrouillage.

Cette commande ne permet pas le resserrage.

Après le remplacement de la batterie, le système sera opérationnel dès la première commande de desserrage manuel.

CONSEILS : ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

De par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non-respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

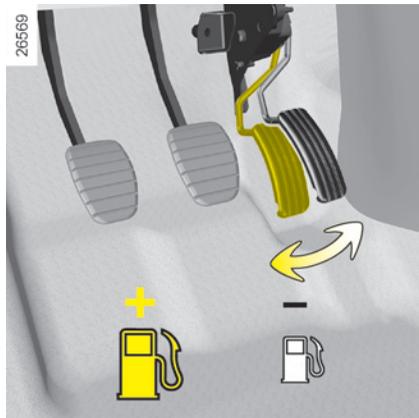
Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Études.

En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écarternements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez un Représentant de la marque.

- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffit de relever le pied.

- Évitez les accélérations brutales.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.
Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position **D**.

- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.

- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.

- Intempéries, routes inondées



Ne roulez pas sur une chaussée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS : ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Conseils d'utilisation

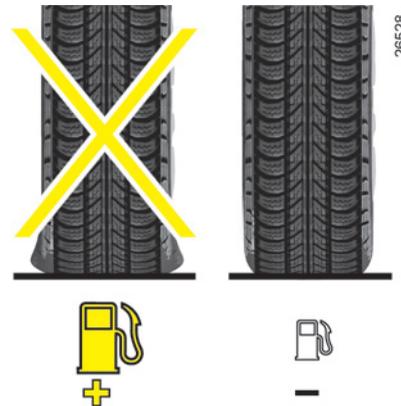
- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement ;
- ne conservez pas une galerie de toit vide ;
- pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque ;
- pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agrégé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

- Une pression insuffisante augmente la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

Votre véhicule a été fabriqué dans une usine respectant les normes les plus sévères en matière d'environnement. De plus, un système de contrôle de tous les produits composants votre véhicule a été mis en place.

Émissions

Les véhicules sont équipés d'un système de dépollution incluant **le pot catalytique, la sonde lambda** et le **filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir). Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un **filtre à particules** permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%, conformément aux exigences européennes qui entreront en vigueur en 2015.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » pour en connaître les valeurs). Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2 à 0,3 bar (3 PSI)**.

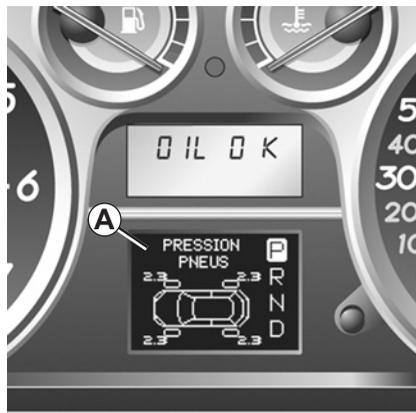
Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur, implanté dans la valve de gonflage, qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante et en cas de fuite.

La matrice **A** précise la pression de gonflage des pneumatiques, à la mise sous contact (pendant environ 20 secondes) ou en cas d'anomalie en roulage.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

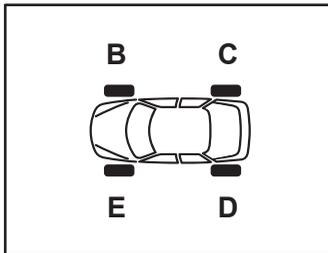


Non interchangeabilité des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves **1** est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.



Pour repérer facilement le bon positionnement de la roue, référez-vous à la couleur de la bague **2** (après nettoyage éventuel) qui entoure chacune des valves :

B bague jaune

C bague noire

D bague rouge

E bague verte

Monte de pneumatiques (remplacement de pneumatiques ou monte de pneumatiques hiver)

Le remplacement des pneumatiques nécessitant des précautions particulières, nous vous conseillons de consulter votre Représentant RENAULT.

Lecture de la pression de gonflage des pneumatiques au tableau de bord

Après vérification de la pression des pneumatiques du véhicule, les messages d'alertes au tableau de bord et/ou les valeurs lisibles sur la matrice **A** sont réactualisés après roulage dès que l'on dépasse 25 km/h.

Les manomètres du marché présentent des écarts de mesure de pression (appelée tolérance).

La pression qui apparaît sur la matrice **A** peut donc être différente de celle lue sur le manomètre que vous avez utilisé. C'est la pression apparaissant sur la matrice qui est à prendre en considération.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Roue de secours

La roue de secours ne possède pas de capteur, elle n'est donc pas reconnaissable par le système.

Lorsqu'elle est montée en lieu et place d'une autre roue, le système détecte alors une anomalie de fonctionnement.

Remplacement roues/jantes...

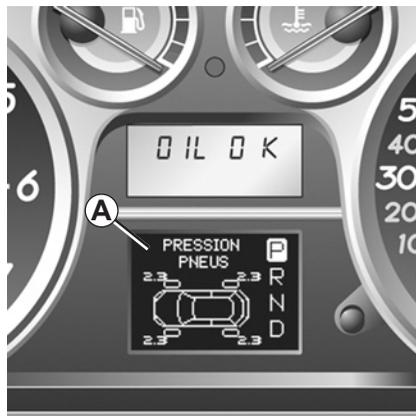
Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, valves...).

Consultez votre Représentant RENAULT pour connaître les accessoires compatibles avec le système et existant en RENAULT Boutique : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système.

Aérosols répare-pneu

Du fait de la spécificité des roues, n'utilisez que les aérosols homologués par nos services techniques.

Reportez-vous à la notice des aérosols répare-pneu pour en connaître les conditions d'utilisation.



Affichage

La matrice **A** vous informe des éventuelles anomalies (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).

Vous trouverez, pages suivantes, le détail des différents affichages de la matrice.

Cas particulier

Dans certaines conditions de réajustement des pressions, le message d'information peut rester affiché un certain temps au tableau de bord (1 h 45 environ après l'arrêt du véhicule).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES

Exemples d'informations pouvant apparaître sur la matrice A.

Matrice A	Interprétation des messages
 <p>250341</p>	<p>« Pression pneus » La pression de gonflage des pneumatiques est suffisante.</p>
 <p>250665</p>	<p>« Capteur pneu absent » Une roue qui disparaît indique une défaillance du capteur ou une absence de capteur sur cette roue (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).</p>
 <p>250923</p>	<p>« Pression pneu à réajuster » Une roue qui devient pleine signale une roue dégonflée.</p>
 <p>250086</p>	<p>« Gonfler pneus autoroute » La pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les quatre pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous aux tableaux « Pression des pneumatiques »).</p>
 <p>250775</p>	<p>« Crevasion changer roue » Cet exemple montre que la roue arrière gauche est crevée.</p>

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P.

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Il est complété par le système « contrôle de sous-virage ».



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le message **A** s'allume pour vous en avertir.

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'E.S.P. dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P.



Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **1**.

Le message **B** « E.S.P. désactivé » s'allume pour vous en avertir.

Cette action a pour effet de désactiver également l'antipatinage : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Système antipatinage ».



L'E.S.P. apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : l'E.S.P. est automatiquement réactivé à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message **C** et le témoin  s'allument pour vous en avertir.

Consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIPATINAGE

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.

Lorsque la fonction entre en service, le message **A** s'allume pour vous en avertir.

SYSTÈME ANTIPATINAGE (suite)



Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **1**.

Le message **B** s'allume pour vous en avertir.



L'inhibition de la fonction a pour effet de désactiver aussi la fonction E.S.P. : reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. ».

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le message **C** et le témoin  s'allument pour vous en avertir.

Consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé. Il permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.

De plus, ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules...).

En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS, deux situations sont à considérer :

1 – Les témoins orange  et  sont allumés au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



2 – Le témoin orange



et le témoin rouge

incident de frein

accompagnés de  et de **STOP** sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

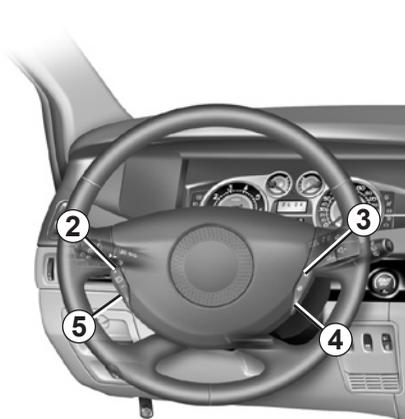
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route...).

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation de la vitesse limitée et variation croissante de la vitesse limitée.
- 3 Rappel de la vitesse limitée mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée).
- 5 Mémorisation de la vitesse limitée et variation décroissante de la vitesse limitée.



Témoin

Ce témoin orange s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur la matrice 6.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord et la matrice passe en fonction « limiteur de vitesse ».

Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).



Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse clignote au tableau de bord (matrice) pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.

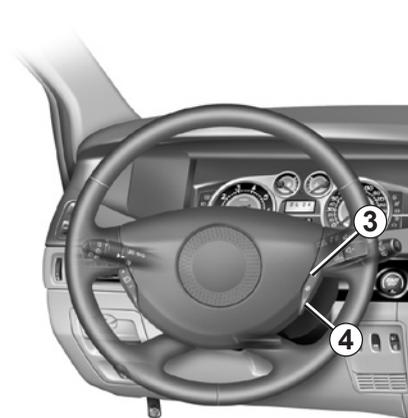


Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la touche **4**, dans ce cas la vitesse limitée reste mémorisée
- la touche **1**, dans ce cas il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3**.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur

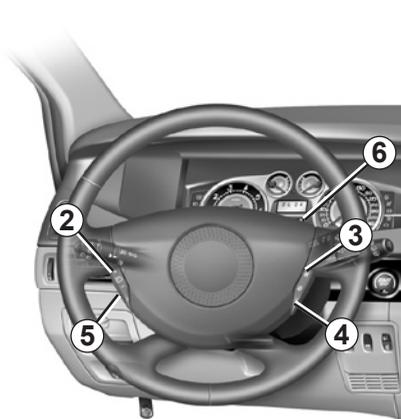


Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt
- 2 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation croissante de la vitesse de régulation.
- 3 Rappel de la vitesse de régulation mémorisée.
- 4 Arrêt de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation).
- 5 Mémorisation et activation de la vitesse de régulation. Variation décroissante de la vitesse de régulation.



Témoin

Ce témoin vert s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur la matrice 6 « régulateur de vitesse ».



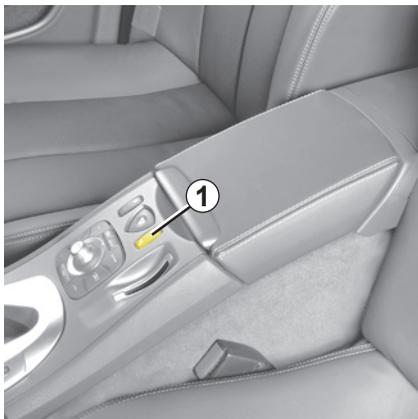
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur.

Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.

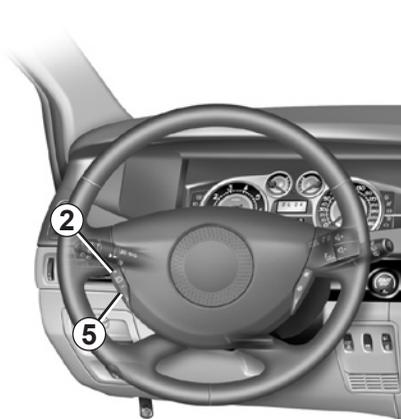
RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté .

Le témoin s'allume au tableau de bord et la matrice passe en fonction « régulateur de vitesse ».



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h), pressez le contacteur **2** ou **5** : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

Conduite

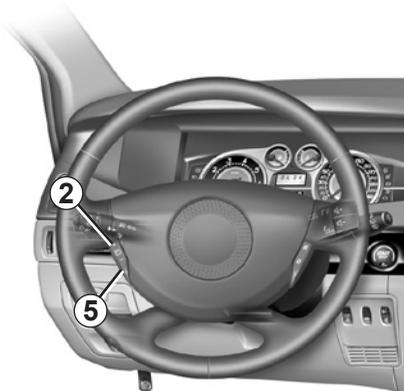
Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse mémorisée et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur :

- la touche **2** pour augmenter la vitesse,
- la touche **5** pour diminuer la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

Dépassement de la vitesse de régulation

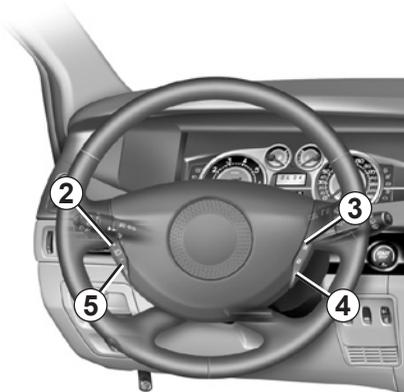
Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse de régulation

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système, la vitesse clignote au tableau de bord pour vous en informer.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en veille de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur :

- la pédale de frein,
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique,
- la touche **4**.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée.

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur la touche **3** à condition de rouler à une vitesse supérieure à 30 km/h environ et après s'être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...).



Arrêt de la fonction

Appuyez sur la touche **1**. Dans ce cas, la vitesse n'est pas mémorisée.

L'extinction du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

Un appui sur les touches **2** ou **5** réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

AIDE AU PARKING

Principe de fonctionnement

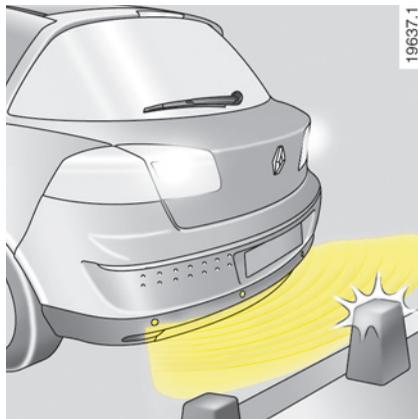
Des détecteurs à ultrasons, implantés, suivant véhicule, dans les boucliers avant et/ou arrière du véhicule « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle.

Lors du passage en marche arrière, un bip sonore se fera entendre.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

La sonorité des bips issus du système arrière diffère de celle des bips issus du système avant.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, un bip sonore retentit pendant environ 5 secondes au passage de la marche arrière. Pour vous en avertir, il est accompagné du message « aide au parking à contrôler ». Consultez un Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, une poussette, un vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

AIDE AU PARKING (suite)



Véhicule équipé de l'aide au parking arrière

Cette fonction s'active uniquement avec le passage de la marche arrière.

Désactivation du système

Appuyez sur l'interrupteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré à l'interrupteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé et le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Un nouvel appui réactive le système : le témoin s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affiche au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système se réactive automatiquement après avoir coupé le contact et redémarré le moteur.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à environ trois secondes.

Le témoin intégré à l'interrupteur reste allumé en permanence et le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système ainsi désactivé peut être réactivé par un appui supérieur à trois secondes environ. Le témoin de l'interrupteur s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affiche au tableau de bord pendant environ 10 secondes.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

AIDE AU PARKING (suite)



Véhicule équipé de l'aide au parking avant et arrière

Fonctionnement

Tant que le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h environ, le système de l'aide au parking reste activé.

Tout objet se trouvant à moins de 60 centimètres environ de l'avant du véhicule est détecté et un bip sonore retentit.

Au passage de la marche arrière, le système bascule automatiquement en mode manœuvre.

Tout objet se trouvant à moins de 1 mètre environ de l'avant et/ou à moins de 1,50 mètre environ de l'arrière du véhicule est détecté et un bip sonore retentit.

Dans le cas où un obstacle est présent à l'avant et à l'arrière du véhicule, seul le plus proche est pris en compte et le bip correspondant se fait entendre.

Si un obstacle est détecté à la fois à l'avant et à l'arrière dans une zone de détection inférieure à 30 centimètres, alors des bips avant et des bips arrière retentissent alternativement.

Activation/désactivation manuelle de l'aide au parking avant et arrière

Exercez un appui bref sur le contacteur **1** pour désactiver le système.

Le témoin intégré au contacteur s'allume pour vous rappeler que le système est désactivé et le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Une nouvelle impulsion réactive le système : le témoin s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affiche au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Le système se réactive automatiquement à chaque coupure du moteur.

Lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h, certaines sources de bruit (moto, camion, marteau-piqueur...) peuvent déclencher des bips sonores.

AIDE AU PARKING (suite)



Activation/désactivation manuelle de l'aide au parking avant et arrière (suite)

Vous pouvez désactiver le système de manière durable par un appui supérieur à trois secondes sur le contacteur **1**.

Le témoin intégré au contacteur reste allumé en permanence et le message « aide au parking désactivé » apparaît au tableau de bord pendant environ 10 secondes.

Dans ce cas, pour le réactiver, exercez un appui supérieur à trois secondes sur le contacteur **1** : le témoin intégré au contacteur s'éteint et le message « aide au parking activé » s'affiche au tableau de bord pendant environ 10 secondes.



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

Activation/désactivation automatique du système

Le système s'active lorsque le véhicule roule à une vitesse inférieure à 12 km/h environ.

Le système se désactive :

- lorsque le frein de parking est serré ;
- lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 12 km/h ;
- lorsque le véhicule est à l'arrêt plus de cinq secondes environ (cas par exemple d'un embouteillage, d'un arrêt à un feu rouge...);
- lorsque vous êtes au point mort ou en positions **N** et **P** avec une boîte de vitesses automatique ;
- si un attelage équipé d'un système de détection de caravane ou de remorque est installé.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



Levier de sélection 1

La matrice **A** vous informe du positionnement du levier **1**.

Pour des raisons de sécurité, lorsque la porte conducteur est ouverte ou mal fermée, le **desserrage automatique** du frein de parking assisté est **désactivé**. Refermez correctement la porte et remettez le levier de sélection sur **N** ou **P** pour réactiver le système.



P : parking

R : marche arrière

N : point mort

D : mode automatique

M : mode manuel

 : témoin d'appui sur la pédale de frein pour quitter le levier de la position **P**

 : témoin de demande de positionner le levier en **P** ou **N**.

Mise en route

Le levier en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein (le témoin s'éteint), quittez la position **P**.

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Par mesure de sécurité, pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage 2.

Conduite en mode automatique

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'avez plus à toucher à votre levier : les vitesses passent automatiquement, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge du véhicule, du profil de la route et du style de conduite choisi.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (suite)

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (jusqu'à dépasser le point dur de la pédale).

Cela permet, dans la mesure des possibilités du moteur, de rétrograder sur le rapport optimal.

Conduite en mode manuel

Le levier de sélection **1** en position **D**, amenez le levier vers la gauche : le témoin **M** et le rapport engagé s'allument au tableau de bord.

Des impulsions successives sur le levier **1** permettent de passer les rapports de vitesse manuellement.

- pour descendre les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'arrière.
- pour monter les rapports de vitesse, donnez des impulsions vers l'avant.



Les rapports de vitesse engagés **B** apparaissent sur la matrice **A**.



En cas de choc sur le sous-bassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Cas particuliers

Dans certains cas de conduite (ex : protection du moteur, mise en action du contrôle dynamique de conduite : E.S.P., régulateur de distance...) « l'automatisme » peut imposer de lui-même le rapport.

De même, pour éviter des « fausses manœuvres », le changement de rapport peut être refusé par « l'automatisme » : dans ce cas l'affichage du rapport clignote quelques secondes pour vous en avertir.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (suite)

Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D** : la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée, les rapports passent automatiquement à une vitesse basse.

Situations exceptionnelles

- **Si le profil de la route et sa sinuosité** ne permettent pas de se maintenir en mode automatique (ex : en montagne), il est conseillé de passer en mode manuel. Ceci afin d'éviter des passages de vitesses successifs voulus par « l'automatisme » en montée, et d'obtenir un freinage moteur en cas de longues descentes.
- **Par temps très froid**, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte de vitesses est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Assurez-vous que le frein de parking assisté est enclenché.

Anomalie de fonctionnement

- **En roulant**, si le message « boîte de vitesses à contrôler » apparaît, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
- **En roulant**, si le message « surchauffe de la boîte de vitesses » apparaît, évitez, lorsque la circulation vous oblige à vous arrêter, de laisser le levier en position **D** (ou **R**) : revenez systématiquement en position **N** le temps de l'arrêt. Consultez au plus tôt un représentant de la marque.



- **Dépannage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.
- Dans le cas où le levier est bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, introduisez une tige métallique dans le trou **3** et appuyez sur le bouton de déverrouillage **2** pour déplacer le levier de la position **P**.

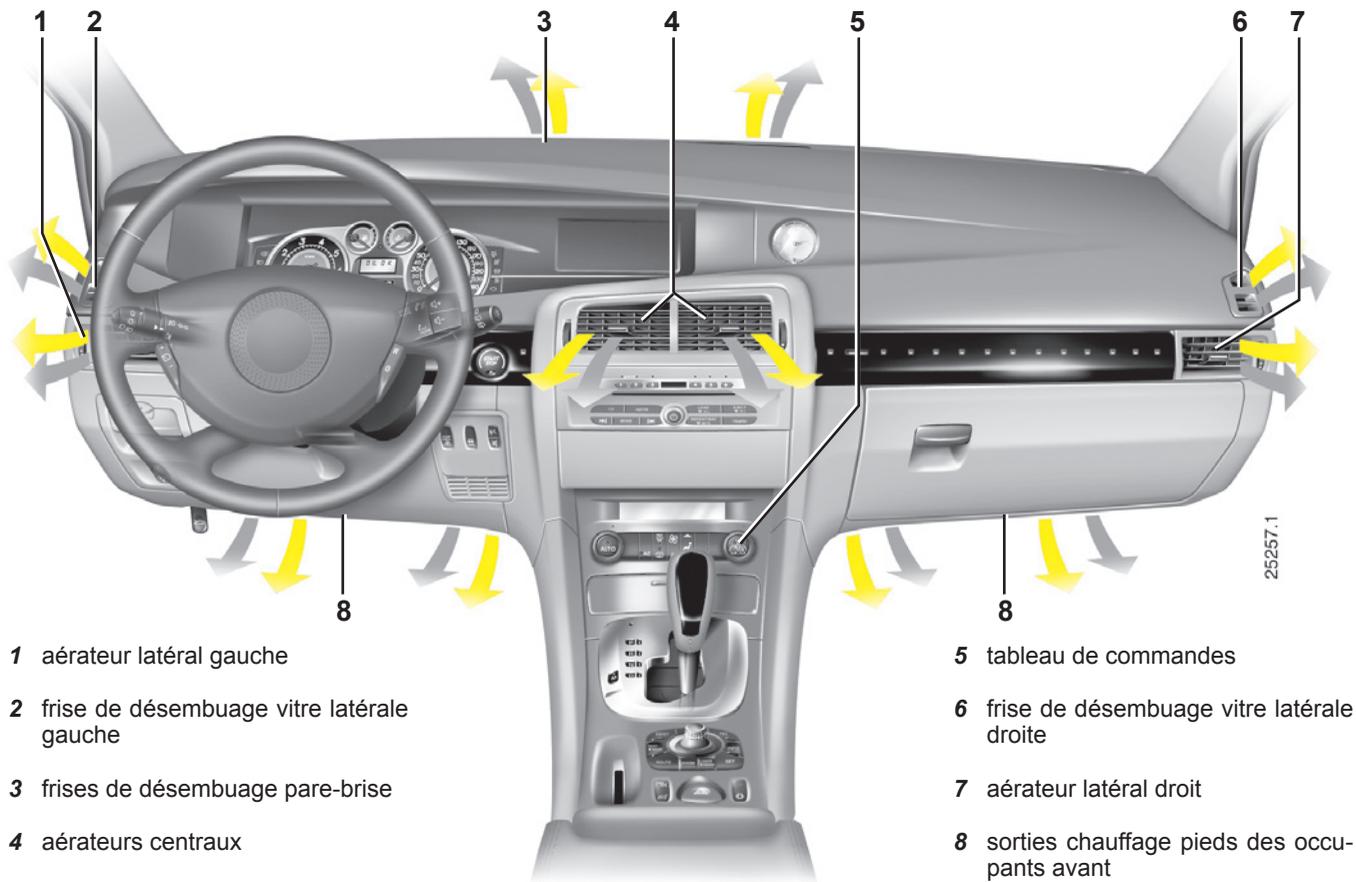


Pour des raisons de sécurité, ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule.

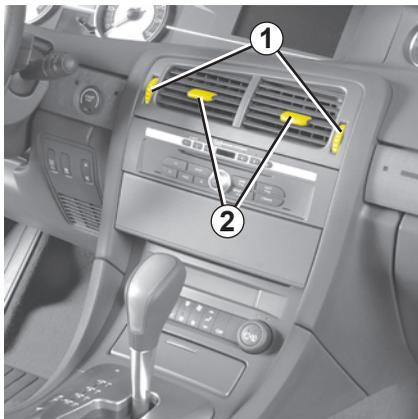
Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.2
Air conditionné automatique	3.4
Lève-vitres	3.13
Pare-brise	3.15
Pare-soleil	3.16
Toit ouvrant	3.17
Éclairage intérieur	3.19
Rangements/Aménagements habitacle	3.20
Cendriers, allume-cigares, prise accessoires	3.25
Banquette arrière	3.26
Coffre à bagages	3.27
Tablette arrière	3.28
Rangements/Aménagements coffre à bagages	3.29
Transport d'objets dans le coffre	3.30
Barres de toit	3.31
Équipements multimédia	3.32
Commande intégrée de téléphone mains libres	3.34

AÉRATEURS (sorties d'air)



AÉRATEURS (suite)



Débit

Manœuvrez la molette **1** ou **4** (au-delà du point dur).

Haut : ouverture maximale.

Bas : fermeture.



Orientation

Droite/gauche : manœuvrez les curseurs **2, 3** ou **5**.

Haut/bas : baissez ou levez les curseurs **2, 3** ou **5**.



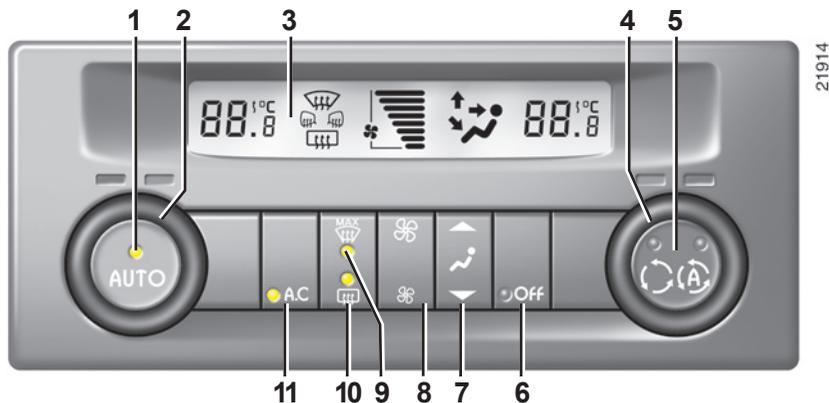
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE



Les commandes

- 1 touche de mise en mode automatique
- 2 bouton de réglage de la température à gauche
- 3 afficheur
- 4 bouton de réglage de la température à droite

- 5 touche de recyclage d'air et de mise en fonction du recyclage automatique
- 6 touche d'arrêt du système
- 7 touche de réglage de répartition d'air
- 8 touche de réglage de la vitesse de ventilation

9 touche « voir clair » pour le désembuage et le dégivrage des vitres

10 touche de dégivrage lunette arrière

11 touche de conditionnement d'air

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné : informations et conseils d'utilisation ».

Les touches **1, 5, 6, 9, 10** et **11** intègrent des témoins de fonctionnement :

- témoin allumé, la fonction est en service,
- témoin éteint, la fonction n'est pas en service.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Mode automatique

Le système de climatisation garantit (à l'exception des cas d'utilisation extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

C'est le mode d'utilisation conseillé.

Appuyez sur la touche 1, le témoin de fonctionnement s'allume.

La climatisation gère indépendamment le niveau de confort côté gauche (bouton de réglage 2) et côté droit (bouton de réglage 4).

- pour augmenter la température, tournez le bouton 2 ou 4 vers la droite ;
- pour descendre la température, tournez le bouton 2 ou 4 vers la gauche.

Le niveau de confort peut être réglé de 16 à 26 °C.

L'appui sur la touche Auto 1 met en service également la fonction recyclage automatique (le témoin 5b s'allume).

Particularité

Pour certains véhicules, la carte RENAULT mémorise des réglages sélectionnés par l'utilisateur : les choix de réglages de niveau de confort en font partie. Il est donc conseillé de garder toujours la même carte RENAULT de manière à retrouver ses réglages personnels.

Fonctionnement

Pour atteindre et maintenir le niveau de confort choisi et pour maintenir une bonne visibilité, le système agit sur :

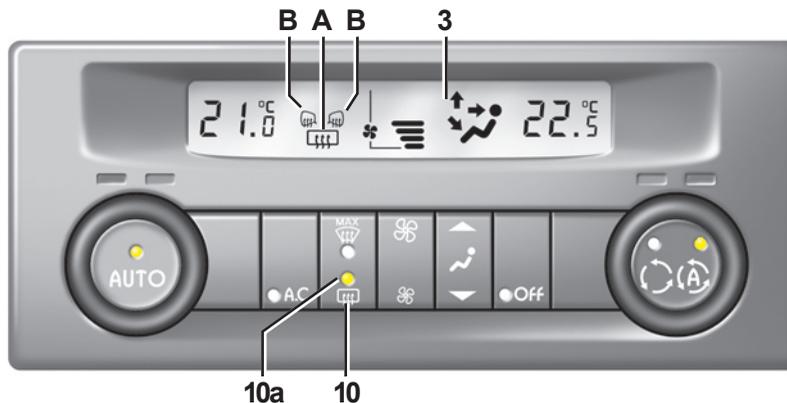
- la vitesse de ventilation ;
- la répartition d'air ;
- la gestion du recyclage d'air ;
- la mise en route ou l'arrêt du conditionnement d'air ;
- la température de l'air soufflé à droite ou à gauche ;
- la mise en route automatique du désembuage-dégivrage de la lunette arrière et/ou du pare-brise pour les véhicules qui en sont équipés.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Les valeurs de température affichées traduisent un niveau de confort.

Lors du démarrage du véhicule par ambiance froide ou par ambiance chaude, le fait d'augmenter ou de diminuer la valeur affichée ne permet en aucun cas d'atteindre plus rapidement le confort (quel que soit le niveau de confort indiqué, le système optimise la montée ou la descente en température).

D'une façon générale, sauf gêne particulière, les aérateurs de planche de bord doivent rester constamment ouverts quelles que soient les conditions climatiques.



Dégivrage-désembuage de la lunette arrière

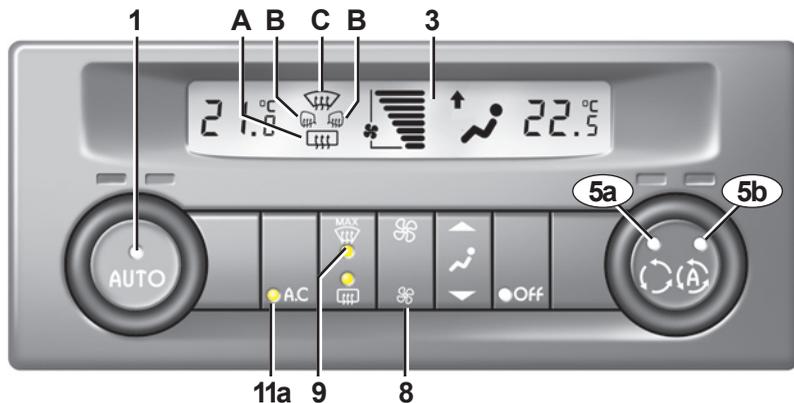
Appuyez sur la touche **10**, le témoin de fonctionnement **10a** s'allume et les témoins **A** et **B** apparaissent sur l'afficheur **3**.

Cette fonction permet un désembuage électrique rapide de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivants.

Pour sortir de cette fonction :

- elle s'arrête automatiquement après une durée déterminée par le système ;
- appuyez de nouveau sur la touche **10**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Fonction « voir clair »

Appuyez sur la touche **9**, le témoin de fonctionnement s'allume et les témoins **A**, **B** et **C** apparaissent sur l'afficheur **3**.

Le témoin de la touche AUTO s'éteint : le mode de fonctionnement n'est plus automatique pour la répartition d'air.

Cette fonction permet un dégivrage et désembuage rapide du pare-brise, des vitres latérales avant, des rétroviseurs et de la lunette arrière. Pour plus d'efficacité, elle impose la mise en service automatique du conditionnement d'air (témoin **11a** allumé) et la suppression du recyclage d'air (témoins **5a** et **5b** éteints).

Le débit d'air optimum est alors dirigé vers les sorties d'air du pare-brise et des vitres latérales avant.

Particularité

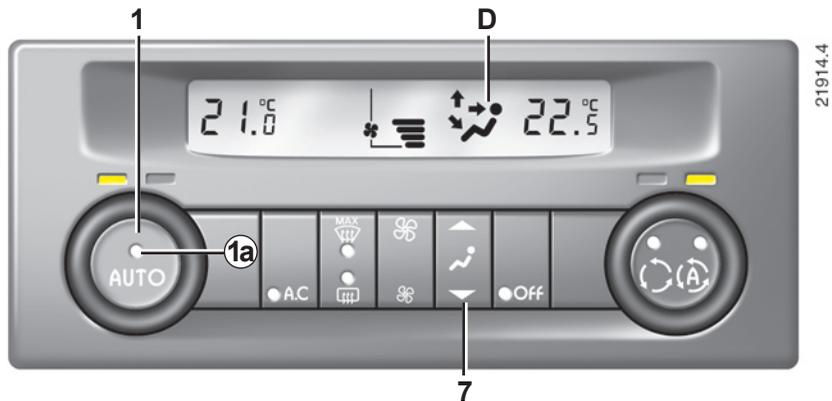
L'utilisation de cette fonction met aussi en service le pare-brise dégivrant électrique pour les véhicules qui en sont équipés.

Nota : si vous désirez modifier le débit d'air (qui peut produire un certain niveau sonore dans l'habitacle), agissez sur la touche **8**.

Pour sortir de cette fonction, deux possibilités :

- appuyez sur la touche **AUTO 1** (témoin allumé) ;
- appuyez de nouveau sur la touche **9** (le témoin s'éteint).

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Modification du mode automatique

Le fonctionnement normal du système est le mode automatique (témoin **1a** allumé), mais il est possible de modifier le choix imposé par le système (répartition de l'air...), ces possibilités sont décrites en pages suivantes.

Le mode automatique est le mode d'utilisation conseillé : en effet, le système de climatisation automatique garantit (à l'exception des cas d'utilisations extrêmes) le confort ambiant dans l'habitacle et le maintien d'un bon niveau de visibilité tout en optimisant la consommation.

Revenez en mode automatique dès que possible.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Il y a six choix possibles de répartition d'air, obtenus par appuis successifs sur la touche **7**. Les flèches du témoin **D** vous informent du choix retenu :

- la flèche vers le haut représente un flux d'air diffusé sur les frises de déssembuage du pare-brise ;
- la flèche vers le bas représente un flux d'air diffusé sur les pieds des occupants ;
- la flèche horizontale représente un flux d'air diffusé aux aérateurs de la planche de bord.

Le choix manuel de la répartition d'air éteint le témoin de fonctionnement de la touche **1** (mode automatique) mais seule la répartition d'air n'est plus contrôlée automatiquement par le système.

Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné

En mode automatique, le système gère la mise en route ou l'arrêt de l'air conditionné en fonction des conditions climatiques extérieures.

En appuyant sur la touche **11**, vous sortez du mode automatique : le témoin de la touche **1** s'éteint.

La touche **11** permet de mettre en service (témoin allumé) ou d'arrêter (témoin éteint) le fonctionnement de l'air conditionné.

Nota : la fonction « voir clair » entraîne automatiquement le fonctionnement de l'air conditionné (témoin allumé). Pour revenir en mode automatique, appuyez sur la touche **1**.



21914.5

Modification de la vitesse de ventilation

En mode automatique, le système gère la vitesse de ventilation la mieux adaptée pour atteindre et maintenir le confort.

En appuyant sur le bas ou le haut de la touche **8**, vous sortez du mode automatique (le témoin de la touche AUTO **1** s'éteint). Cette touche permet d'augmenter ou diminuer la vitesse de ventilation.

En mode automatique, la ventilation ne démarre pas instantanément en vitesse maximale : elle augmente jusqu'à ce que la température du moteur soit suffisante pour permettre de réchauffer ou refroidir l'air de l'habitacle. Cela peut durer de quelques secondes à plusieurs minutes.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)

Utilisation recyclage d'air

Le recyclage d'air permet de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée, ...).

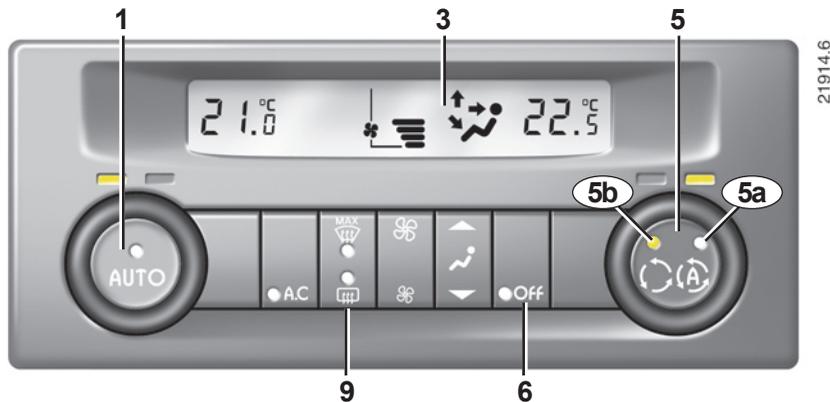
Pendant le recyclage, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

En mode automatique, le témoin **5a** allumé, le système analyse la qualité de l'air extérieur et, lorsque cela est nécessaire, isole l'habitacle automatiquement.

Des appuis successifs sur la touche **5** permettent d'obtenir :

- le recyclage automatique (témoin de fonctionnement **5a** allumé) ;
- le recyclage imposé (témoin de fonctionnement **5b** allumé) ;
- l'air extérieur.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner des odeurs dues au non renouvellement de l'air, ainsi qu'une formation de buée sur les vitres.



Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur ou recyclage automatique) en appuyant à nouveau sur la touche **5** dès que le recyclage d'air n'est plus nécessaire.

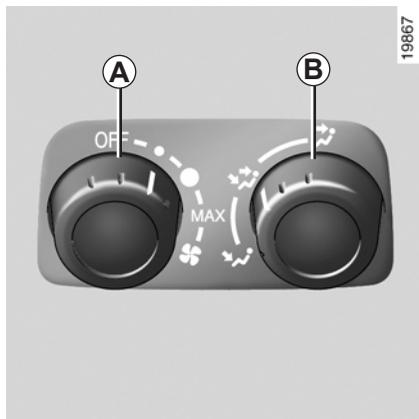
Arrêt de l'installation

Appuyez sur la touche **6**.

Le témoin de fonctionnement s'allume. Il n'apparaît plus d'information sur l'afficheur **3**. L'installation est arrêtée. Cette fonction isole l'habitacle de l'ambiance extérieure.

Pour sortir de cette fonction, appuyez sur la touche **1** ou **9**.

AIR CONDITIONNÉ AUTOMATIQUE (suite)



Commandes passagers arrière

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A** de **OFF** à **MAX**.

La ventilation dans l'habitacle est dite « à air soufflé ».

C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'air.

En position **OFF** l'entrée d'air est fermée.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **B**.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les aérateurs **1**.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs **1** et les pieds des occupants.



Le flux d'air est principalement dirigé vers les pieds des occupants.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez un Représentant de la marque.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

Remarques

Présence d'eau sous le véhicule. Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Véhicules équipés d'un réchauffeur additionnel

Certains véhicules sont équipés d'un réchauffeur additionnel qui permet d'obtenir un chauffage plus rapide de l'habitacle.

Ce dispositif ne fonctionne que moteur tournant et par temps froid.

Pendant son fonctionnement, il est normal de constater un peu de fumée du côté droit du véhicule provenant du système d'échappement du réchauffeur.



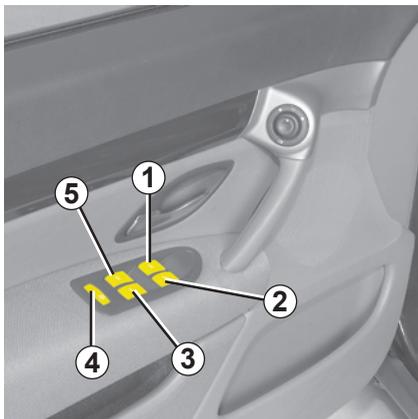
Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES



Appuyez sur le contacteur de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée (les vitres arrière ne descendent pas complètement).

Soulevez le contacteur de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

De la place conducteur

Agissez sur le contacteur :

- 1 pour le côté conducteur ;
- 2 pour le côté passager avant ;
- 3 et 5 pour les passagers arrière.



De la place passager

Agissez sur le contacteur 6.



Des places arrière

Agissez sur le contacteur 7.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière et, suivant véhicule, des portes arrière en appuyant sur le contacteur 4.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné. Risque de blessures graves.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES (suite)

Mode impulsional

Suivant véhicule, Il équipe les deux vitres avant ou les quatre vitres.

- **Appuyez à fond et brièvement** sur le contacteur concerné : la vitre s'abaisse complètement ;
- **soulevez à fond et brièvement** le contacteur concerné : la vitre se lève complètement.

Une action sur le contacteur durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Le système fonctionne :

- contact mis ;
- contact coupé jusqu'à l'ouverture des portes avant (limité à environ 20 minutes).

Mode non impulsional

Contact mis :

- **appuyez à mi-course** sur le contacteur concerné pour baisser la vitre, relâchez à la hauteur désirée ;
- **soulevez à mi-course** le contacteur concerné pour lever la vitre, relâchez à la hauteur désirée.

Fermeture à distance des vitres

(pour les véhicules équipés de lève-vitres électriques impulsions).

Lorsque vous verrouillez les portes, de l'extérieur, à l'aide de la carte RENAULT, et que vous **maintenez une pression supérieure à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT**, les vitres se ferment automatiquement.

Particularité

Lorsqu'une vitre rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis redescend de quelques centimètres.

Il est cependant recommandé de n'activer le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.



Pour les véhicules qui en sont équipés, cette manœuvre activera la supercondamnation.

Assurez-vous que personne n'est resté à l'intérieur du véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Lorsque la vitre rencontre une résistance en fin de course, elle s'arrête puis redescend d'environ 10 centimètres.

En cas de non fonctionnement de fermeture d'une vitre ou après une coupure de batterie, le système bascule en mode non impulsional : appuyez autant de fois que nécessaire sur le contacteur concerné jusqu'à fermeture de la vitre puis maintenez l'appui sur le contacteur (toujours côté fermeture) pendant plus de trois secondes pour réinitialiser le système.

Si besoin, adressez-vous à un Représentant de la marque.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

PARE-BRISE/VITRES LATÉRALES



Pare-brise à couches réfléchissantes

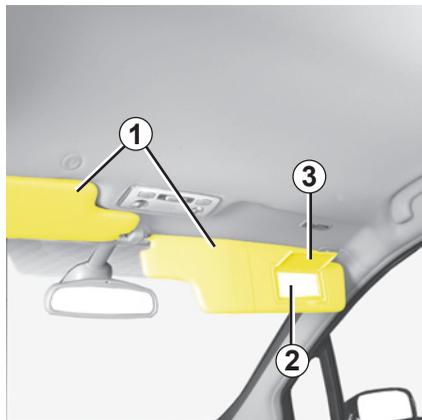
Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe deux zones **1** permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings...), situées de part et d'autre du rétroviseur.

Vitres latérales en verre feuilleté

En cas d'endommagement (fêlure), il est conseillé de faire remplacer la vitre concernée : risque de coupure si un passant ou un occupant du véhicule frôle la vitre.

PARE-SOLEIL



Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil 1.

Miroirs de courtoisie éclairants 2

Soulevez le couvercle 3.

L'éclairage est automatique.



Store pare-soleil de porte arrière

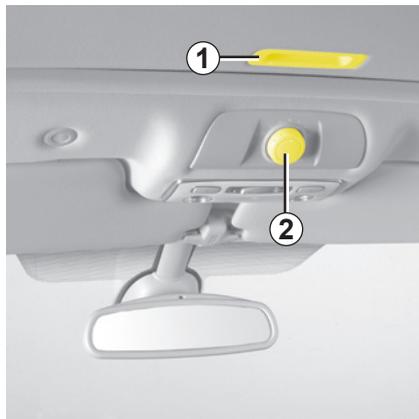
Tirez le store pare-soleil vers le haut à l'aide de la languette 4 jusqu'à venir engager chaque extrémité 5 dans son logement (assurez-vous du bon accrochage du store).



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le store pare-soleil à l'aide de la languette 7 jusqu'à venir engager les deux crochets 6 dans leur logement (assurez-vous du bon accrochage du store).

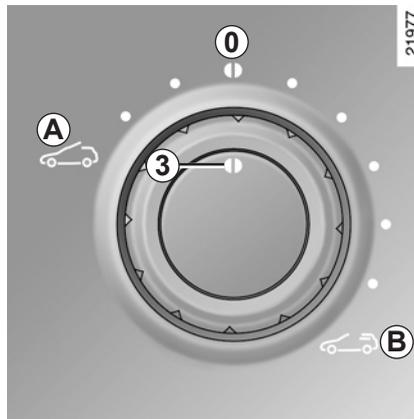
TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE



Pour l'entrebâiller

Contact mis :

- **ouverture** : tirez le vélum **1** vers l'arrière puis amenez le repère **3** du bouton **2** vers la position **A** suivant l'entrebâillement désiré (les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouverture progressive);
- **fermeture** : ramenez le repère **3** du bouton **2** en position **0**.



Pour le faire coulisser

Contact mis :

- **ouverture** : amenez le repère **3** du bouton **2** vers la position **B** suivant l'ouverture désirée (les points intermédiaires correspondent à des positions d'ouverture progressive) le vélum **1** est entraîné en même temps;
- **fermeture** : amenez le repère **3** du bouton **2** en position **0** puis refermez le vélum **1**.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, carte RENAULT à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou le toit ouvrant électrique.

En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course en tournant le bouton **2** tout à droite (position **B**).

Risque de blessures graves.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (suite)

Fermeture à distance du toit ouvrant

(véhicules équipés des lève-vitres impulsions)

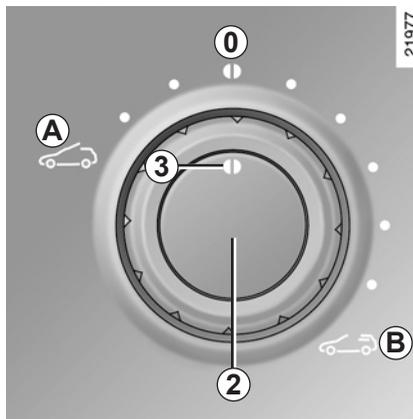
Lorsque vous verrouillez les portes à l'aide de la carte RENAULT et que vous **maintenez une pression supérieure à 2 secondes sur le bouton de verrouillage de la carte RENAULT**, les vitres et le toit ouvrant se ferment automatiquement.

Particularités

Si la vitre du toit ouvrant rencontre une résistance en fin de course (ex. : doigts d'une personne, patte d'un animal, branche d'arbre...) elle s'arrête puis recule de quelques centimètres.

Il est cependant recommandé de n'actionner le système que si l'utilisateur voit bien le véhicule et que personne n'est à l'intérieur.

S'il y a eu fermeture du toit ouvrant par la carte RENAULT, un appui sur le bouton **2** permet de retrouver la position du toit ouvrant sélectionnée avant la fermeture.



Anomalie de fonctionnement de fermeture du toit ouvrant

Dans ce cas, appuyez sur le contacteur **2**, repère **3** positionné en **0**, jusqu'à fermeture complète du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Précautions d'utilisation du toit ouvrant

- véhicule avec barres de toit chargées

De manière générale, il est déconseillé de manœuvrer le toit ouvrant.

Avant de manipuler le toit ouvrant, vérifiez les objets et/ou accessoires (porte-vélos, coffre de toit...) montés sur les barres de toit : ils doivent être bien disposés et arrimés et leur encombrement ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du toit ouvrant.

Adressez-vous à un Représentant de la marque pour connaître les adaptations possibles ;

- veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule ;

- nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services techniques ;

- n'ouvrez pas le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.



La fermeture du toit peut occasionner des blessures graves.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Spots de lecture

Appuyez sur le contacteur **1** ou **3**.

Plafonnier

Appuyez sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage total de l'éclaireur commandé par l'ouverture de l'une des portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



Éclaireurs de sol 4

Ils sont situés sous la planche de bord : un côté conducteur, un côté passager et sous les sièges avant pour les passagers arrière.

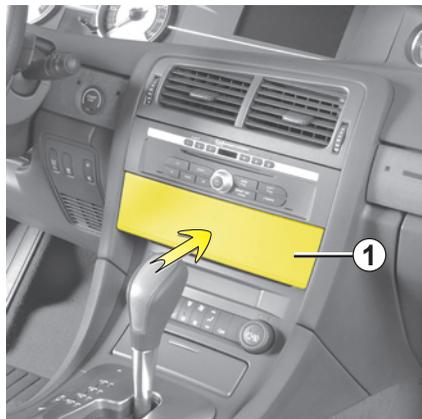
Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé des plafonniers et des éclaireurs de sol. L'ouverture d'une porte relance cette temporisation. Ensuite l'éclairage s'éteint progressivement.



Éclaireurs de portes

Chaque éclaireur **5** s'allume à l'ouverture de la porte.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE



Vide-poches de console centrale

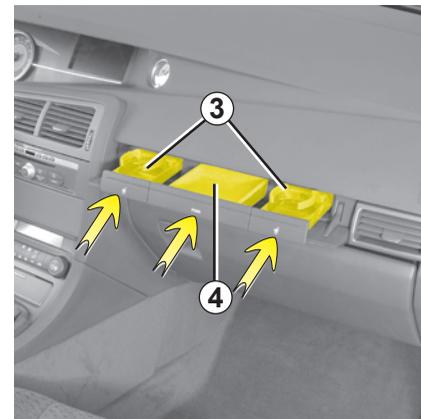
Pour ouvrir, appuyez sur le centre du portillon **1** puis lâchez : il s'ouvre de lui-même.

Nota : suivant véhicule, cet emplacement est prévu pour recevoir les commandes des équipements multimédia du véhicule (reportez-vous aux notices spécifiques à ces équipements).



Porte-Canettes

Pour ouvrir appuyez sur le portillon **2** puis lâchez : il s'ouvre de lui-même.



Vous disposez de deux porte-canettes **3** et d'un rangement **4**.

Pour faire sortir les porte-canettes ou le rangement, appuyez sur la façade et relâchez. Ils sortent d'eux-mêmes.

Pour les ranger appuyez à nouveau.



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.

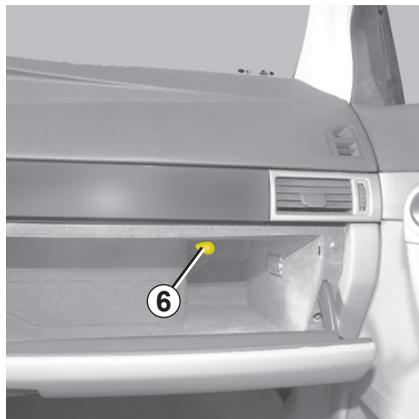
RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



Vide-poches côté passager

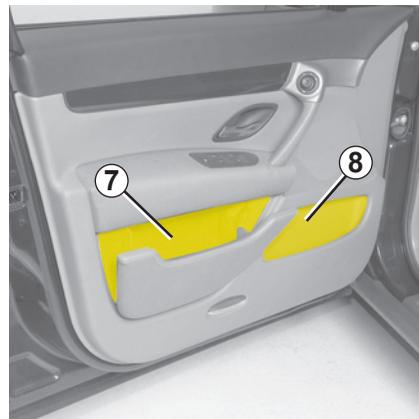
Pour ouvrir, tirez la palette 5.

À l'intérieur du portillon, des emplacements sont prévus pour recevoir un stylo, une carte, des gobelets...



Ce vide-poches bénéficie, au même titre que l'habitacle, de la ventilation et de l'air conditionné.

Baissez ou levez l'obturateur 6 de manière à ouvrir ou fermer l'arrivée d'air.



Vide-poches portes avant 7

Vide-poches portes 8



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage ou d'un freinage brusque.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



Vide-poches accoudoir central avant

Soulevez l'accoudoir 9.



Prise accessoires 10

La prise accessoires 10 est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services Techniques et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension : 12V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.



Tiroirs de rangement 11 sièges avant



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



**Poches de rangement 12
sièges avant**



**Rangement sous banquette
arrière**

Pour ouvrir, levez la palette **13**. Le boîtier s'ouvre de lui-même. Pour le refermer, appuyez jusqu'au blocage.



Range-lunettes 14

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS HABITACLE (suite)



Poignée de maintien 15

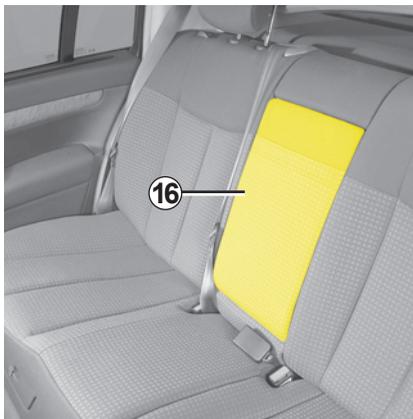
Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

Accoudoir arrière

Abaissez l'accoudoir 16.

Suivant véhicule, soulevez le couvercle 17 par la poignée de déverrouillage 19.



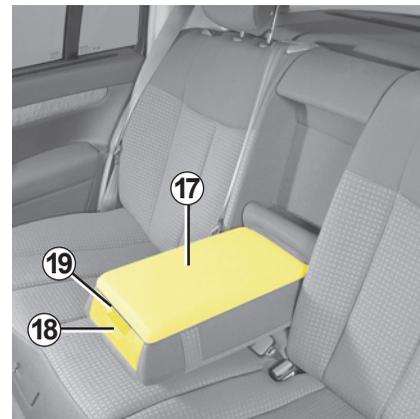
Porte-canettes

Appuyez sur la barrette 18 puis lâchez. Le support porte-canettes sort de lui-même : tirez-le complètement.

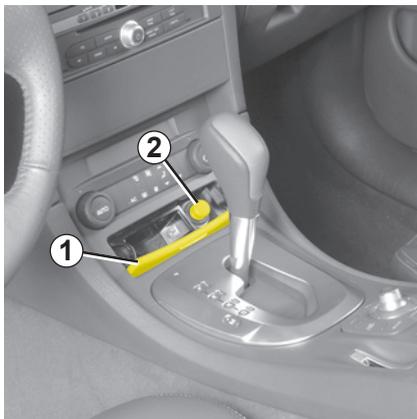


Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le récipient maintenu à l'aide du porte-canettes ne déborde pas.

Risque de blessures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



CENDRIER, ALLUME-CIGARES, PRISE ACCESSOIRES



Cendrier sur console avant

Pour ouvrir, appuyez sur le couvercle **1**.

Allume-cigares

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remettez-le sans l'enfoncer à fond.



Prises accessoires

Vous pouvez utiliser l'emplacement de l'allume-cigares **2**. Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les Services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (tension 12 V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.



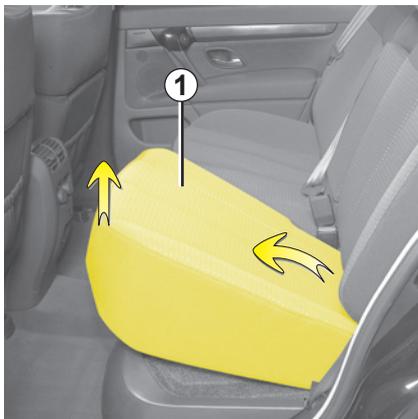
Cendrier sur porte arrière **3**

Appuyez sur le haut de couvercle. Le cendrier s'ouvre de lui-même.

Pour le vider dégagé-le de son logement.

Pour le fermer appuyez sur le couvercle.

BANQUETTE ARRIÈRE



Elle est rabattable pour permettre le transport d'objets encombrants. L'assise et le dossier sont rabattables en une ou deux parties.

Pour rabattre l'assise

Soulevez l'assise **1** et faites-la pivoter contre le siège avant.



Pour rabattre le dossier

Abaissez l'appui-tête arrière, reportez-vous au paragraphe « Appuis-tête arrière » en chapitre 1.

Appuyez sur le bouton **2** et abaissez le dossier.

Transport d'objets

Si vous devez poser des objets sur le dossier rabattu, reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre » en chapitre 3.



– **Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

- **Dans le cas d'utilisation de housse de sièges**, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
- Veillez à bien positionner les ceintures.
- Repositionnez les appuis-tête.

COFFRE À BAGAGES



La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Pour ouvrir

Appuyez sur la partie haute du lo-sange **1** et aidez-vous de la partie basse pour soulever le hayon.



Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, des poignées intérieures **2**.

Amenez-la ensuite, sans la claquer, en contact avec la serrure du coffre.

Celle-ci se verrouillera électriquement.



Risque de blessures

Veillez à ce que la zone de fermeture du hayon soit dégagée (mains des enfants).

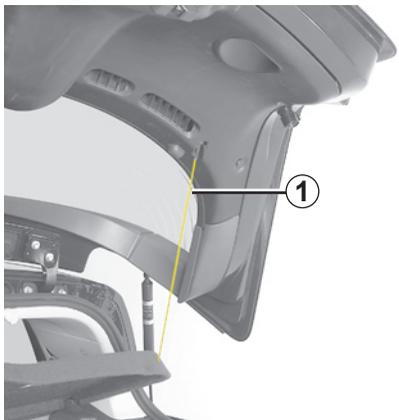


Ouverture manuelle de l'intérieur

En cas d'impossibilité de déverrouillage du coffre, il est possible de le faire manuellement de l'intérieur.

- Accédez au coffre en basculant le(s) dossier(s) de la banquette arrière.
- Insérez un crayon, ou objet similaire, dans la cavité **3** et faites coulisser l'ensemble comme indiqué sur le dessin.
- Poussez la porte de coffre pour l'ouvrir.

TABLETTE ARRIÈRE



Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel **1**.



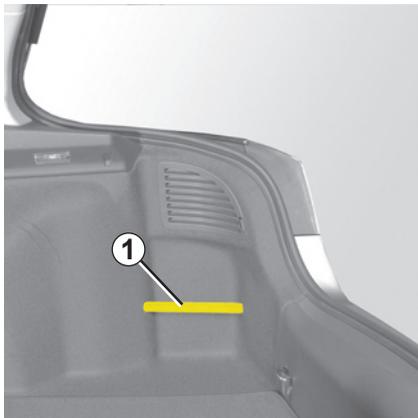
Levez légèrement la tablette et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



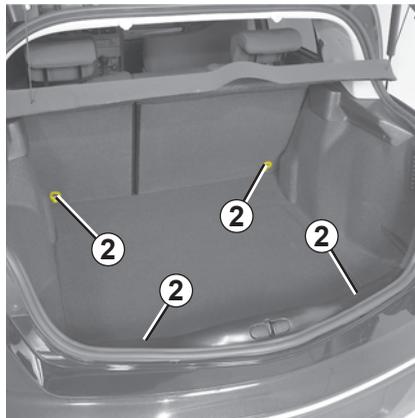
Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

RANGEMENTS/AMÉNAGEMENTS COFFRE À BAGAGES



Rangements dans le coffre

L'emplacement **1** est prévu pour recevoir par exemple un bidon.



Points d'arrimage 2

Utiles pour immobiliser les objets transportés dans le coffre (reportez-vous au paragraphe « Transport d'objets dans le coffre »).

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).

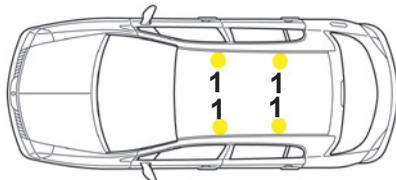


- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximum (cas **B**).



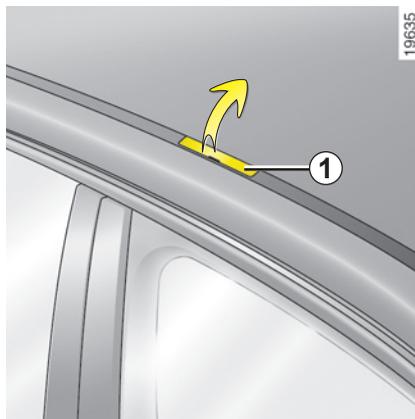
Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

BARRES DE TOIT



Chaque enjoliveur de pavillon est équipé de deux trappes renfermant les points de fixation des barres de toit.

Chacune des trappes est fermée par un volet pivotant **1**.



Accès aux points de fixation

Faites pivoter vers le haut chaque volet **1**.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous en chapitre 6, paragraphe « Masses ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA



Chaîne haute-fidélité 1

Chargeur de CD

Pour le fonctionnement de ces équipements, consultez les notices correspondantes.

Il est conseillé de garder ces notices avec les autres documents de bord.



Système de navigation

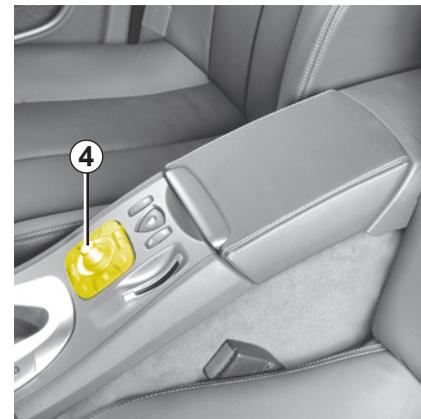
2 écran.

3 lecteur de DVD-Rom de cartographie.

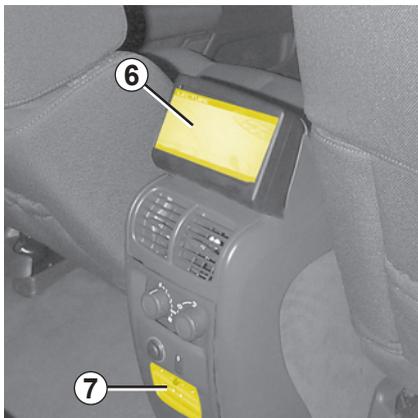
Nota : le système de navigation est conçu pour lire **uniquement** des DVD-Rom de cartographie.

4 commande centrale.

5 commandes sous-volant.



ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA (suite)



Lecteur de disques vidéo

6 écran.

7 tableau de commande.

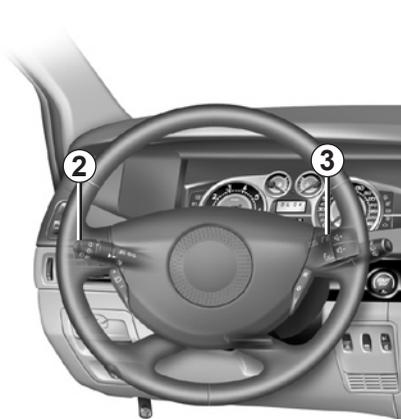


8 lecteur de disques vidéo.

COMMANDE INTÉGRÉE DE TÉLÉPHONE MAINS LIBRES



Support de téléphone 1



Commandes sous volant 2 et 3



Emplacement du micro 4

Chaque téléphone ayant ses propres caractéristiques techniques, **il est impératif** de choisir le bon support permettant son montage dans le véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisation du téléphone

Nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ce type d'appareil.

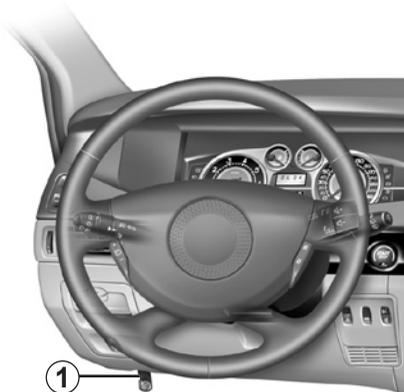
Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice correspondante.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

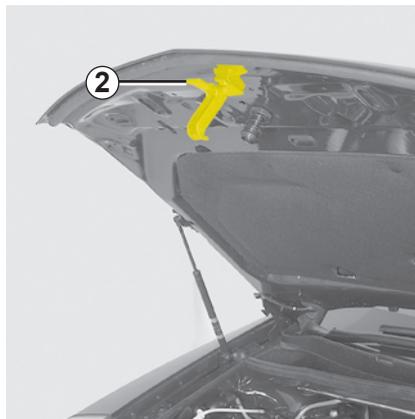
Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur :	4.3
généralités	4.3
appoint, remplissage	4.5
Vidange moteur	4.6
Niveaux	4.7
liquide de refroidissement	4.7
pompe d'assistance de direction	4.7
liquide de freins	4.8
réservoir lave-vitres/lave-projecteurs	4.9
Filtres	4.9
Batterie	4.10
Entretien de la carrosserie	4.11
Entretien des garnitures intérieures	4.13

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette 1.



Verrouillage de sécurité capot

Pour déverrouiller, soulevez la palette 2.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Fermeture du capot

Avant fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez un Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

La lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risque d'endommagement du moteur), il est impératif d'utiliser la jauge. Reportez-vous en pages suivantes.

L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



25054

**Message 1
Niveau
supérieur
au mini**



25055

**Message 2
Niveau mini
(clignotement)**

Alerte niveau huile minimum au tableau de bord

À la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

- **si le niveau est au-dessus du niveau minimum**, l'afficheur indique « oil OK » : message afficheur 1.

Ce message indique le niveau d'huile et non la qualité.

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

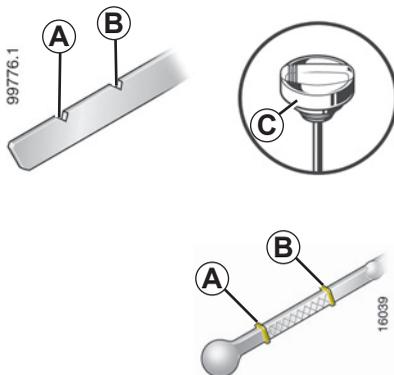
- **si le niveau est au minimum** : les tirets clignotent (message afficheur 2) et le message « niveau d'huile à réajuster » s'affiche sur la matrice.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités (suite)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge (reportez-vous en pages suivantes pour connaître son emplacement) et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois l'opération effectuée, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur.

La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors du remplissage d'huile.



Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **B** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

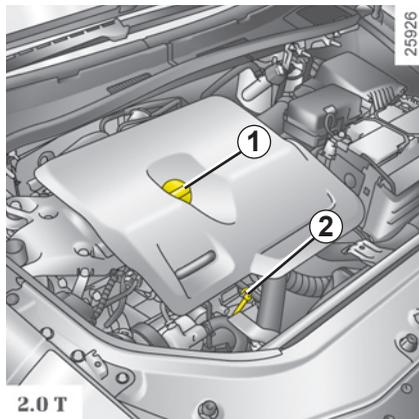
Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage



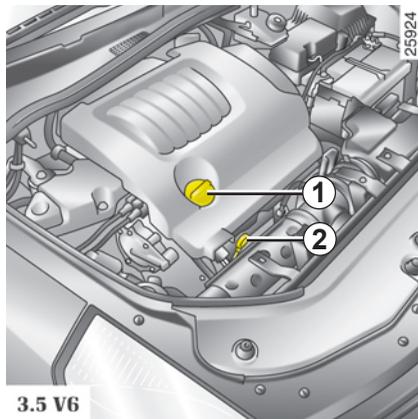
Appoint/Remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

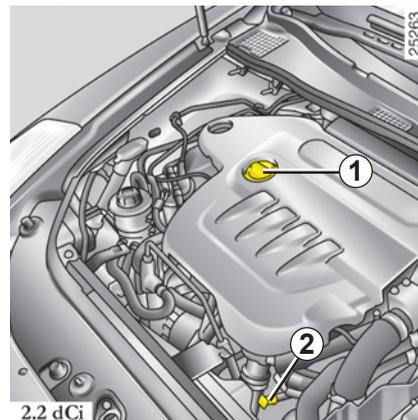
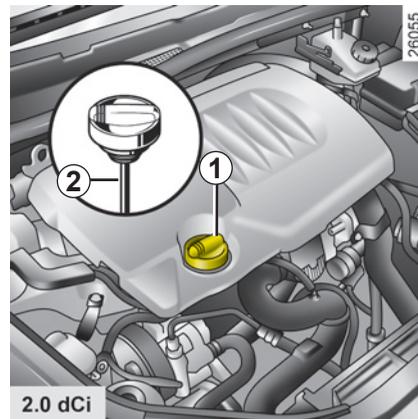
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.

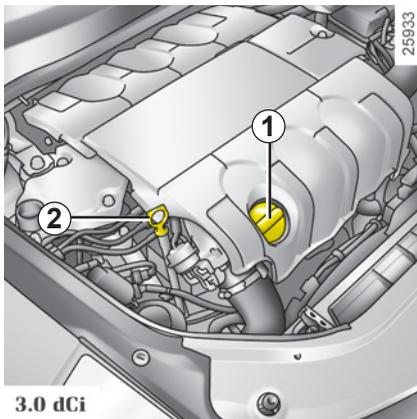


- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois l'opération effectuée, pensez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint, remplissage (suite)/VIDANGE MOTEUR



3.0 dCi

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris
(pour information)

Moteur 2.0 T : 5,4 litres

Moteur 3.5 V6 : 5 litres

Moteur 2.0 dCi : 7,4 litres

Moteur 2.2 dCi : 5,75 litres

Moteur 3.0 dCi : 7,3 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



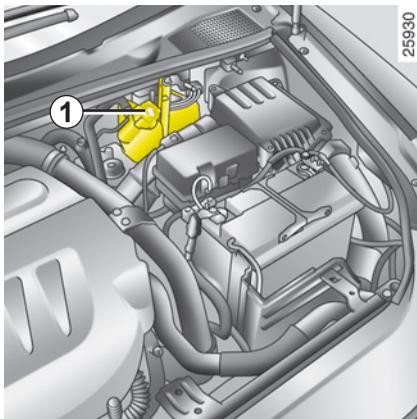
Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.

NIVEAUX



Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère **MINI**.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

Périodicité du contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

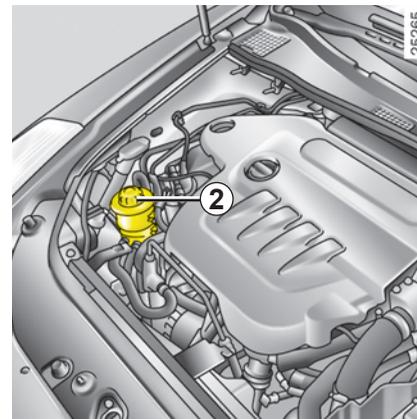
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.



Pompe d'assistance de direction 2

Périodicité

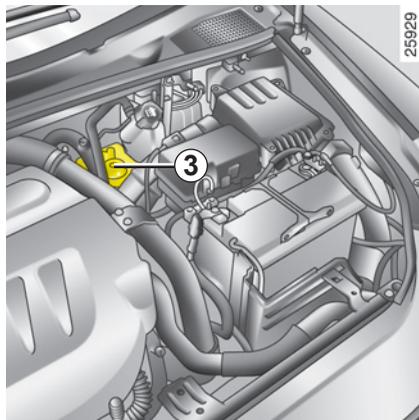
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Niveau

Moteur froid, le niveau doit se situer entre les repères **MINI** et **MAXI** indiqués sur le réservoir **2**.

Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos services techniques.

NIVEAUX (suite)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 3

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

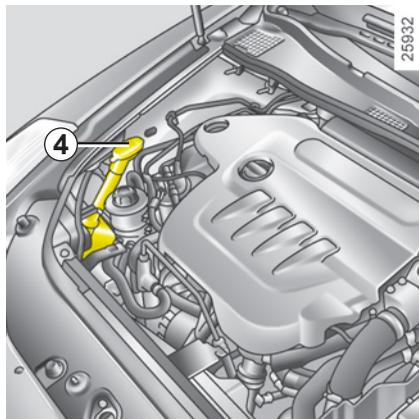
Risque de blessures.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)/FILTRES



Réservoir lave-vitres/lave-projecteurs

Remplissage

Ouvrez le bouchon **4**, remplissez jusqu'à voir le liquide, refermez le bouchon.

Liquide

Eau + produit lave-vitres (produit anti-gel en hiver).

Gicleurs

Pour orienter les gicleurs des lave-vitres du pare-brise, utilisez un outil type tournevis plat.

Filtres

Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

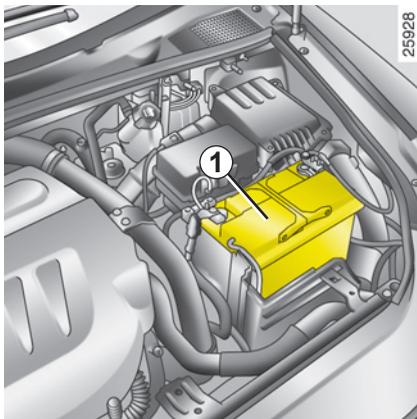
Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE



Elle est située sous le couvercle **1** et ne nécessite pas d'entretien.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



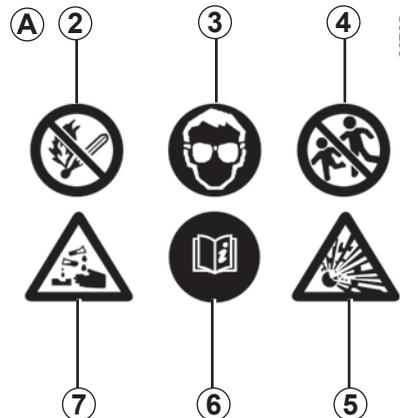
Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant. Risque de blessures.

Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Si besoin, consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.



Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** protection obligatoire de la vue ;
- **4** tenir éloigné des enfants ;
- **5** matières explosives ;
- **6** se reporter à la notice ;
- **7** matières corrosives.



La batterie étant **spécifique**, veillez à la remplacer par une batterie équivalente. Consultez un Représentant de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Essuie-vitre / Lave-vitre avant »). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.
Déposer le fouet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Ce qu'il faut faire

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

– Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergents ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

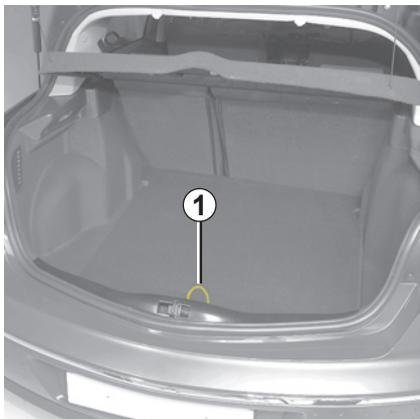
Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisation à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.2
Bloc outils (Cric – Manivelle...)	5.3
Enjoliveur – Roue	5.4
Changement de roue.	5.5
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.6
Projecteurs avant (remplacement des lampes).	5.9
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.11
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes).	5.13
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes).	5.14
Essuie-vitres (remplacement des balais).	5.17
Batterie	5.18
Fusibles	5.21
Carte RENAULT : pile	5.23
Accessoires	5.24
Remorquage	5.25
Anomalies de fonctionnement.	5.28

ROUE DE SECOURS



Roue de secours 3

Elle est placée dans le coffre.

Pour y accéder :

- ouvrez la porte de coffre à bagages ;
- soulevez la trappe par la poignée **1** ;
- maintenez-la ouverte en vous servant du crochet **2** situé sous la tablette arrière ;



- retirez le cric ;
- dévissez la fixation centrale ;
- retirez le bloc outils ;
- retirez la roue de secours.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

Utilisation de la roue de secours

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de la matrice).

Reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2.

Nota : les vis de roue des jantes aluminium sont utilisables sur une roue de secours avec jante tôle.



Véhicule équipé d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues.

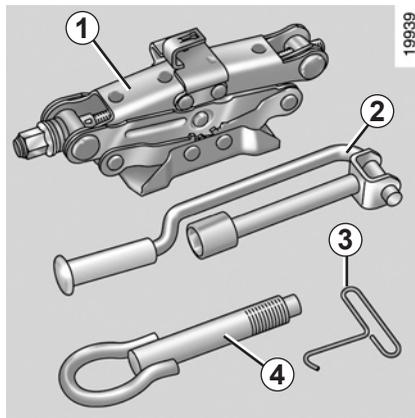
Durant l'utilisation de la roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser 130 km/h.

Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.

BLOC OUTILS



Le bloc outils **A** est situé dans le coffre, sur la roue de secours.



Cric 1

Déclipez la languette de maintien du cric.

Dégagez le cric 1.

Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder sous le véhicule.

Clé de roue 2

Elle permet de bloquer ou de débloquer les vis de roue.

Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de retirer les enjoliveurs de roue.

Anneau de remorquage 4

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Rangements

Des emplacements sont prévus dans le bloc outils pour recevoir une boîte d'ampoules, un écrou antivol, une clé d'antivol.

ENJOLIVEUR – ROUE



Enjoliveur avec vis de roues apparentes 1

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **3** (rangée dans le bloc outils) en engageant le crochet dans l'ajour à proximité de la valve.

Pour le remettre, orientez-le par rapport à la valve **2**. Enfoncez les crochets de maintien en commençant par le côté valve **A** puis **B** et **C** et terminez par le côté opposé à la valve **D**.



Roue avec vis apparentes 4

Déposez les vis et retirez la roue.

CHANGEMENT DE ROUE



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes de vitesses automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.

- Débloquez les vis de la roue à l'aide de la manivelle **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus ;
- présentez le cric horizontalement : la tête du cric doit être positionnée à hauteur du support tôle **2** prévu dans la partie inférieure de la carrosserie, le plus proche de la roue concernée et accessible après avoir ouvert le cache **3** ;
- engagez la patte du cric jusqu'en butée dans le support tôle **2** ;
- commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle ;
- donnez quelques tours pour décoller la roue du sol ;
- démontez les vis ;
- retirez la roue ;
- mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu ;

- serrez les vis et descendez le cric ;
- rouez au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage 130 Nm) ;
- reclippez le cache **3**.

Vis antivol

Si vous utilisez des vis antivol, placez ces vis au plus près de la valve (risque d'impossibilité de montage de l'enjoliveur de roue).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques – roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute, plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière.

Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage. Reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » ou, suivant véhicule, sur l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur.



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (3 PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la direction (lourdeur) ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

PNEUMATIQUES (suite)

Permutation des roues



Chacun des capteurs implantés dans les valves est dédié à une seule et unique roue : il ne faut donc en aucun cas intervertir les roues.

Risque d'information erronée pouvant entraîner des conséquences graves.

Utilisation hivernale

Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **voiture**.

Particularité des versions équipées de roues 17"

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques**. Consultez votre Représentant RENAULT.

Particularité des versions équipées de roues 18" : ces roues sont non chaînables

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques**. Consultez votre Représentant RENAULT.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage, un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes

Projecteurs avec lampes halogènes



Cette opération nécessitant la dépose d'autres pièces du véhicule (enjolveurs de compartiment moteur, projecteur...) **nous vous conseillons de faire effectuer le remplacement des lampes par un Représentant RENAULT.**

Projecteurs avec lampes au Xénon



Du fait du danger de manipuler un dispositif sous haute tension, le remplacement de ce type de lampe doit être réalisé par un Représentant RENAULT.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

PROJECTEURS AVANT : antibrouillards/additionnels



Projecteurs antibrouillard avant 1

Remplacement d'une lampe

Consultez votre Représentant RENAULT.

Type de lampe : H11.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « longue portée », consultez un Représentant RENAULT.



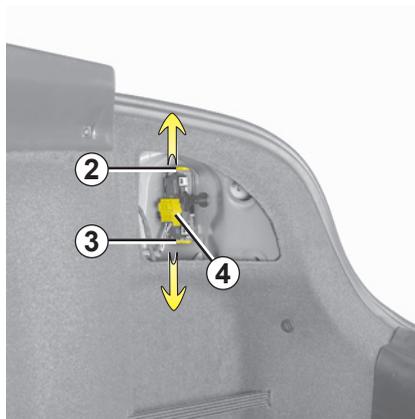
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes

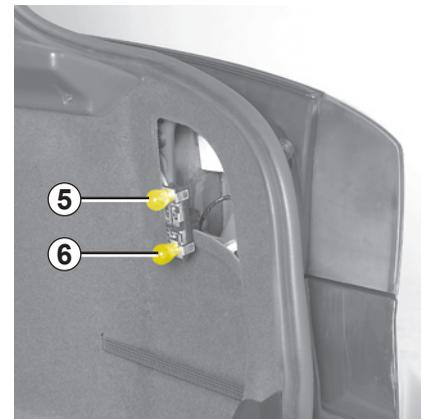


Feux de direction/Feux de position et de stop

Dans le coffre, enlevez la grille d'accès en soulevant la languette **1**.



Soulevez les languettes **2** et **3** pour déclipper le porte-lampes **4**.



5 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5 W.

6 Feu indicateur de direction

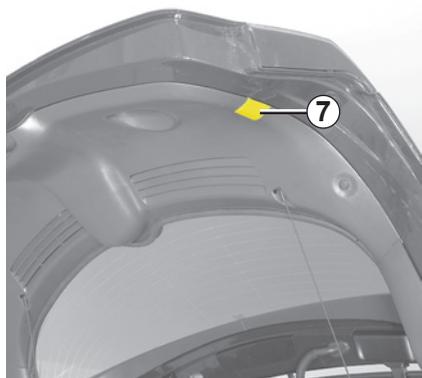
Lampe orange forme poire à ergots PY21 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (suite)



Feux de brouillard arrière/ Feux de recul et feux de position

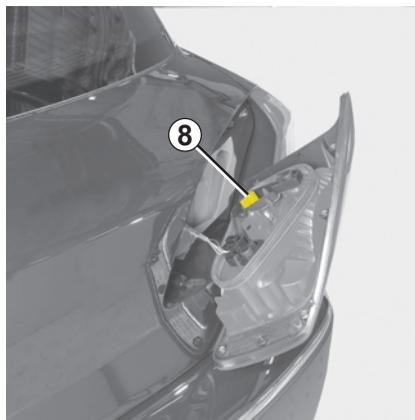
Sur la porte de coffre, déclipsez le cache 7 du bloc de feux concerné pour accéder à la vis de maintien.

Dévissez cette dernière.



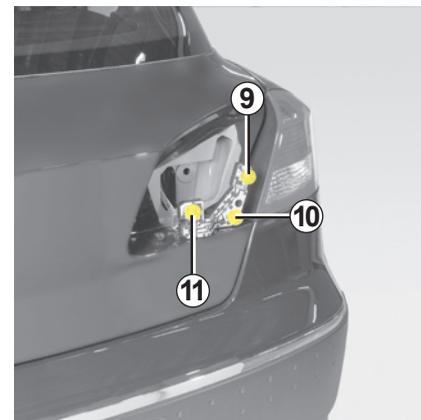
Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



De l'extérieur, dégagez le bloc feux arrière.

Déclipsez le porte-lampe 8 pour accéder aux lampes.



9 Feu de position

Lampe forme poire à ergots deux filaments : P21/5 W.

10 Feu de brouillard

Lampe forme poire à ergots P21 W.

11 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots P21 W.

FEUX ARRIÈRE (suite) ET LATÉRAUX : remplacement des lampes



Troisième feu stop 12

Consultez votre Représentant RENAULT.

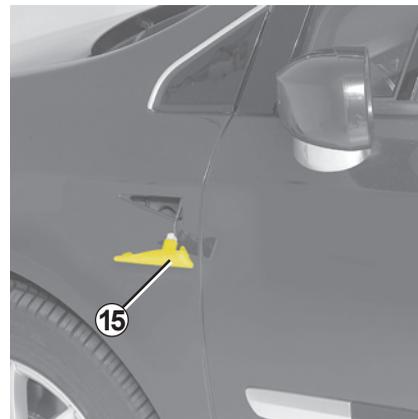


Éclaireurs plaque d'immatriculation 13

Déclipez l'éclaireur 13 en pressant la languette 14.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : W5W.



Répétiteurs latéraux 15

Déclipez le répétiteur 15 (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



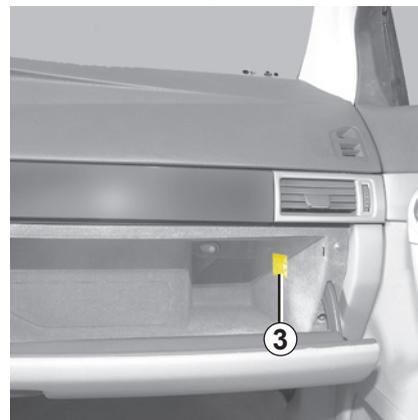
Plafonnier A

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **1**.



Dégagez la lampe concernée.

Type de lampe 2 : W5W.



Éclaireurs de boîte à gants

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur en pressant sur la languette **3**.

Déconnectez l'éclaireur.

Type de lampe : navette C5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Éclaireurs de sol avant

Ils sont situés derrière la planche de bord et en partie inférieure.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **4** et sortez la lampe.

Type de lampe : W5W.

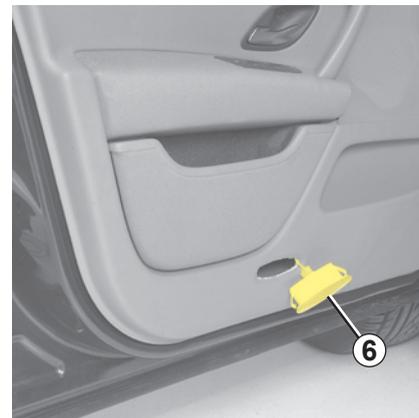


Éclaireurs de sol arrière

Ils sont situés sous les sièges avant.

Sortez le porte-lampe **5** de son logement et retirez la lampe.

Type de lampe : W5W.



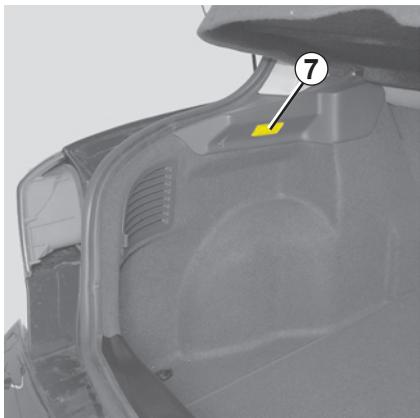
Éclaireurs de portes

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **6**.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

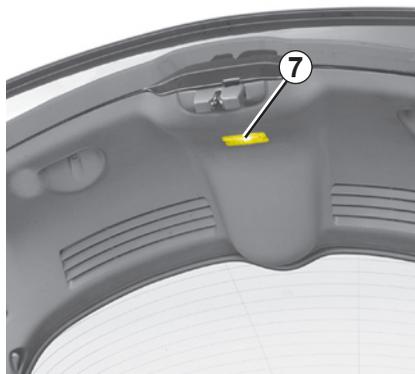
Type de lampe : W5W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Éclaireurs de coffre

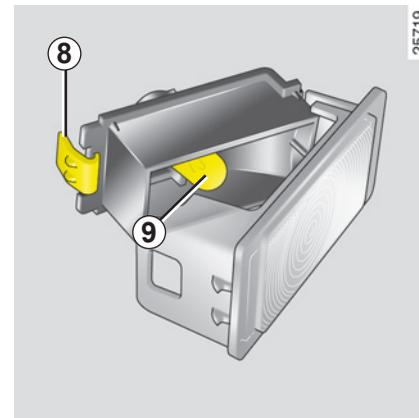
Déclipez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) les éclaireurs **7** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.



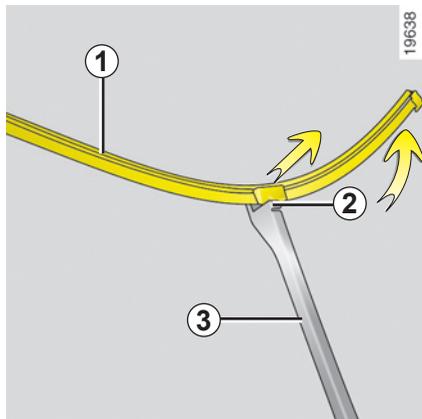
Déconnectez l'éclaireur.

Appuyez sur la languette **8** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **9**.

Type de la lampe : W5W.



BALAIS D'ESSUIE-VITRES



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 3 ;
- dégagez le bas du balai de sa fixation en le pliant légèrement et faites-le pivoter jusqu'en butée horizontale ;
- faites glisser le balai de manière à passer au-dessus de la patte de blocage 2.

Remontage

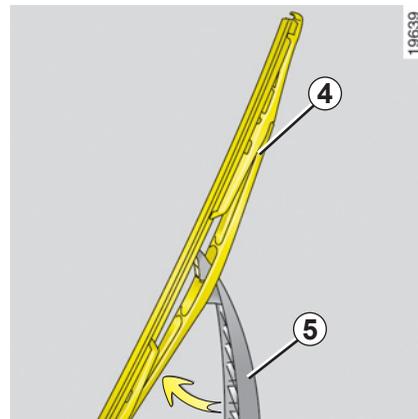
Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Gicleurs des lave-vitres du pare-brise

Ceux-ci peuvent se régler à l'aide d'un outil type tournevis plat.



- Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.



Balai d'essuie-vitre arrière 4

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 5 ;
- faites pivoter le balai 4 jusqu'à rencontrer une résistance ;
- dégagez le balai en tirant sur celui-ci.

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

BATTERIE : dépannage

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.

– Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue.** En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.

– Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en **+ après contact.** Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante.

Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit.

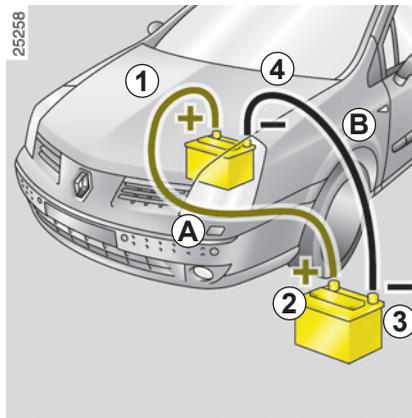
Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

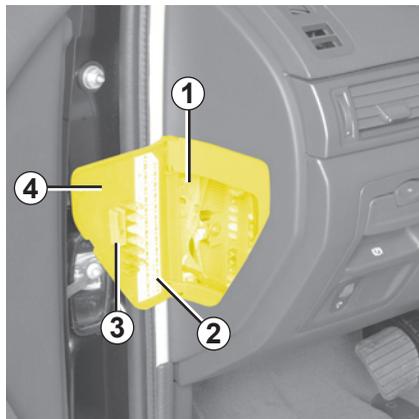
Fixez ensuite le câble négatif **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarrez le moteur comme habituellement.

Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

FUSIBLES



Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez l'état des fusibles.

Ouvrez le couvercle 4.

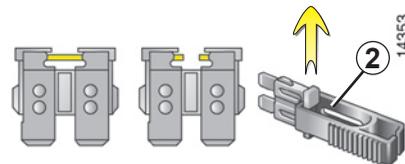
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 3 (détaillée en page suivante).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



BON **MAUVAIS**

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 2.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Nota

Refermez le couvercle 4 avant de fermer la porte du véhicule.

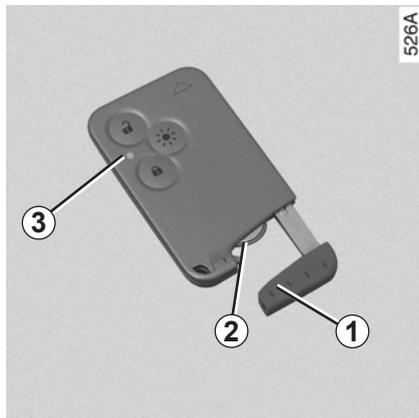
Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez votre Représentant RENAULT une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Feux de route		Feu de détresse/ Clignotants		Feu de croisement droit
ALIM UCH	Boîtier de gestion électrique/Système antidémarrage		Système de communication/Radio		Feu de position gauche/Eclairage
	Synthèse parole/ Tableau de bord/ Réglage en site projecteurs au Xénon		Feu de brouillard avant/Tableau de bord/ Synthèse parole		Essuie-vitres arrière
	Climatisation/Aide au parking/Feu de recul		Airbags Prétensionneurs		Verrouillage/ déverrouillage des portes
	Eclairage intérieur		Antiblocage des roues (ABS)		Prises accessoires habitacle/Radio- téléphone
STOP	Feux de stop/Essuie- vitres		Avertisseur sonore		Allume-cigares/Prise accessoire coffre
	Feu de croisement gauche		Lève-vitres électriques		Désembuage lunette arrière/Verrou de colonne/Sièges avant
	Feu de position droit		Feu de brouillard arrière		
		MEMO INJECT	Rétroviseurs dégivrants		

CARTE RENAULT : pile



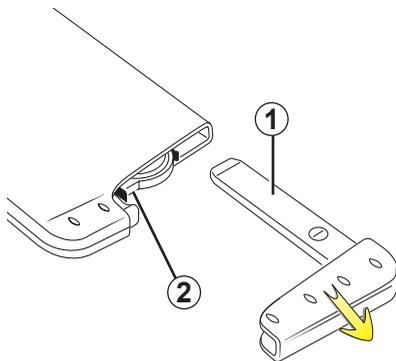
Carte RENAULT mode mains libres

Remplacement de la pile

Le message « pile carte à changer » apparaît au tableau de bord.

Tirez fortement sur la clé de secours **1**.

Remplacez la pile **2** en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin **3** s'allume bien en appuyant sur un bouton de la carte RENAULT).



Carte RENAULT à radiofréquence

Remplacement de la pile

Tirez fortement sur la clé de secours **1**.

Écartez les deux ergots en maintenant le support de pile pour sortir l'ensemble support/pile **2**.

Remplacez l'ensemble **2** en respectant la polarité inscrite sur la clé de secours (assurez-vous que le témoin **3** s'allume bien en appuyant sur un bouton de la carte RENAULT).

Les piles sont disponibles chez votre Représentant RENAULT.

Leur durée de vie est de deux ans environ.



Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.



Utilisation de téléphones et appareils CB.

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

L'utilisation d'un porte-vélos sanglé sur la porte du coffre est vivement déconseillée.

Pour le montage d'accessoires non électriques (barres de toit, attelages...) et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage fournie.

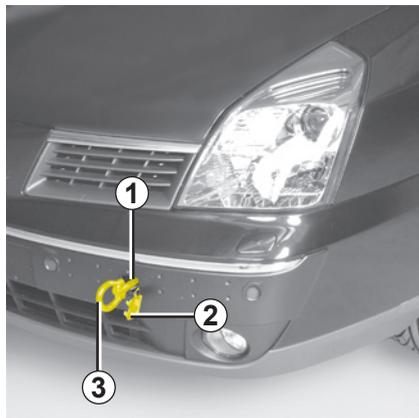
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Accessoires électriques et électroniques

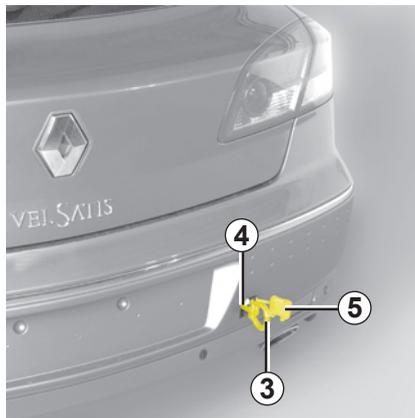
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.
- En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

REMORQUAGE : dépannage



Insérez complètement la carte-clé dans le lecteur de carte pour déverrouiller le volant et pour pouvoir utiliser les feux de signalisation (feux de stop, feux indicateurs...). La nuit, le véhicule doit être éclairé.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies dans la législation du pays et, si vous êtes le véhicule tractant, de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Nota : ne retirez jamais la carte RENAULT du lecteur pendant tout le temps du remorquage.

Accès aux points de remorquage

Déclipsez le cache 2 ou 5.

Vissez l'anneau de remorquage 3 au maximum : dans un premier temps, à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la clé de roue située dans le bloc outils.

L'anneau de remorquage 3 et la clé de roue sont situés sous le tapis de coffre dans le bloc outils (reportez-vous au paragraphe « Bloc outils » en chapitre 5).



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

REMORQUAGE : dépannage (suite)



– RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.

- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Il est impératif d'éviter les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses automatique

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte de vitesses n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les quatre roues au sol, **en marche avant uniquement, avec le levier en position neutre N et sur un parcours maximum de 50 km**.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.



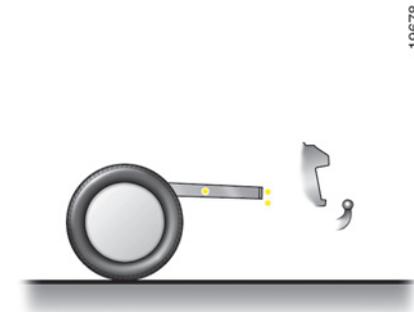
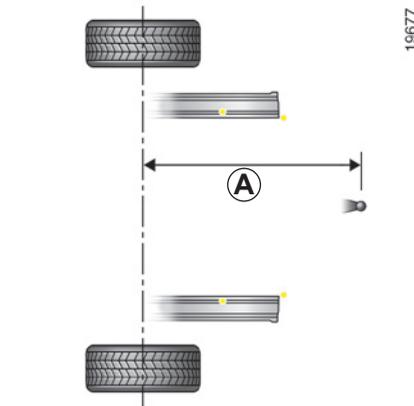
Le levier doit être en position neutre N.

Dans le cas où le levier **1** reste bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, insérez une tige métallique dans le trou **2** et appuyez pour déplacer le levier de la position **P**.

REMORQUAGE : attelage

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « Masses ».



A : 1030 mm

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant RENAULT.

Utilisation de la carte RENAULT	CAUSES	QUE FAIRE
La carte RENAULT ne fonctionne pas pour déverrouiller ou verrouiller les portes.	Véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques. Batterie déchargée.	Utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « Clé de secours » en chapitre 1).
	Utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte (téléphone portable...).	Arrêtez l'utilisation des appareils ou utilisez la clé de secours (reportez-vous au paragraphe « Clé de secours » en chapitre 1).
	Pile de la carte usée.	Remplacez la pile.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
	La carte RENAULT mains libres ne fonctionne pas.	Insérez la carte dans le lecteur de carte pour démarrer. Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
Le moteur refuse de s'arrêter.	Problème électronique.	Appuyez cinq fois rapidement sur le bouton de démarrage.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Manœuvrez le volant tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur (reportez-vous au paragraphe « démarrage moteur » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.
Fumée blanche anormale à l'échappement ou bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant RENAULT.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie. Consultez votre Représentant RENAULT.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
au ralenti	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant RENAULT le plus proche.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant RENAULT.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES	QUE FAIRE
La direction devient dure.	Courroie cassée.	Faites remplacer la courroie.
	Manque d'huile dans la pompe.	Ajoutez de l'huile de direction assistée (reportez-vous au paragraphe « Niveaux – Pompe d'assistance de direction » au chapitre 4). Si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.
Le moteur chauffe. Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).	Pompe à eau : courroie détendue ou cassée. Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant RENAULT.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez votre Représentant RENAULT le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

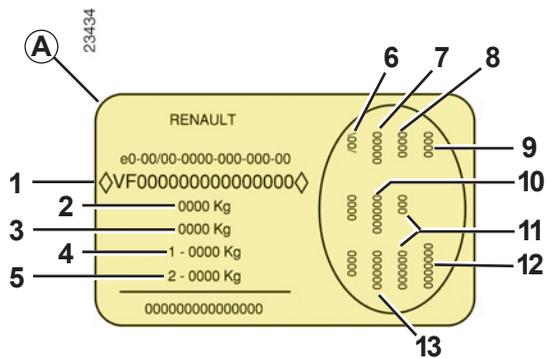
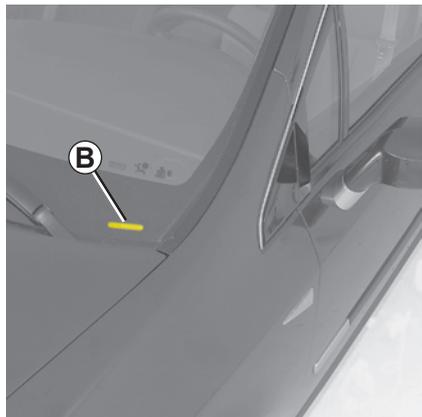
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique	CAUSES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés. Circuit électrique défectueux.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. Consultez un Représentant RENAULT.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant RENAULT.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant RENAULT.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant RENAULT.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaques d'identification	6.2
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Masses	6.6
Charges remorquables	6.6
Pièces de rechange.	6.7
Justificatifs d'entretien	6.8
Contrôle anticorrosion	6.14

PLAQUES D'IDENTIFICATION

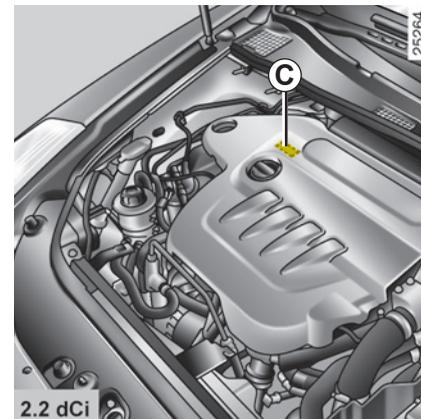
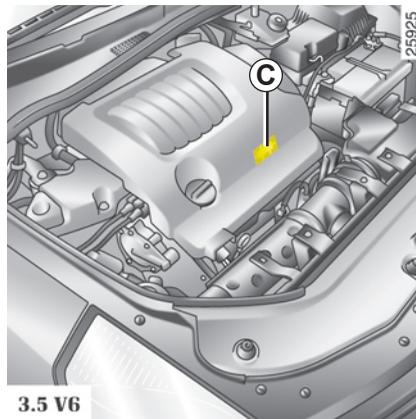
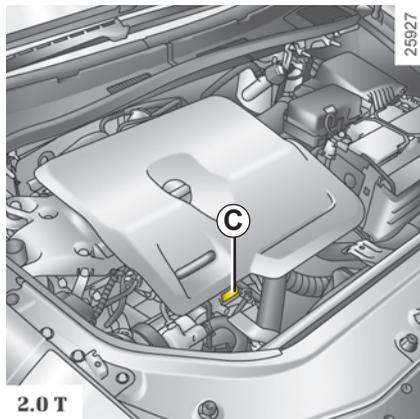


Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type. **Cette information est rappelée sur le marquage B.**
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.
- 5 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu arrière.

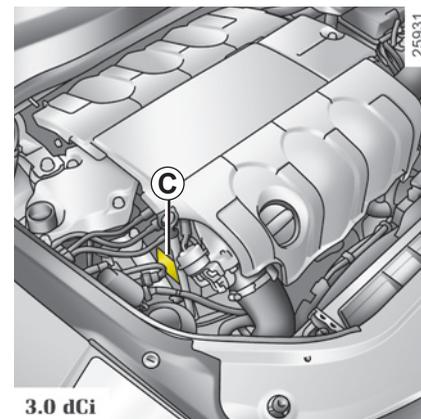
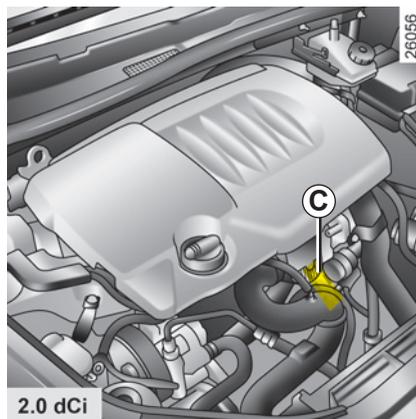
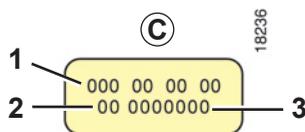
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)

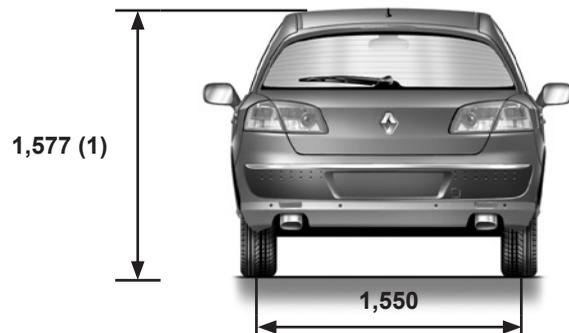
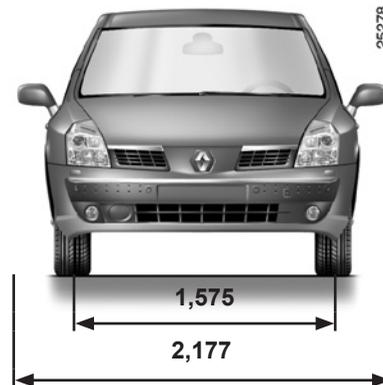
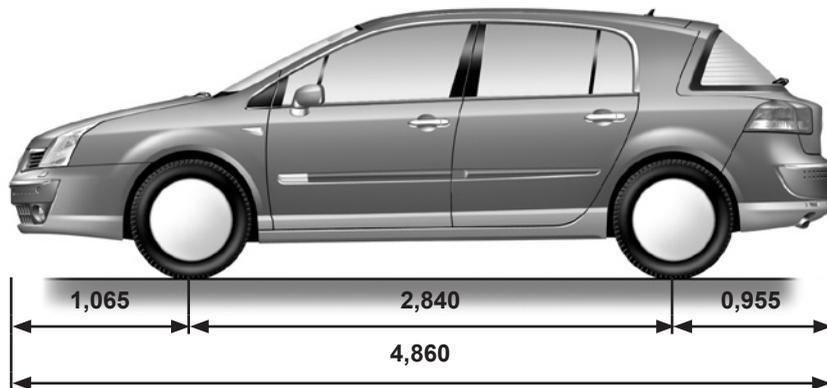


Les indications figurant sur la plaque moteur ou étiquette C sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes (emplacement différent suivant motorisation).

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur



DIMENSIONS (en mètres)



(1) À vide

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	2.0 T	3.5 V6	2.0 dCi	2.2 dCi	3.0 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	F4R turbo	V4Y	M9R turbo	G9T turbo	P9X turbo
Cylindrée (cm ³)	1998	3498	1995	2188	2958
Type de carburant	<p>Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>A défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'indice d'octane 91 pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'indice d'octane 87 pour une étiquette indiquant 91, 95, 98. 		<p style="text-align: center;">Gazole</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>		
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant RENAULT.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>		–		

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6)
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC
Masse Remorque non Freinée	750
Charge admise sur le point d'attelage	75
Charge admise sur la galerie de toit	80 kg (y compris dispositif de portage)

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (suite)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (suite)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (suite)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (suite)

VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Tampon	
Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

JUSTIFICATIFS D'ENTRETIEN (suite)

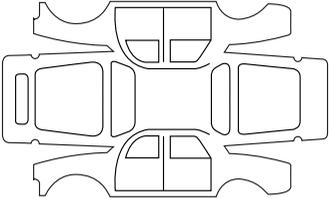
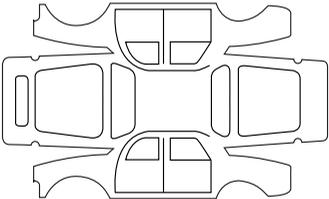
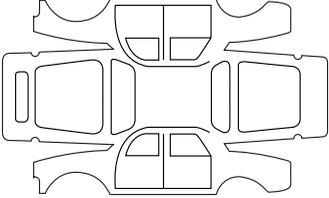
VIN :

Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		
Date : Km : N° de facture :		Commentaires/divers
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique	Tampon	
Type d'intervention : Révision <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <hr/> Contrôle anticorrosion : OK <input type="checkbox"/> Non OK* <input type="checkbox"/> *Voir page spécifique		

CONTRÔLE ANTICORROSION

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

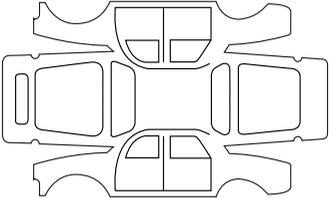
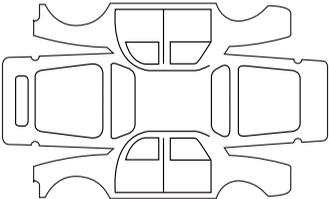
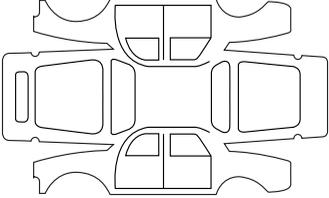
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (suite)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

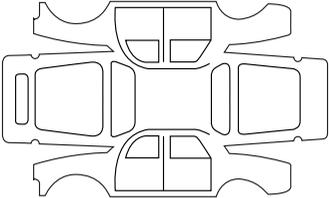
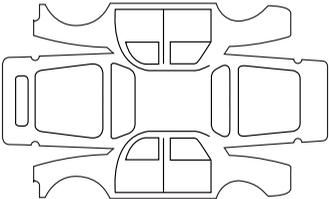
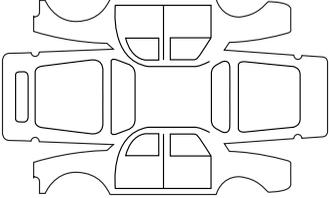
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (suite)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

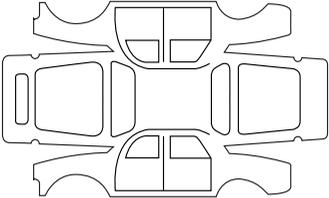
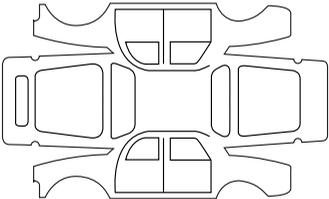
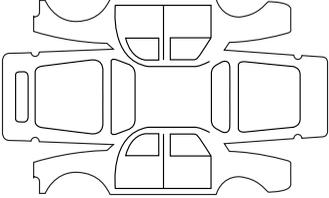
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (suite)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

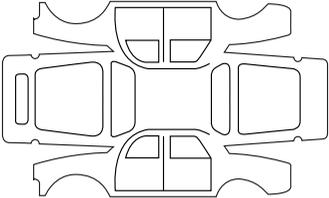
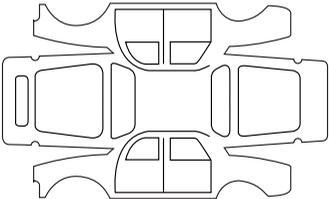
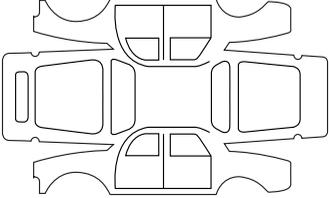
VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

CONTRÔLE ANTICORROSION (suite)

Dans le cas où la poursuite de la garantie est conditionnée par une réparation, celle-ci est indiquée ci-dessous.

VIN :

Réparation pour corrosion à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		
Réparation à effectuer :		Tampon
Date de réparation :		

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS	2.26 – 2.27
accessoires	5.24
aérateurs	3.2 – 3.3
aide au parking	2.36 → 2.39
air conditionné	3.4 → 3.12
airbag	1.28 → 1.34
activation airbags passager avant	1.42 – 1.43
désactivation airbags passager avant	1.42 – 1.43
alarme sonore	1.48
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.10, 1.66, 1.68
allume-cigares	3.25
ampoules	
remplacement	5.9 → 5.16
anneaux d'arrimage	3.29
anneaux de remorquage	5.3, 5.25
anomalies de fonctionnement	5.28 → 5.32
antibrouillard	
projecteurs	1.67, 5.10
antidémarrage	1.16 – 1.17
antipatinage	2.24 – 2.25
antipollution	
conseils	2.14 → 2.16
appareils de contrôle	1.46 → 1.58
appuis-tête	1.18 – 1.19
arrêt du moteur	2.3 → 2.6
assistance au freinage d'urgence	2.28
assistance de direction	2.10, 4.7
avertisseurs sonore et lumineux	1.64

B

balais d'essuie-vitres	5.17
banquette arrière	3.26
barres de toit	3.31
batterie	5.18 → 5.20
bloc-outils	5.3

boîte de vitesses automatique (utilisation)	2.40 → 2.42
bouchon de réservoir carburant	1.73
bouton de démarrage/arrêt moteur	2.3 → 2.6

C

capacité du réservoir carburant	1.73
capacités huile moteur	4.3 → 4.6
capot moteur	4.2
caractéristiques moteurs	6.5
caractéristiques techniques	6.2 → 6.6
caravanage	6.6
carburant	
conseils d'économie	2.14 → 2.16
qualité	1.74
remplissage	1.74
carrosserie (entretien)	4.11 – 4.12
carte RENAULT	
Pile	5.23
utilisation	1.2 → 1.8, 2.5 – 2.6
catalyseur	2.7
ceintures de sécurité	1.24 → 1.27
cendriers	3.25
changement de lampes	5.9 → 5.16
changement de roue	5.4 – 5.5
changement de vitesses	2.10
charges remorquables	6.6
chauffage	3.12
clé d'enjoliveur	5.3 – 5.4
clé de roue	5.3
clé de secours	1.5
clignotants	1.64, 5.9, 5.11
climatisation	3.12
coffre à bagages	3.27 → 3.30
commande intégrée de téléphone mains-libres	3.34
commandes	1.44 – 1.45
condamnation des portes	1.9 → 1.15

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

conditionnement d'air	3.4 → 3.12
conduite	2.2, 2.7 → 2.9, 2.14 → 2.16, 2.22 → 2.25, 2.28 → 2.35
conseils antipollution	2.14 → 2.16
contacteur de démarrage	2.3 → 2.6
contrôle anticorrosion	6.14 → 6.18
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.22 – 2.23
crevaisson	5.2 → 5.5
cric	5.3

D

dégivrage/désembuage de lunette arrière	3.4
dégivrage/désembuage de pare-brise	3.4
démarrage moteur	2.3 → 2.6
désactivation airbag passager avant	1.42 – 1.43
désembuage pare-brise	3.7
dimensions	6.4
direction à assistance variable	2.10
direction assistée	2.10
dispositifs de retenue complémentaires	1.34
dispositif de retenue latérale	1.33
aux ceintures avant	1.28 → 1.31
aux ceintures arrière	1.32
dispositifs de retenue enfants	1.35 → 1.43

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite	2.22 – 2.23
éclairage :	
extérieur	1.65 → 1.69
intérieur	3.19, 5.14 → 5.16
économies de carburant	2.14 → 2.16
enfants	1.4, 1.11, 1.27, 1.31, 3.13, 3.17
enjoliveurs	5.4
entretien	2.14 → 2.16

entretien :	
carrosserie	4.11 – 4.12
garnitures intérieures	4.13
mécanique	4.3 → 4.10, 6.8 → 6.13
entretien :	
autonomie de vidange	6.8 → 6.13
environnement	2.17
équipements multimédia	3.32 – 3.33
essuie-vitres	1.70 → 1.72
balais	5.17

F

feux :	
de brouillard	1.67, 5.10, 5.12
de croisement	1.65, 5.9
de détresse	1.64
de direction	1.64, 5.9, 5.11, 5.13
de plaque d'immatriculation	5.13
de position	1.65, 5.9, 5.11 – 5.12
de recul	5.12
de route	1.66, 5.9
de stop	5.11, 5.13
réglage	1.69

filtre

à gazole	2.14, 4.9
filtre :	
à air	2.14, 4.9
à particules	2.9
habitacle	4.9
frein de parking assisté	2.11 → 2.13
freinage d'urgence	2.28
fusibles	5.21 – 5.22

G

galerie barres de toit	3.31
---------------------------------	------

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

garnitures intérieures	
entretien	4.13
gonflage des pneumatiques	0.4 → 0.7

H

heure	1.61
huile moteur	4.3 → 4.6

I

identification du véhicule	6.2 – 6.3
incidents	
anomalies de fonctionnement	5.28 → 5.32
indicateurs :	
de direction	1.64
de tableau de bord	1.46 → 1.48, 1.55 → 1.58
installation radio	5.24

J

jauge d'huile moteur	4.3 → 4.6
justificatifs d'entretien	6.8 → 6.13

L

lampes	
remplacement	5.9 → 5.16
lavage	4.11 → 4.13
lave-vitres	1.70 → 1.72
levage du véhicule	
Changement de roue	5.5
lève-vitres	3.13 – 3.14
levier de sélection de boîte automatique	2.40 → 2.42
levier de vitesses	2.10
limiteur de vitesse	2.29 → 2.31
liquide de freins	4.8
lunette arrière	
désembuage	3.6

M

manivelle	5.3
marche arrière	
passage	2.10
masses	6.6
matrice	1.49 → 1.54
mémorisation du siège conducteur	1.22
miroirs de courtoisie	3.16
mise en route du moteur	2.3, 2.5 – 2.6
montre	1.61
moteur	
caractéristiques	6.5
multimédia (équipement)	3.32

N

niveau de carburant	1.46 – 1.47
niveaux	4.7 → 4.9
niveaux :	
huile moteur	4.3 → 4.6
liquide de frein	4.8
liquide de refroidissement	4.7
pompe d'assistance direction	4.7
réservoir lave-vitre	4.9

O

ordinateur de bord	1.55 → 1.58
--------------------------	-------------

P

pare-brise	3.15
pare-brise dégivrant	3.7
pare-soleil	3.16
Particularité des véhicules diesel	2.8
particularité des véhicules diesel avec filtre à particules	2.9
Particularité des véhicules essence	2.7

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

peinture	
entretien.....	4.11 – 4.12
référence.....	6.2
pièces de rechange.....	6.7
piles.....	5.23
plafonnier.....	3.19, 5.14 → 5.16
plaques d'identification.....	6.2 – 6.3
pneumatiques.....	0.4 → 0.7, 2.16, 2.18 → 2.21, 5.6 → 5.8
pompe d'assistance de direction.....	4.7
portes / porte de coffre.....	1.10 → 1.15, 3.27
poste de conduite.....	1.44 – 1.45
pot catalytique.....	2.7
prééquipement radio.....	5.24
pression des pneumatiques.....	0.4 → 0.7, 2.18 → 2.21, 5.7
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant.....	1.28
prétensionneurs de ceintures de sécurité.....	1.32
prise accessoires.....	3.22, 3.25
projecteurs	
additionnels.....	5.10
antibrouillard.....	5.10
avant.....	5.9 – 5.10
réglage.....	1.69

Q

qualité d'huile moteur.....	4.5
-----------------------------	-----

R

radio	
prééquipement.....	5.24
rangements.....	3.20 → 3.24, 3.29
réglage de la position de conduite.....	1.20 → 1.22, 1.24
réglage des projecteurs.....	1.69
réglage des sièges avant	
commandes électriques.....	1.21
commandes manuelles.....	1.20

régulateur - limiteur de vitesse.....	2.29 → 2.35
régulateur de vitesse.....	2.32 → 2.35
régulation de la température.....	3.4 → 3.12
remorquage	
attelage.....	5.27
dépannage.....	5.25 – 5.26
répétiteurs latéraux	
remplacement des lampes.....	5.13
réservoir	
lave-vitres.....	4.9
liquide de freins.....	4.8
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir carburant	
capacité.....	1.73
retenue complémentaire aux ceintures.....	1.28 → 1.31
retenue enfants.....	1.35 → 1.41
rétroviseurs.....	1.62 – 1.63
rodage.....	2.2
roue de secours.....	5.2
roues (sécurité).....	5.6 → 5.8

S

sécurité enfants.....	1.11, 1.27, 1.31, 1.35 → 1.43, 3.13, 3.17
sièges arrière.....	1.19, 1.26
Fonctionnalités.....	3.26
sièges avant.....	1.24
réglage.....	1.18, 1.20 → 1.22
sièges chauffants.....	1.20 – 1.21
sièges enfants.....	1.35 → 1.41
signal danger.....	1.64
signalisation éclairage.....	1.64 → 1.68
spots d'éclairage.....	3.19
synthèse de la parole.....	1.59 – 1.60
système antiblocage des roues : ABS.....	2.26 – 2.27
système antidémarrage.....	1.16 – 1.17
système antipatinage : A.S.R.....	2.24 – 2.25

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

système de retenue enfants1.35 → 1.43
système de surveillance de pression des pneumatiques
2.18 → 2.21

T

tableau de bord..... 1.46 → 1.48, 1.55 → 1.58
tablette arrière 3.28
témoins de contrôle1.46 → 1.58
température extérieure 1.61
toit ouvrant..... 3.17 – 3.18
transport d'enfants.....1.35 → 1.43
transport d'objets
 dans le coffre 3.30

V

ventilation3.2 → 3.12
verrouillage des portes1.2 → 1.15
vidange moteur..... 4.6
vide-poches3.20 → 3.24
volant de direction
 réglage..... 1.23

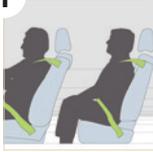
W

warning..... 1.64

4 GESTES SIMPLES*

POUR VOTRE SÉCURITÉ

1



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
 - même pour les petits trajets
 - même si votre véhicule est équipé d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.

2



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».

3



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.

4



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.

* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.

(www.renault.be) (www.renault.fr) (www.renault.ch)

RENAULT S.A.S. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 533 941 113 € / 13-15, QUAI LE GALLO
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT R.C.S. NANTERRE 780 129 987 — SIRET 780 129 987 03591 / TÉL. : 0810 40 50 60

NU 739-6 – 82 01 056 170 – 02/2009 – Edition française



8 2 0 1 0 5 6 1 7 0

GK